

RAPPORT LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

UNIVERSITÉ CONCORDIA
2021

l'université nouvelle génération



APPORTER
DES SOLUTIONS
CRÉATIVES,
AUX DÉFIS
DE NOTRE
ÉPOQUE

Message du recteur

Ce rapport présente les principales contributions à la recherche de nos professeurs et étudiants, les innovations d'entreprises en démarrage ainsi que les initiatives à fort impact qui ancrent l'engagement de Concordia en matière de responsabilité sociale.

À l'Université Concordia, nous sommes déterminés à continuellement innover et évoluer, car nous nous efforçons à travailler de manière imaginative et efficace, entre les différentes disciplines académiques et les différents secteurs, afin de trouver des solutions nouvelles aux défis d'aujourd'hui. Le nouveau Carrefour des sciences appliquées, certifié LEED, que nous avons inauguré sur notre campus de Loyola au beau milieu de la pandémie, est un symbole de notre aptitude à innover et à surmonter les défis. Espace de collaboration ultramoderne, le Carrefour abrite notre nouveau département de génie chimique et des matériaux, des centres de recherche de pointe en sciences naturelles et en sciences de la vie, des laboratoires d'analyse par voie humide pour notre incubateur d'innovation District 3, ainsi qu'une installation de biotransformation pré-pilote qui attirera des partenaires de l'industrie sur le campus.

Une autre initiative majeure est notre nouvel Institut des villes nouvelle génération. Unique en Amérique du Nord, elle mobilise 14 centres de recherche, plus de 100 chercheurs, artistes et étudiants diplômés de nos quatre facultés, ainsi que des partenaires des secteurs public et privé pour soutenir la recherche appliquée sur les villes intelligentes, durables et résilientes. L'Institut jouera un rôle essentiel alors que Concordia, classée parmi les 25 meilleures universités au monde pour son travail sur les villes et les communautés intelligentes, honorera son engagement à faire progresser les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

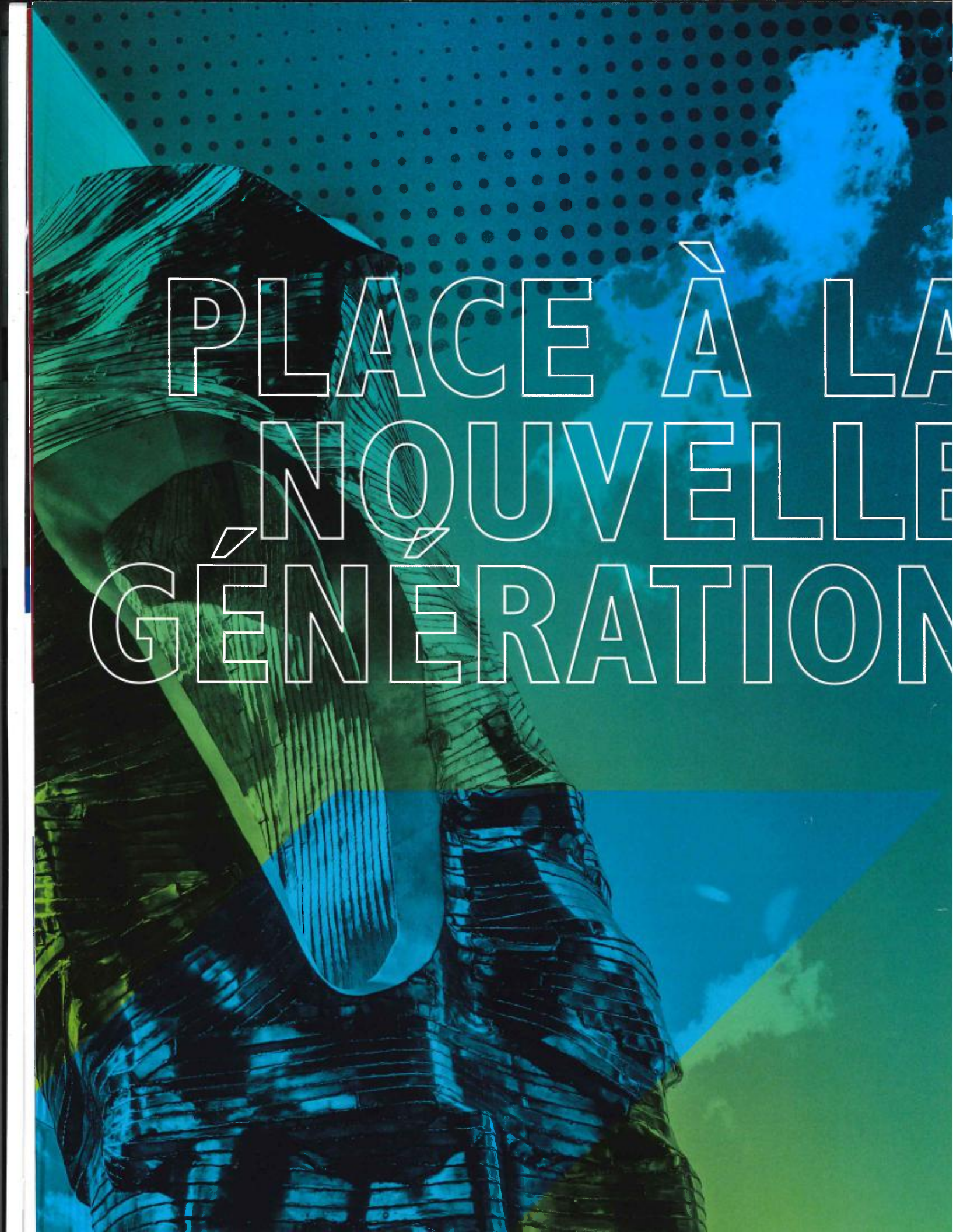
Fier d'être une institution d'ancrage à Montréal, ce rapport décrit également certaines des contributions majeures que la communauté de Concordia a apportées au bien-être de notre ville tout au long de la pandémie. Qu'il s'agisse de mobiliser nos chercheuses et chercheurs, de fournir des outils numériques à fort impact, de s'attaquer aux questions de justice sociale ou de mettre sur pied une programmation communautaire primée, Concordia continuera de faire une différence positive pour la société.

Le recteur et vice-chancelier,



LE RECTEUR ET VICE-CHANCELIER,
GRAHAM CARR





PLACE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

PLACE À... LA DÉCOUVERTE DE RÉPONSES AUX VASTES QUESTIONS DE LA SOCIÉTÉ

EN TANT QU'UNIVERSITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION, CONCORDIA S'EFFORCE DE VOIR PLUS LOIN ET PLUS GRAND QUE SES PAIRS. NOUS ADAPTONS NOS OCCASIONS D'APPRENTISSAGE AUX TENDANCES ET AUX GRANDS DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ. NOUS IMPULSONS LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE SANS PERDRE DE VUE L'IMPÉRATIF HUMAIN. NOUS TROUVONS L'INSPIRATION DANS LE RÉCIT ET LE DIALOGUE.

NOUS ALLONS PLUS AVANT À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS.

AGILITÉ FACE À LA PANDÉMIE

S'adapter rapidement aux perturbations causées par la COVID-19

ENGAGEMENT

Communiquer nos idées, notre savoir, notre expertise et notre engagement au public

DÉCOUVERTE

Stimuler une création de savoir novatrice et dynamique dans toutes les disciplines

APPRENTISSAGE

Repenser la salle de classe au moyen de nouveaux concepts

INSTALLATIONS

Tirer le plein potentiel des bâtiments pour favoriser la collaboration multidisciplinaire

INNOVATION

Oser des approches inédites, des risques judicieux et des expériences porteuses

AGILITÉ FAÇON LA PANDÉMIE

FAITS SAILLANTS

L'initiative de sensibilisation communautaire CU Cares fait œuvre utile

La crise de la COVID-19 a mis en lumière la profonde connexion de Concordia avec la communauté. Dès le début de la pandémie, l'Université a mis sur pied CU Cares, une collaboration entre le Centre de bénévolat LIVE et le Bureau de l'avancement universitaire. Celle-ci dirige ses bénévoles – étudiants, professeurs, employés et diplômés – vers des organismes communautaires montréalais. CU Cares comporte en outre un service d'approche à l'intention des aînés diplômés.

L'initiative a suscité une réponse enthousiaste. Plus de 400 membres de la communauté de Concordia, dont de nombreux étudiants et étudiantes, se sont inscrits pour donner de leur temps, offrir du soutien et tisser des liens sociaux indispensables.

Menées à distance, les activités bénévoles de CU Cares comprennent la rédaction de lettres, les appels téléphoniques de courtoisie et la préparation de repas. « Les étudiantes et étudiants continuent sans cesse de réfléchir à ce qu'ils pourraient faire pour contribuer au bien-être de nos communautés, et ce, malgré leurs propres sources de stress – fin de trimestre, examens et possibilités d'emploi incertaines pour l'été », soulignait la coordonnatrice du Centre LIVE de Concordia, Katie Broad, à la suite de l'appel de bénévoles initial.

**Faire face à la crise
avec habileté – et grand soin**

E À MIE

▼ **CU at Home : aider la communauté à passer de l'isolement au ralliement**

Pour favoriser le ralliement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les membres de la communauté de Concordia ont uni leurs efforts et créé CU at Home – un réseau de soutien virtuel conçu par eux et pour eux.

CU at Home offre aux étudiantes et étudiants, aux diplômées et diplômés, aux membres du corps professoral et du personnel, aux partenaires de l'Université de même qu'à leurs familles une gamme diversifiée de programmes en ligne accessibles en tout temps. L'initiative se compose notamment d'ateliers d'autogestion de la santé, d'activités conviviales à faire en famille, de séances de conditionnement physique, de cours d'art et de webinaires de recherche.

« La période que nous traversons actuellement est pénible pour tout le monde », souligne Nadia Bhuiyan, vice-rectrice exécutive adjointe aux partenariats et à l'apprentissage expérientiel. « Nous accordons une priorité absolue à la santé et au bien-être des membres de notre communauté et de leurs familles, poursuit-elle. Certaines activités nous aident à composer avec la pandémie ou à nous adapter au télétravail, tandis que d'autres programmes sont axés sur le divertissement des enfants ou l'acquisition de nouvelles compétences. »

Ainsi, Liza Isakov, étudiante à la majeure en arts plastiques, a animé un atelier virtuel sur la fabrication de peinture au moyen de pigments naturels extraits de pelures de légumes. Gillian Leithman (B.A. 2000, M. Sc. 2005, Ph. D. 2016), formatrice en entreprise et professeure adjointe de management, a dirigé une série de quatre webinaires sur le bonheur : The Happiness Lab. « Non seulement l'expérience du plaisir – ou, pour les scientifiques du bonheur, le fait de ressentir des émotions positives – est essentielle à notre bien-être, mais elle contribue grandement à notre résilience », explique-t-elle.



▼ **Un réseau de recherche basé à Concordia travaille à rendre les surfaces plus sûres pour le personnel de première ligne**

Le réseau Green-SEAM (Surface Engineering for Advanced Manufacturing), dont la permanence se trouve à Concordia, a pris l'initiative de promouvoir l'utilisation de revêtements métalliques et céramiques pour freiner la propagation des virus – dont le coronavirus – par dépôt sur les surfaces.

« Notre réseau unique se compose d'experts en ingénierie de surface de 11 universités canadiennes, de 14 entreprises et de laboratoires gouvernementaux – dont le Conseil national de recherches – qui se spécialisent dans les matériaux de revêtement » explique Christian Moreau, directeur de Green-SEAM et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en ingénierie de surface. « Nous souhaitons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre les travailleurs de première ligne en contact avec les entreprises de revêtements industriels et les laboratoires de recherche qui détiennent des solutions », affirme-t-il.



Apporter le laboratoire aux étudiants

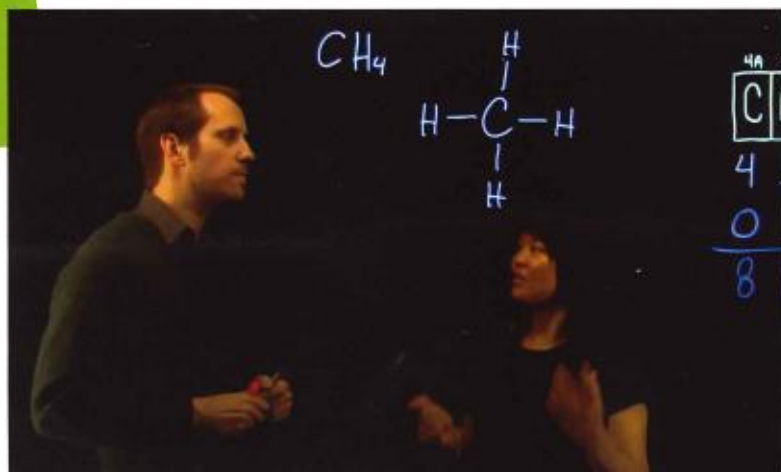
Afin que les étudiantes et étudiants du cours *General Chemistry I*, qui se donnait entièrement en ligne, puissent mener malgré tout des expériences pratiques à la maison, le Département de chimie et de biochimie leur a fourni une trousse de laboratoire.

Celle-ci contient de la verrerie de laboratoire, dont des béchers, des ballons et des cylindres gradués. Elle comprend également une balance et une éprouvette graduée, lesquelles permettent aux étudiants de mesurer la masse et le volume avec une exactitude et une précision raisonnables. C'est ce qui différencie la trousse de la plupart des ensembles de chimie récréatifs.

Conférence virtuelle sur le pouvoir de guérison des histoires

Auteure, thérapeute par l'art dramatique et documentariste primée, Yehudit Silverman, professeure émérite et ancienne directrice du Département de thérapies par les arts de Concordia, a récemment publié un livre intitulé *The Story Within – Myth and Fairy Tale in Therapy*. D'abord destiné aux thérapeutes, cet ouvrage intéressera aussi toute personne qui souhaite appliquer le processus de transformation créatif et distinctif que propose l'auteure à travers ses méthodes.

En octobre dernier, ESPACE 4 a accueilli un colloque d'une demi-journée intitulé *The Story Within Conference*, animé par Yehudit Silverman. Gratuit et ouvert à tous, le colloque réunissait neuf panélistes leaders dans le domaine des thérapies par les arts et des sciences sociales. L'activité comportait en outre des ateliers pratiques où les participantes et participants pouvaient travailler en petits groupes.





▲ Un outil Web pour atténuer les risques de transmission du SRAS-CoV-2 en lieu clos

Une équipe de recherche menée par Leon Wang, professeur agrégé de génie du bâtiment, civil et environnemental, a conçu un outil en ligne qui évalue le risque de transmission du coronavirus par aérosol, à l'intérieur des bâtiments montréalais.

Appelé CityRPI (pour City Reduced Probability of Infection), l'outil présenté sous forme de site Web calcule les probabilités d'infection virale par voie aérienne en lieu clos. Développé en collaboration avec les doctorants Ali Katal et Maher Albettar, le site propose en outre des pratiques exemplaires pour améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments et restreindre la propagation du virus..

◀ Des tableaux d'instruction lumineux en ligne destinés au corps professoral

La pandémie de COVID-19 a forcé Concordia à imaginer des façons innovantes d'aider les membres de son corps professoral à enregistrer et à diffuser leurs exposés en ligne. Par chance, le Centre d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage avait déjà aménagé deux studios dotés de tableaux lumineux – un sur chaque campus – avant la survenue de la crise. Les tableaux lumineux sont constitués de panneaux en verre inscriptibles et pourvus de DEL qui illuminent le contenu inscrit ou dessiné sur la surface.

« Les membres du corps professoral disposent ainsi d'un espace unique pour créer des éléments d'apprentissage visuels tout en ayant l'impression d'enseigner dans leur propre studio », précise Rob Cassidy, directeur du centre.

Briser l'isolement chez les personnes âgées grâce à l'initiative ELLDER

Grâce au soutien du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQ-S), le Centre de recherche sur le vieillissement engAGE de Concordia a relevé avec brio le défi posé par la crise de la COVID-19. Dirigée par Janis Timm-Bottos, professeure agrégée au Département de thérapies par les arts, l'initiative vise à lutter contre l'isolement social chez les personnes âgées en les réunissant dans un tiers-lieu pour discuter et s'adonner à la création artistique et médiatique.

Nommée ELLDER (engAGE Living Lab Digital Era Response), l'initiative a été adaptée afin de susciter la participation des aînées et aînés. L'équipe responsable d'ELLDER étudie des modèles rentables et bénéfiques sur le plan de la santé pour réunir personnes âgées isolées, étudiants universitaires et chercheurs.

ENGAGEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION

**Honorer notre engagement
à créer un monde meilleur**

FAITS SAILLANTS

Concordia adhère aux objectifs de développement durable de l'ONU

Concordia a adhéré aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, lesquels s'accompagnent d'un appel à l'action et d'une stratégie destinée à favoriser la prospérité tout en protégeant la planète.

Outre l'environnement, les 17 objectifs couvrent d'autres aspects de la durabilité, dont la justice sociale, l'inclusion, l'économie, le renforcement des institutions ainsi que la collaboration en matière de développement sectoriel et organisationnel.

Concordia se servira des objectifs pour guider ses actions visant à soutenir le développement durable dans la communauté et ailleurs dans le monde.

Ainsi, l'Université entend mener tout un éventail d'activités axées sur les ODD dans divers secteurs, dont l'enseignement, la recherche, l'engagement et l'exploitation



Concordia lance son Plan d'action en matière de durabilité

L'automne dernier avait lieu le dévoilement du Plan d'action en matière de durabilité de Concordia. Privilégiant une vision à long terme, le plan comporte des plans quinquennaux s'articulant autour de cinq volets thématiques : alimentation, déchets, climat, recherche et programmes d'études.

« Ces volets ont permis à différentes voix de se faire entendre et ont fait tomber les cloisons qui séparent les unités administratives et pédagogiques », se réjouit Michael Di Grappa, nouveau vice-recteur aux services et au développement durable de Concordia.

Les objectifs à long terme du plan de durabilité orienteront les priorités et les actions immédiates. Le plan s'ajoute à d'autres initiatives visant à accélérer la mise en œuvre de solutions pour concrétiser le nouvel engagement de l'Université envers les Objectifs de développement durable de l'ONU.

▼ Lancement de l'initiative Perspectives noires de Concordia

C'est en février qu'a eu lieu le lancement de l'initiative Perspectives noires (IPN), à la Faculté des arts et des sciences de Concordia. Cette initiative soutient et met en relation des activités concernant les perspectives et initiatives des Noirs ainsi que les bourses qui leur sont destinées, tant sur le campus que dans la communauté montréalaise élargie. Financement, mentorat, activités événementielles et dissémination de la recherche font partie de l'offre de l'IPN.

« Ce projet puise ses racines dans le militantisme étudiant noir — mouvement très actif à Concordia depuis les débuts de l'Université. L'IPN permet à ces perspectives d'être reconnues, respectées et soutenues à partir de l'intérieur de la structure universitaire » souligne Annick Maugile Flavien (B. Sc. 2013, dipl. 2^e cycle 2015, M.A. 2018), coordonnatrice-fondatrice de l'IPN.

Concordia lance le groupe de travail sur le racisme contre les Noirs

Assumant ses responsabilités à l'égard des membres de sa communauté, Concordia a lancé en octobre le groupe de travail du recteur sur le racisme contre les Noirs.

« Durant l'été 2020, j'ai commencé à tenir des réunions avec des professeurs, des employés, des étudiants et des diplômés noirs », relate Anne Whitelaw, vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim.

« Il était clair que l'expérience universitaire n'offrait pas un accès égal aux yeux de bon nombre de nos étudiants, professeurs et employés noirs. »

Le mandat du groupe de travail consiste à superviser et à coordonner les efforts nécessaires à l'établissement de recommandations pour vaincre le racisme systémique contre les Noirs qui se manifeste dans tous les aspects de la vie universitaire — l'emploi, les politiques, ainsi que les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.



ANNICK MAUGILE FLAVIEN

Une initiative de création de personas autochtones vise à offrir des environnements numériques plus inclusifs

Dans le cadre de sa stratégie numérique, l'Université Concordia a établi un partenariat avec Léger pour mener une série de consultations publiques auprès de membres autochtones de l'effectif étudiant et du corps professoral. Cette collaboration a donné lieu à la création de personas d'étudiants et de professeurs autochtones, destinées à mettre en lumière des aspects importants dont il faut tenir compte dans la planification d'environnements numériques inclusifs.

« Les consultations publiques auprès d'étudiants et de professeurs autochtones nous ont permis de mieux comprendre les défis précis liés à l'environnement numérique de Concordia », indique Guylaine Beaudry, vice-rectrice exécutive adjointe à la stratégie numérique et directrice et bibliothécaire en chef de l'Université. « Cette information contribuera à façonner les futures priorités numériques de l'Université afin d'assurer des relations plus respectueuses, réciproques et mutuellement profitables pour les membres autochtones de notre communauté. »

Qui est responsable de protéger les communautés contre les répercussions de la COVID-19?

Au début de la pandémie de COVID-19, les entreprises ont émis d'innombrables messages dont les premiers mots véhiculaient le sentiment suivant : « Nous traverserons cette épreuve ensemble. Nous avons votre bien-être à cœur. » Or, cette tendance s'est estompée assez rapidement.

Dans un article qu'elles ont rédigé en collaboration avec leur collègue Charles Cho de l'Université York, Zeynep Arsel et Aya Aboelenien, toutes deux chercheuses au Département de marketing, ont remarqué que ces messages de « souci de la clientèle » des premiers jours avaient rapidement plafonné et que, par la suite, les organisations ont entrepris de transférer aux consommateurs la responsabilité de limiter l'impact du virus. D'après leurs travaux, lorsque le savoir scientifique comporte des ambiguïtés, comme dans le cas de la COVID-19, les organisations ne devraient pas attendre les directives des autorités pour « agir correctement ».

Une exposition novatrice célèbre l'art inuit d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Heather Iglooliorte, professeure agrégée d'histoire de l'art et titulaire de la chaire de recherche de niveau 1 en arts circumpolaire de l'Université Concordia, comptait parmi les cocommissaires de l'exposition *INUA*. Celle-ci représentait les quatre régions de l'Inuit Nunangat, territoire des Inuits du Canada.

L'exposition *INUA* a marqué l'inauguration virtuelle du Qaumajuq, nouveau centre de Winnipeg consacré à l'art et à la culture inuits. Elle présentait environ 100 œuvres de plus de 90 artistes inuits de tout le Nord du Canada ainsi que de certains artistes autochtones circumpolaires ou urbains du Sud.

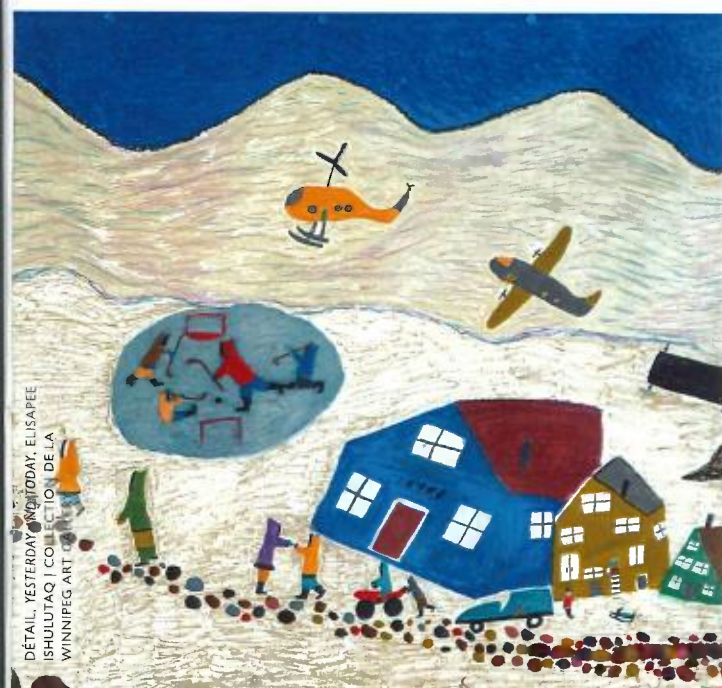
Reconnaissance nationale pour le projet Tainted H₂O

Tainted H₂O, un projet coordonné par l'Institut du journalisme d'enquête de Concordia, a décroché le prix Dan-McArthur de reportage d'enquête, remis par l'Association des nouvelles radio, télévision et numériques. Cette enquête collaborative d'envergure nationale a révélé que l'eau potable au Canada présentait d'inquiétantes concentrations en plomb.

Ménée sur une année complète, l'enquête Tainted H₂O a nécessité la collaboration de plus de 120 journalistes issus de neuf universités et de six groupes médiatiques. Les partenaires ont examiné des milliers de rapports de résultats non dévoilés et ont analysé l'eau de centaines de résidences réparties dans onze villes différentes. Or, un test sur trois a révélé des concentrations de plomb excédant les normes nationales.

Une entité de Concordia dirigera le volet canadien du World Values Survey

Pour aider les chercheuses et chercheurs à mieux comprendre l'évolution des principes et des attitudes, le nouveau Centre d'études sur les valeurs, attitudes et sociétés de Concordia leur donnera accès aux données du sondage sur les valeurs mondiales (World Values Survey, ou WVS). Le sondage examine les valeurs, les croyances et les comportements humains dans plus de 80 pays.



Le centre est codirigé par Guy Lachapelle et Antoine Bilodeau, tous deux professeurs au Département de science politique. Le Pr Lachapelle assurera la supervision du projet au Canada avec l'aide de collaborateurs. Le centre a été établi grâce à l'appui de Concordia et à un investissement de 350 000 \$ du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC).

Une initiative en services communautaires ► jette des ponts entre les étudiants en gestion et des OSBL

Dave McKenzie (Dipl. 2^e cycle 1993, M.A. 2003) est coordonnateur du programme de MBA en services communautaires, qu'il a lancé en 2008. Logée à l'École de gestion John-Molson, l'initiative crée des occasions d'apprentissage expérientiel arrimant les ressources professorales aux besoins de la communauté élargie.

Comme les OSBL disposent de ressources de plus en plus limitées, M. McKenzie – par l'entremise du programme qu'il coordonne – s'assure que les techniques propres à stimuler l'agilité en gestion tiennent compte de la capacité des communautés à définir leurs propres besoins. Il leur demande : Comment pouvons-nous véritablement vous aider? Que pouvons-nous faire pour vous? »

Une professeure s'associe aux Crie pour protéger un territoire autochtone de plus de 30 000 km²

Un partenariat de recherche financé par le CRSH a exploré les façons dont la communauté crie de Wemindji, située sur la côte de la baie James, au Québec, peut protéger ses terres dans un contexte où la pression exercée par le développement intensif va croissant.

Les membres de la communauté crie ont collaboré avec Monica Mulrennan, professeure agrégée de géographie, urbanisme et environnement, et une équipe multidisciplinaire de spécialistes des sciences naturelles et sociales. La Pr^e Mulrennan est par ailleurs vice-rectrice adjointe à la recherche – Développement et rayonnement au Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures. Les résultats de ce projet collectif de plusieurs décennies sont présentés dans *Caring for Eeyou Istchee: Protected Area Creation on Wemindji Cree Territory*, ouvrage corédigé par la Pr^e Mulrennan.



DÉCOUVERTE NOUVELLE GÉNÉRATION

FAITS SAILLANTS

Des recherches révolutionnaires tournées vers l'avenir

Une subvention de 1,65 M\$ pour favoriser l'atteinte d'objectifs environnementaux

Concordia s'unit à Future Earth (« Terre d'avenir ») – réseau international de recherche en durabilité – pour lancer un nouveau programme de formation scientifique. Destiné aux étudiantes et étudiants du domaine, ce programme se situe au carrefour des sciences environnementales et de l'innovation numérique. Il est assorti d'une subvention de 1,65 million de dollars répartie sur six ans du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), accordée dans le cadre du Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche.

Cette initiative axée sur le leadership en environnement et en innovation numérique pour la durabilité est pilotée par Damon Matthews, professeur au Département de géographie, urbanisme et environnement de la Faculté des arts et des sciences de Concordia et titulaire de la chaire de recherche de l'Université en climatologie et durabilité (niveau 1).



NATALIE PHILLIPS

Faire de la technologie 5G une réalité

La multiplication prévue des objets connectés constitue l'un des principaux obstacles au déploiement de la technologie sans fil de cinquième génération, connue sous le nom de 5G.

Pour relever ce défi, Mohaned Chraiti (Ph. D. 2020) – qui a récemment terminé son doctorat à l'École de génie et d'informatique Gina-Cody – propose une approche innovante. « Comme des millions d'appareils seront connectés au réseau, il y a de fortes chances que plusieurs d'entre eux accèdent aux mêmes données, explique-t-il. L'objectif principal de nos travaux est justement d'exploiter la similarité des données transmises aux utilisateurs. De cette façon, il n'est pas nécessaire de transmettre une même information plusieurs fois, mais une seule. »

◀ Natalie Phillips examine le lien entre l'acuité sensorielle et la cognition durant le vieillissement

Lors d'une étude dont elle a cosigné le compte rendu, Natalie Phillips, professeure au Département de psychologie, a déterminé qu'une baisse de l'acuité sensorielle, en particulier une mauvaise ouïe, était liée à un déclin de la mémoire et de la fonction exécutive chez des personnes âgées par ailleurs relativement en santé, autonomes et membres d'une communauté.

Dans leur article, les coauteurs abordent également le rôle de facteurs sociaux tels que la solitude ou la dépression dans le déclin cognitif. « Les personnes aux capacités sensorielles amoindries présentent un déclin de leurs facultés cognitives, lequel ne s'explique pas par les limites de leur réseau social ou de leur fonctionnement social », observe-t-elle.



Des résidents de NDG sont invités à mesurer les arbres dans leur propre cour ▲

Dans le cadre du projet Arbres de la communauté de NDG, dirigé par Carly Ziter, professeure adjointe au Département de biologie, des résidentes et résidents du quartier de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, ont été invités à explorer et à répertorier les arbres urbains – dans leur propre cour. Pour ce faire, ils n'avaient qu'à mesurer la circonférence des arbres sur leur terrain, à prendre des photos et à soumettre leurs données à l'équipe de recherche.

« Montréal a la chance de disposer d'un excellent inventaire des arbres publics. Toutefois, beaucoup d'arbres dans la métropole poussent sur des terrains privés, et nous en savons très peu à leur sujet », indique Carly Ziter. Ses travaux à titre de membre de l'équipe Collectivités et villes intelligentes, durables et résilientes portent sur des solutions ancrées dans la nature qui favorisent la santé et le bien-être des citoyens.



Tinder : un bon exemple d'utilisation inattendue de la technologie

L'application Tinder est surtout connue pour faciliter les rencontres et les fréquentations légères. Or, certains des quelque 50 millions d'utilisatrices et utilisateurs de Tinder à l'échelle de la planète s'approprient la plateforme en fonction de besoins bien différents – de la vente en réseau par cooptation aux campagnes politiques ou aux messages de santé, en passant par la promotion de spectacles locaux.

Cette « utilisation non conforme » fait l'objet d'un article signé par Stefanie Duguay, professeure adjointe au Département de communication. « Quand les gens découvrent une nouvelle technologie, qu'il s'agisse d'un marteau ou d'un ordinateur, ils en adaptent l'utilisation à leurs besoins et à leur style de vie », note-t-elle.

2,25 M\$ pour développer des technologies et des politiques de cybersécurité et d'intelligence artificielle nouvelle génération ▲

À l'Université Concordia, des équipes de recherche réalisent des travaux multidisciplinaires avant-gardistes en vue de perfectionner le fonctionnement des véhicules autonomes sans pilote. Et voilà qu'elles bénéficient maintenant du soutien du ministère de la Défense nationale du Canada!

Khashayar Khorasani, professeur au Département de génie électrique et informatique, s'est vu octroyer une subvention triennale de 2 250 000 \$. Le Pr Khorasani dirigera deux réseaux de collaboration interdisciplinaires chargés de développer des technologies novatrices en matière de défense et d'élaborer des politiques pour les encadrer.

La subvention vise en particulier le perfectionnement des systèmes autonomes de véhicules aériens sans pilote (des drones, par exemple), et ce, en y appliquant les principes de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle nouvelle génération.

Les effets de l'obésité s'apparentent à ceux du vieillissement

Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de gens meurent de surpoids que de poids insuffisant.

Dans un article publié dans la revue *Obesity Reviews*, une équipe de recherche dirigée par Sylvia Santosa, professeure agrégée au Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée, affirme que l'obésité devrait être considérée comme une forme de vieillissement prématuré. Les chercheuses et chercheurs ont observé la façon dont l'obésité prédisposait les gens à des maladies qui ont des conséquences potentiellement invalidantes ou mortelles et surviennent ordinairement chez les personnes âgées, comme l'altération du génome, l'affaiblissement du système immunitaire, la dégénérescence cognitive, le diabète de type 2, l'Alzheimer, les maladies cardiovasculaires et le cancer.

Une recherche collaborative menée par Concordia sur la désindustrialisation

Vingt-quatre chercheuses et chercheurs ainsi que des dizaines d'organismes partenaires collaboreront à une enquête sur les conséquences des pertes d'emplois pour les classes ouvrières en Occident en raison de la désindustrialisation. Le projet sera basé au Centre d'histoire orale et de récits numérisés de Concordia et dirigé par Steven High, professeur au Département d'histoire.

Le groupe a reçu un soutien financier considérable du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) en vue de mener à bien le projet d'une durée de sept ans. La majeure partie de la recherche se concentrera sur les récits oraux. Cette approche permettra d'envisager la désindustrialisation à travers le regard des personnes et des communautés qui en subissent les conséquences.



Comment les entreprises peuvent-elles se prémunir contre la corruption locale?

Le problème de la corruption, ou de la recherche de rente, est endémique dans la plupart des pays, à des degrés divers. Toutefois, dans un article cosigné par Lawrence Kryzanowski, professeur au Département de finance, on apprend que les entreprises peuvent prendre des mesures pour éviter d'être la cible de hauts fonctionnaires corrompus.

« Les dirigeants d'entreprise peuvent soit se plier à la recherche de rente par les acteurs politiques, soit adopter certaines stratégies leur permettant de moins susciter la convoitise », explique le P^r Kryzanowski. Par exemple, si une société choisit d'utiliser ou d'emprunter des liquidités pour procéder à une acquisition, elle n'aura alors plus les fonds nécessaires pour le versement de dessous de table.

Les anciens extrémistes de droite peuvent contribuer à la lutte contre la radicalisation violente

Des chercheurs de Concordia ont présenté les résultats d'analyses approfondies, menées à la suite d'entrevues sur le parcours de vie d'anciens membres de groupes d'extrême droite qu'ils ont décidé de quitter pour diverses raisons — souvent à leurs risques et périls. Ces anciens extrémistes s'expriment avec sincérité sur les façons de prévenir et d'enrayer le recrutement au sein des groupes sectaires, de même que sur les options qui s'offrent à ceux et celles qui souhaitent les quitter.

Ryan Scrivens, ancien chercheur boursier postdoctoral Horizon à Concordia, aujourd'hui professeur adjoint à l'École de justice criminelle de l'Université d'État du Michigan, et Maxime Bérubé, chercheur boursier postdoctoral du CRSH et collaborateur au projet SOMEONE de Concordia, sont les principaux auteurs des articles cités.

APPRENTISSAGE NOUVELLE GÉNÉRATION

**Corps professoral et
programmes de haut calibre,
gages de savoir et d'expertise**

FAITS SAILLANTS

Inauguration du Centre d'études sur l'immobilier Jonathan-Wener

En septembre dernier a eu lieu l'ouverture du Centre d'études sur l'immobilier Jonathan-Wener. Établi à l'École de gestion John-Molson de Concordia, le centre se veut un carrefour d'enseignement et de recherche sur l'immobilier résidentiel et commercial, une première au Canada.

« L'immobilier est un secteur complexe, dont la compréhension requiert énormément de talent et de savoir de la part des personnes qui souhaitent y faire carrière », affirme Jonathan Wener (B. Comm. 1971), président du conseil d'administration de Canderel et chancelier de l'Université Concordia, dont le don de 10 millions de dollars à la Campagne pour Concordia : Place à la nouvelle génération a permis de créer le centre. « J'ai espoir que le centre procurera l'éducation et l'appui dont les étudiantes et étudiants ont besoin pour réussir dans un monde très exigeant. »

Multiplier les possibilités d'apprentissage expérientiel

Le Service de l'apprentissage expérientiel a lancé l'été dernier le programme Réussir malgré tout, destiné à soutenir les personnes les plus susceptibles de rencontrer des obstacles à l'emploi et à l'avancement professionnel. Le programme contribue à favoriser une plus grande équité parmi les étudiantes et étudiants qui profiteront le plus d'une expérience professionnelle rémunérée dans leur domaine d'études.

« Le programme vise à promouvoir l'inclusion en faisant la promotion active de ces possibilités d'apprentissage expérientiel, afin d'aplanir les obstacles que rencontrent souvent les étudiants étrangers, autochtones et de race noire; les personnes de couleur; les étudiants aux prises avec d'importantes difficultés financières; les étudiants parents; ainsi que les étudiants en situation de handicap », explique Nadia Bhuiyan, vice-rectrice exécutive adjointe aux partenariats et à l'apprentissage expérientiel.

Martha Langford, lauréate d'un prix prestigieux de l'AAUC

Martha Langford, professeure-chercheuse distinguée au Département d'histoire de l'art et titulaire de la chaire de recherche et directrice de l'Institut de recherche en art canadien Gail-et-Stephen-A.-Jarislowsky, a obtenu le Prix de reconnaissance 2020 de l'Association d'art des universités du Canada (AAUC). Le Prix de reconnaissance de l'AAUC salue les membres et les non-membres qui ont démontré un dévouement et un engagement profonds envers l'association et les idéaux de la profession.

« Je suis profondément touchée par cet hommage que me rend l'AAUC, une organisation qui encourage véritablement l'interaction entre universitaires établis et émergents – c'est ce qui constitue la pierre angulaire de notre domaine », a affirmé Martha Langford.



Le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance reçoit 1,8 M\$

Le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance de Concordia (CEAPC) a reçu une subvention d'infrastructure de 1,8 million de dollars du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Réparti sur sept ans, cet apport vise à permettre à des organisations de coordonner les efforts de groupes de recherche interdisciplinaire.

Le centre a pour but de favoriser la recherche sur les processus d'enseignement et d'apprentissage, en particulier par la mise au point d'outils et de stratégies pédagogiques, de manière à entraîner des retombées positives sur le plan social. Pour atteindre cet objectif, l'équipe du CEAPC travaille à la croisée des sciences cognitives et motivationnelles, de la conception pédagogique, de la technologie éducative, de la création et de la pédagogie sociale.

Concordia adapte son programme de littératie aux réalités de la pandémie au Kenya ▲

Depuis cinq ans, le CEAPC collabore à un projet de littératie dans les écoles primaires d'une région éloignée du Kenya. Les partenaires collaborateurs utilisaient jusqu'à présent ABRACADABRA, didacticiel interactif qui enseigne les compétences fondamentales en littératie, et READS, catalogue structuré d'histoires numériques gratuites.

Quand les écoles ont fermé en raison de la COVID-19, les partenaires ont mis sur pied un projet pilote appelé ABRA@Home consistant à transformer l'approche de littératie numérique, afin que les élèves et leurs parents puissent utiliser l'outil de chez eux. Ainsi, ils ont pu joindre plus de 100 élèves.

Catherine Mulligan est nommée présidente de la Société canadienne de génie civil

Sols contaminés, ports pollués, sédiments toxiques – ces problèmes ne sont que trop répandus dans une société qui peine à nettoyer son environnement tout en cherchant des sources d'énergie écologiques. Heureusement, les spécialistes du génie environnemental comme Catherine Mulligan veillent au grain.

Professeure au Département de génie du bâtiment, civil et environnemental, Catherine Mulligan est titulaire de la chaire de recherche de Concordia en durabilité géo-environnementale (niveau 1). C'est une pionnière des technologies de réhabilitation vertes ainsi qu'une experte de renommée internationale de la décontamination des eaux, des sols et des sédiments. Elle est la première membre de la communauté de Concordia à devenir présidente de la Société canadienne de génie civil (SCGC) – et la troisième femme à occuper ce poste.

Les cadres en résidence de John-Molson apportent leur expertise à Concordia

Les cadres en résidence de John-Molson ont pour mandat de mettre à profit leur vaste expérience pour soutenir les membres de l'effectif étudiant et du corps professoral de l'école. Corrine Charette (B. Sc. 1975, LL. D. 2011), a occupé ce poste de 2018 à 2020. Son travail porte sur les TI et la gouvernance des données. Louise Champoux-Paillé, qui est l'actuelle cadre en résidence à John-Molson, s'intéresse particulièrement à l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le monde des affaires.

Mme Champoux-Paillé a corédigé plusieurs articles en collaboration avec Anne-Marie Croteau, doyenne de l'École de gestion John-Molson. « Nous avons récemment publié sur le site d'information La Conversation et dans la revue Premières en affaires un article à propos de l'importance et du succès du leadership féminin durant la pandémie », souligne la cadre en résidence.



INSTALLATIONS NOUVELLE GÉNÉRATION

FAITS SAILLANTS

◀ Inauguration d'un carrefour des sciences appliquées de 63 M\$

Le Carrefour des sciences appliquées – un nouveau pavillon de 63 millions de dollars, certifié LEED et doté d'équipement ultramoderne – a été inauguré sur le campus Loyola en décembre. La construction du carrefour a été rendue possible par une enveloppe de 36,7 millions du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. Cette installation de pointe a été stratégiquement conçue pour favoriser la collaboration et la recherche interdisciplinaires entre le corps professoral et les étudiantes et étudiants de la Faculté des arts et des sciences, de l'École de génie et d'informatique Gina-Cody et du Centre d'innovation District 3.

Le carrefour abrite en outre le Centre de recherche en nanoscience, qui mène des travaux révolutionnaires sur plusieurs facettes des nanotechnologies; le Département de génie chimique et des matériaux, qui dispose notamment de moyens de recherche sur le monde postcarbone; et le Centre d'innovation District 3, premier du genre au Canada, où des entrepreneurs scientifiques en phase initiale de développement ont accès à des programmes, à des réseaux et à des installations leur permettant de transformer les résultats de recherche en innovations immédiatement commercialisables.

**Encourager la collaboration multidisciplinaire
et assurer une viabilité à long terme grâce à
des installations de pointe**

INNOVATION NOUVELLE GÉNÉRATION

**Privilégier une approche
créative dans la résolution de
problèmes concrets**

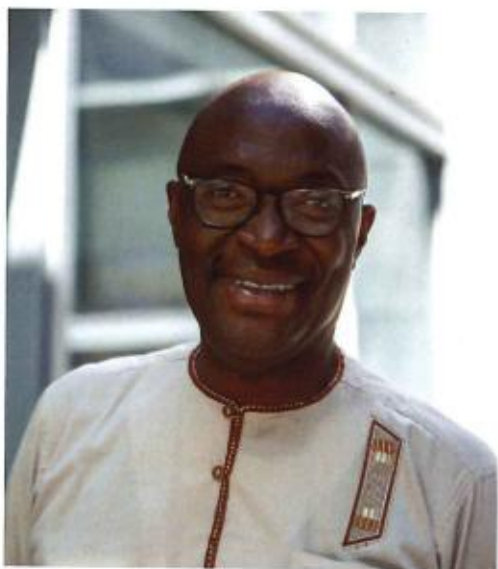
FAITS SAILLANTS

Concordia lance l'Institut des villes nouvelle génération

La pandémie de COVID-19 oblige les villes à transformer leurs espaces publics et leurs services. Elles doivent régénérer leur vitalité économique et culturelle tout en maintenant des pratiques environnementales durables. Voilà le genre de questions auxquelles s'intéressent les chercheuses et chercheurs de disciplines variées, réunis au nouvel Institut des villes nouvelle génération de Concordia.

« Les villes génèrent la majorité du produit intérieur brut mondial et sont des centres d'innovation et de productivité », fait observer Ursula Eicker, directrice par intérim de l'institut et titulaire de la chaire d'excellence en recherche du Canada sur les collectivités et les villes intelligentes, durables et résilientes. « Mais elles sont aussi responsables des deux tiers des émissions de carbone à l'échelle planétaire. Nous devons transformer nos villes afin d'éviter de graves problèmes. »





District 3 crée une voie bioéconomique rapide

L'été dernier, le Centre d'innovation District 3 de Concordia a accueilli BioLingual, un programme intensif de quatre semaines, destiné aux professionnelles et professionnels de la gestion et du génie. Ce programme a pour objectif d'amener les participants à mieux comprendre la science et le langage propres aux biotechnologies – des compétences cruciales pour celles et ceux qui souhaitent travailler à bâtir cette bioéconomie émergente.

Le programme propose diverses occasions d'apprentissage pratique multidisciplinaire dans le cadre de plusieurs séances interactives en ligne et en direct. Les participants ont appris comment sont utilisées les plus récentes technologies dans la conception de solutions biologiques. Ils ont par ailleurs fait connaissance avec des responsables de jeunes entreprises et des scientifiques issus des biotechnologies à la recherche de cofondateurs et de collaborateurs, et ont ainsi pu commencer à se tisser un réseau.

◀ Bâtir l'autoroute numérique de la 5G – et plus

« Dans notre monde de plus en plus interconnecté, la nouvelle génération d'appareils "intelligents" de l'Internet des objets exige des communications rapides et fiables », indique Roch Glitho, professeur et titulaire d'une chaire de recherche du Canada à l'Institut d'ingénierie des systèmes d'information de Concordia.

Le Pr Glitho a été nommé titulaire de la première chaire de recherche industrielle Ericsson-ENCQOR en infonuagique et informatique en périphérie pour la 5G et plus du Canada. L'informatique en périphérie désigne la répartition et le traitement de certaines tâches plus près de la source des données, afin de réduire le risque de retard ou de perte de message. La technologie 5G est l'infrastructure numérique émergente nécessaire à l'implantation imminente d'appareils de l'Internet des objets.

◀ Une nouvelle méthode de synthèse de médicaments au palmarès des grandes découvertes québécoises

Nombre de médicaments modernes sont dérivés de rares molécules présentes dans les plantes et les bactéries, mais sont difficiles à produire en grandes quantités. Or, un processus plus rapide et efficace est présenté dans une étude publiée par Vincent Martin, professeur de biologie à l'Université Concordia et titulaire de la chaire de recherche de l'établissement en génie microbien et en biologie synthétique, et ses collègues de la Californie.

À l'aide d'approches de pointe en biologie synthétique, les scientifiques ont pu produire une grande quantité d'alkaloïde benzylisoquinoline en vue de synthétiser un éventail de structures chimiques naturelles et jamais vues dans la nature dans une plateforme à base de levure. Le Pr Martin estime qu'il pourrait s'agir d'un modèle pour la fabrication à grande échelle de milliers de produits, dont les analgésiques opioïdes que sont la morphine et la codéine.

Québec Science a classé ce travail dans son palmarès des 10 plus importantes découvertes de 2020.

Rassembler les connaissances sur ► l'environnement au profit des intervenants

Selon Maria Maisuradze (B. Comm. 2009), chef de projet de l'Écosystème de la durabilité, dans le temps qu'il faut pour élaborer les cursus et former les professeurs, les processus, les meilleures pratiques et la technologie au programme ont déjà perdu leur pertinence.

Il s'agit là d'un des nombreux problèmes que l'Écosystème de la durabilité, logé à l'École de gestion John-Molson de Concordia, vise à résoudre pour le bien de la collectivité, tant à Montréal qu'ailleurs. Pour franchir cet obstacle, l'Écosystème de la durabilité a conçu les laboratoires d'apprentissage. Ceux-ci visent à approfondir la compréhension d'enjeux en rapide évolution touchant l'environnement, la société et la gouvernance (ESG), et aider à catalyser l'adoption de pratiques durables pour les entreprises, les détenteurs d'actifs et les investisseurs.

Des ingénieurs de Concordia aident à concevoir un drone pour les interventions d'urgence

Professeur au Département de génie électrique et informatique, Luis Rodrigues collabore avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à la mise au point de capacités de contrôle à distance et de conduite autonome pour Ambular, un véhicule urbain d'urgence à mobilité aérienne. Le drone ambulance est destiné au transport vers l'hôpital de personnes coincées dans un environnement urbain exigu ou dangereux.

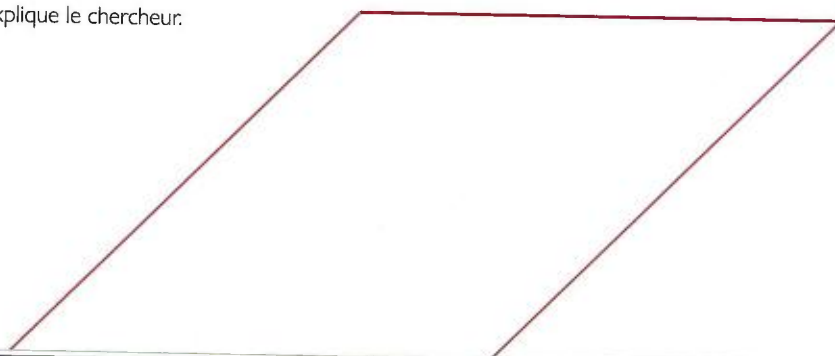
L'équipe Ambular de l'OACI a fait appel au Pr Rodrigues pour l'aider à construire un prototype grandeur nature. « Nous aurons à concevoir des algorithmes pour planifier les trajectoires et contrôler le véhicule en vol de façon sécuritaire en situation d'urgence, du point de départ jusqu'à destination », explique le chercheur.



Un stage fait la promotion de l'investissement socialement et écologiquement responsable

L'École de gestion John-Molson a signé une entente de partenariat avec Gestion de placements Manuvie, laquelle donnera lieu au tout premier stage en placements durables dans une université canadienne. Le programme a accueilli sa première cohorte en mai.

Assorti de trois crédits, le stage permet à des étudiantes et étudiants du premier cycle en gestion de mieux comprendre les principes du placement responsable sur le plan social, environnemental et de la gouvernance en contexte de marché de capitaux. « L'objectif ultime du stage est de faire la démonstration de la supériorité d'une philosophie d'investissement axée sur le respect des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance », explique Amr Addas, professeur associé au Département de finance. « À mon avis, toute décision en matière de placement doit être analysée sous cet angle. »



CONCORDIA EN BREF

**1^{re} en Amérique
du Nord**

parmi les universités de
moins de 50 ans

75 % des classes

comptent moins de
60 étudiants

Meilleure

ville étudiante en
Amérique du Nord

Université nouvelle génération, Concordia repense l'avenir de l'enseignement supérieur. Située à Montréal, ville animée et multiculturelle, Concordia est classée meilleure université du Canada de moins de 50 ans. Elle accueille annuellement quelque 51 000 étudiantes et étudiants grâce à son approche novatrice axée sur l'apprentissage expérientiel et la recherche interfonctionnelle.

MONTREAL : CENTRE D'INNOVATION

Par ses travaux de recherche-cr ation, sa vision progressiste et son engagement dans la communaut , Concordia est r solue   am liorer la ville et la soci t  dont elle fait partie.

DURABILIT 

Initiatives  tudiantes, planification strat gique, cours et occasions de b n volat – le d veloppement durable a sa place dans toutes les sph res de r flexion   Concordia.

ENGAGEMENT

L'Universit  place l'engagement communautaire au c ur de sa mission, de sa vision et de sa raison d' tre en b tissant des relations durables et mutuellement avantageuses et en r pondant aux priorit s locales.

MONTREAL

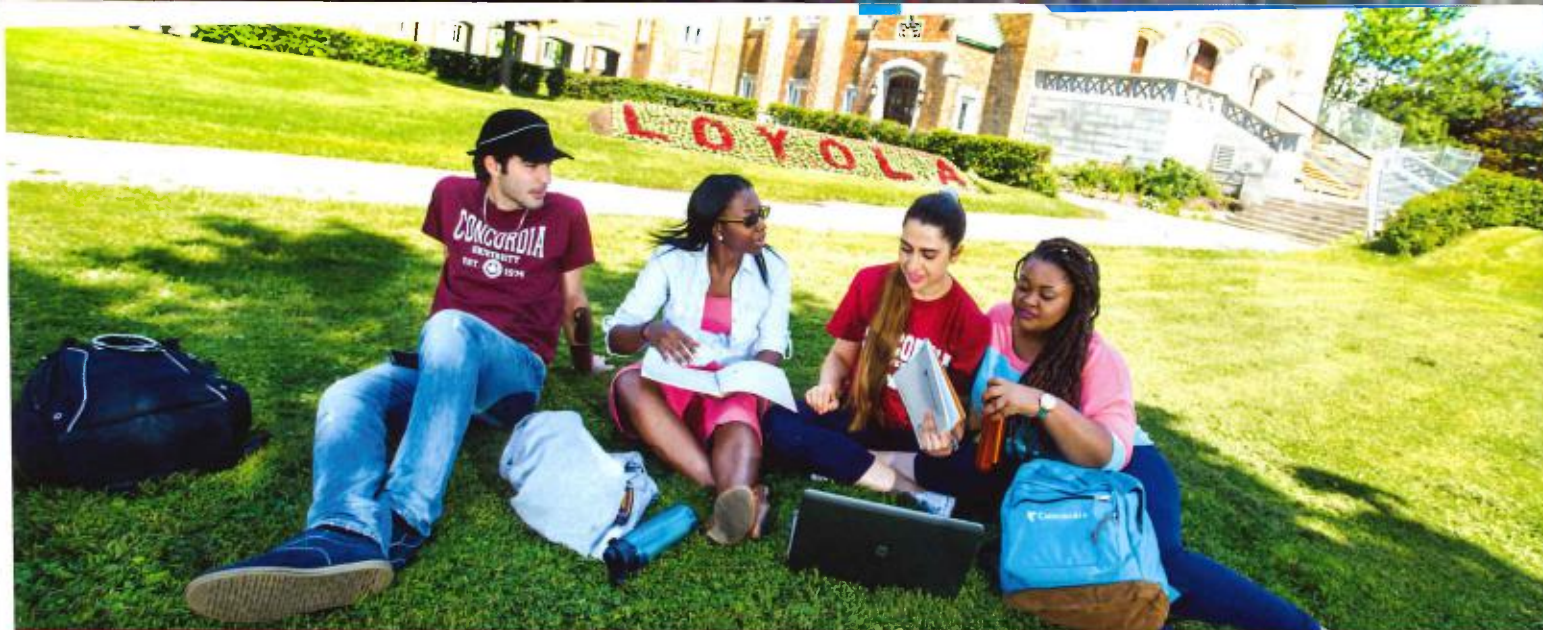
Cette ville cosmopolite – qui offre   ses r sidents et   ses visiteurs une joie de vivre sans pareille – est officiellement un des meilleurs endroits au monde o  faire ses  tudes.

HISTOIRE

Concordia contribue   pr server le riche pass  de la ville par la tenue d'archives et la conservation d'un site patrimonial.

1^{re} au Canada pour la qualit  de son enseignement au regard de l'atteinte des objectifs de d veloppement durable des Nations Unies – palmar s Impact de Times Higher Education

CONCORDIA.CA/FR/A-PROPOS



UNE POPULATION ÉTUDIANTE MULTICULTURELLE ET BRANCHÉE

Concordia offre à son effectif étudiant diversifié 400 programmes de premier cycle, 200 programmes d'études supérieures et six types d'activités d'apprentissage expérientiel.

50 900
étudiants

Plus de 3 000
étudiants coop

Plus de 10 000
étudiants internationaux

150
pays représentés

AUDACIEUSE, INNOVANTE ET TRANSFORMATRICE

Les neuf vecteurs stratégiques de Concordia guident
la conception de notre université nouvelle génération.

1 DOUBLER NOTRE EFFORT DE RECHERCHE
Poursuivre des objectifs de recherche ambitieux, à la mesure de nos compétences, de nos aspirations et de notre goût du défi.

2 FORMER LES ÉRUDITS DE DEMAIN
Offrir aux générations futures une formation transformatrice, ouverte sur l'extérieur et en phase avec le monde actuel.

3 METTRE LA MAIN À LA PÂTE
Tirer parti d'expériences riches, hors des classes, pour approfondir l'apprentissage et stimuler le changement.

4 RÉAGENCER LES MODÈLES EXISTANTS
Proposer des structures souples qui favorisent la mixité intellectuelle et la collaboration interne.

5 EXPÉRIMENTER AVEC AUDACE
Faire preuve d'inventivité et d'initiative dans la création de l'université de demain.

6 TENDRE À UNE CROISSANCE RAISONNÉE
Augmenter la capacité d'inscription dans les secteurs où nos forces s'harmonisent aux tendances de la demande.

7 S'OUVRIR À LA MÉTROPOLE, S'OUVRIR AU MONDE
Engendrer un impact public par la recherche et l'apprentissage.

8 ALLER PLUS LOIN
Refuser le statu quo et oser en faire plus pour les membres de notre communauté.

9 CULTIVER LA FIERTÉ
Célébrer nos réussites tout en nous efforçant de constituer un legs pour les générations à venir.

UN CORPS PROFESSORAL INTÉGRÉ

Évoluant au sein d'un vaste réseau, nos professeurs et chercheurs avant-gardistes stimulent la découverte et l'enrichissement du savoir.

Plus de 2 150

membres du corps
professoral et bibliothécaires

118

chaires de recherche

61,9 M\$

en revenus de recherche

CAP SUR LA DÉCOLONISATION ET L'AUTOCHTONISATION

Concordia reconnaît qu'elle est située en territoire autochtone non cédé et reconnaît la nation Kanien'kehá:ka comme la gardienne des terres et des eaux de la région. L'Université attache la plus grande importance à la vérité, à la réconciliation et aux enjeux autochtones.

1^{re}

majeure en études des peuples
autochtones au Québec

1992

Ouverture du Centre de ressources pour
les étudiantes et étudiants autochtones

1

Plan d'action sur les directions
autochtones

30

bourses destinées aux étudiants
autochtones des cycles supérieurs



ACCORDS BILATÉRAUX POUR LA COLLABORATION ACADÉMIQUE,
 LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET LA RECHERCHE:
 273 ententes actives¹

Institution	Country
Universidad Del Salvador	Argentina
Facultad Latinoamerica de Ciencias Sociales (FLACSO)	Argentina
Australian National University (School of Art and Design)	Australia
Central Queensland University	Australia
Curtin University of Technology	Australia
RMIT University (& RMIT Vietnam)	Australia
Western Sydney University	Australia
University of New South Wales	Australia
University of South Australia	Australia
University of Wollongong	Australia
Swinburne University of Technology	Australia
FH Kufstein Tirol University of Applied Sciences	Austria
Universität Wien	Austria
École de Recherche Graphique	Belgium
Université Catholique de Louvain	Belgium
Université Catholique de Louvain	Belgium
University of Antwerp (Faculty of applied economics)	Belgium
Université Libre de Bruxelles	Belgium
Université de Liège	Belgium
Universidade Federal de Santa Maria (SwB)	Brazil
Universidade Estadual de Campinas	Brazil
Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro (UNIRIO)	Brazil
Universidade de Fortaleza	Brazil
Grupo IBMEC Educacional S.A.	Brazil
Universidade Federal Fluminense	Brazil
Pontificia Universidade Catolica do Rio de Janeiro	Brazil
Universidade de Sao Paulo	Brazil
International Political Science Association (IPSA)	Canada
NSCAD University (Nova Scotia College of Art and Design)	Canada
Universidad de Chile	Chile
Communication University of China	China
Beijing Institute of Technology	China
City University of Hong Kong	China
Hang Seng Management College	China
JC Group	China
Renmin University of China	China
Tongji University	China
VFX Studio (CRIFT)	China
Civil Aviation University of China	China
Inner Mongolia University	China
National Academy of Chinese Theater Arts	China

Institution	Country
Shanghai Caohejing Hi-Tech Park Innovation Center	China
Shenzhen University	China
Southeast University	China
Tianjin Changjian University	China
Xihua University	China
Tsinghua University	China
Harbin Institute of Technology	China
Shanghai University of Finance and Economics	China
Beihang University (BUAA)	China
Communication University of China	China
Zhejiang University	China
Chu Hai College of Higher Education (Hong Kong)	China
Universidad Del Norte	Colombia
Pontificia Universidad Javeriana	Colombia
Escuela De Ingenieria De Antioquia	Colombia
Universidad EAFIT	Colombia
Universidad Nacional de Colombia	Colombia
Zagreb School of Economics and Management	Croatia
University of Zagreb	Croatia
University of Cyprus	Cyprus
Charles University	Czech Republic
Tomas Bata University in Zlin	Czech Republic
Copenhagen Business School	Denmark
Danish School of Media and Journalism	Denmark
Teateroen	Denmark
AARHUS University	Denmark
University of Copenhagen	Denmark
American University in Cairo	Egypt
Egyptian Armament Authority	Egypt
African Union Commission	Ethiopia
Aalto University (School of Business - Mikkeli Campus)	Finland
University of Lapland	Finland
Université Paris-Dauphine (Paris 9)	France
Institut Supérieur de Gestion (ISG)	France
Groupe ESSCA	France
Institut de Management de Communication Interculturels (ISIT Paris)	France
École des mines d'Alès	France
ESIEA Graduate School of Engineering	France
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)	France
ESIEA Graduate School of Engineering	France
École Supérieure d'Art et Design Grenoble Valence	France
École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes	France
Institut Polytechnique des Sciences Avancées (IPSA)	France
Institut Polytechnique des Sciences Avancées (IPSA)	France
ESSEC Business School	France

Institution	Country
ICN Business School Artem	France
IGS Group- The American Business School of Paris	France
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE-SUPAERO)	France
Sciences Po Paris (Institut d'Études Politiques de Paris)	France
Sciences Po Toulouse	France
Strate École de Design	France
Université de Bordeaux	France
Université Jean-Moulin Lyon 3	France
ESCE International Business School	France
Université Paul-Valéry, Montpellier 3	France
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	France
EIGSI Engineering School La Rochelle-Casablanca	France
École Nationale Supérieure d'Art de Nancy	France
Institut Mines-Télécom	France
Institut Polytechnique de Grenoble	France
Institut Mines-Télécom	France
SKEMA Business School	France
Université Rennes 2	France
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	France
SKEMA Business School	France
INSA Toulouse	France
European School of Visual Arts	France
École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon	France
ESC Rennes School of Business	France
École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux	France
Université François-Rabelais de Tours	France
Université Stendhal-Grenoble 3	France
Neoma Business School	France
La Villa Arson, École Nationale Supérieure D'Art	France
Sciences Po Aix	France
Université Paris I Panthéon-Sorbonne	France
Université Paris 8	France
Haute École des Arts du Rhin	France
Université Pierre Mendès France Grenoble 2	France
ESSEC Business School	France
Institut Polytechnique de Grenoble	France
WHU-OTTO Beisheim School of Management	Germany
Karlsruhe University of Education	Germany
Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg	Germany
HHL Leipzig Graduate School of Management	Germany
Bauhaus-Universität Weimar	Germany
Bauhaus-Universität Weimar (ERASMUS+)	Germany
EBS Business School (EBS Universität Für Wirtschaft Und Recht)	Germany
Frankfurt School of Finance and Management GMBH	Germany
Fulda University of Applied Sciences	Germany

Institution	Country
Goethe University Frankfurt	Germany
Humboldt - Universität Zu Berlin	Germany
Bauhaus-Universität Weimar (ERASMUS+)	Germany
University of Freiburg	Germany
University of Mannheim	Germany
Westfälische Wilhelms-Universität Münster	Germany
Hamburg University of Technology	Germany
Karlsruhe Institute of Technology	Germany
Leuphana University	Germany
University of Applied Science Stuttgart (HFT)	Germany
Ludwig-Maximilians-Universität München	Germany
Musikhochschule Lübeck	Germany
Technische Universität München	Germany
University of Macedonia	Greece
University of Iceland	Iceland
University of Iceland	Iceland
National Institute of Design	India
Indian Institute of Management Bangalore	India
Indian Institute of Technology Delhi	India
Indian Institute of Technology Delhi	India
Indian Institute of Technology Madras	India
University of Delhi	India
Indian Institute of Management Bangalore	India
Indian Institute of Technology Delhi	India
Indian Institute of Technology Ropar	India
University of Calcutta	India
Teri School of Advanced Studies	India
National Institute of Pharmaceutical Education and Research	India
Vel Tech Rangarajan Dr.Sagunthala R&D	India
Ministry of Religious Affairs	Indonesia
National University of Ireland Galway	Ireland {Republic}
National University of Ireland Maynooth	Ireland {Republic}
University College Cork	Ireland {Republic}
Dublin Institute of Technology	Ireland {Republic}
University College Dublin	Ireland {Republic}
Techion - Israel Institute of Technology	Israel
Ben-Gurion University of the Negev	Israel
Bezalel Academy of Arts and Design	Israel
Tel Aviv University	Israel
Rothberg International School - Hebrew University	Israel
Roma Tre University	Italy
University of Bologna	Italy
SAA S.C.A.R.L., School of Management	Italy
University of Naples Federico II	Italy
University of Padova	Italy

Institution	Country
Università Cattolica del Sacro Cuore	Italy
University of Calabria	Italy
Università IUAV Di Venezia	Italy
University of Genoa	Italy
University of Genoa	Italy
Kansai Gaidai University	Japan
Sony Imaging Products and Solution	Japan
Waseda University	Japan
Waseda University	Japan
Kyoto University	Japan
Canada-Japan Strategic Interchange program (The Governors of the University of Alberta)	Japan
Hiroshima City University	Japan
International University of Japan, Graduate School of International Management	Japan
Keio University	Japan
Seinan Gakuin University	Japan
Hiroshima City University	Japan
Jordan University of Science and Technology	Jordan
Higher Council for Science and Technology	Jordan
Ministry of Education	Kenya
University of Nairobi	Kenya
Sogang University	Korea South
Hanyang University	Korea South
Soongsil University	Korea South
CONTEC Co.Ltd	Korea South
American University of Beirut	Lebanon
National Council for Scientific Research Lebanon	Lebanon
Notre Dame University Louaize	Lebanon
University of Malaya	Malaysia
National Institute of Biotechnology Malaysia	Malaysia
Universidad Iberoamericana	Mexico
Universidad de Monterrey	Mexico
Instituto Tecnológico Y De Estudios Superiores De Monterrey	Mexico
Fundacion Universidad de Las Americas, Puebla (UDLAP)	Mexico
Universidad de Guanajuato	Mexico
École de gouvernance et d'économie de Rabat	Morocco
Maastricht University	Netherlands
Amsterdam University of Applied Sciences, School of Economics and Management	Netherlands
HU University of Applied Sciences Utrecht (Hogeschool Utrecht)	Netherlands
Radboud University	Netherlands
University of Groningen	Netherlands
VU University Amsterdam	Netherlands
Auckland University of Technology	New Zealand

Institution	Country
Østfold University College (Norwegian Theatre Academy)	Norway
BI Norwegian School of Management	Norway
Oslo and Akershus University College of Applied Sciences	Norway
Warsaw School of Economics	Poland
Warsaw School of Economics	Poland
Warsaw School of Economics	Poland
Financial University under the Government of the Russian Federation	Russian Federation
Sup de Co Dakar École de Commerce	Senegal
Nanyang Technological University	Singapore
Nanyang Technological University	Singapore
National University of Singapore	Singapore
Singapore Management University	Singapore
Universidad Carlos III de Madrid	Spain
University Alfonso X El Sabio	Spain
Universidad Pontificia Comillas	Spain
Universitat Autònoma de Barcelona	Spain
University of La Rioja	Spain
Universidad de Navarra	Spain
Centro Universitario de Artes TAI/TAI Madrid School of The Arts	Spain
Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea	Spain
University of Barcelona	Spain
Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea	Spain
International Institute of Knowledge Management	Sri Lanka
Gothenburg University	Sweden
Lund University	Sweden
University of Geneva	Switzerland
University of Lausanne	Switzerland
Zurich University of the Arts	Switzerland
Zurich University of Applied Sciences, School of Management and Law	Switzerland
The University of the West Indies, Jamaica, Trinidad & Tobago, Barbados	Trinidad & Tobago
Anglia Ruskin University	United Kingdom
Swansea University	United Kingdom
University of Newcastle Upon Tyne	United Kingdom
University of Strathclyde	United Kingdom
University of Leeds	United Kingdom
Glasgow School of Art	United Kingdom
Bath Spa University	United Kingdom
City University of London	United Kingdom
Keele University	United Kingdom
Kingston University	United Kingdom
Leeds Beckett University (Leeds Metrop)	United Kingdom
University of Abertay Dundee	United Kingdom
University of Birmingham	United Kingdom
University of Hertfordshire Higher Education Corporation	United Kingdom
University of Kent	United Kingdom

Institution	Country
University of Manchester	United Kingdom
University of London (Royal Holloway and Bedford New College)	United Kingdom
University of Nottingham	United Kingdom
University of Warwick	United Kingdom
Embry-Riddle Aeronautical University	United States
San Francisco State University	United States
University of New Mexico	United States
University of South Florida	United States
ALGANT (10 partners)	Various countries
International Forum for the Certification of Educational Services (IFCES)	Various countries

1 CONCORDIA ENTREPRENDRA UN GRAND EXERCICE D'ANALYSE ET D'ÉVALUATION DE SES ENTENTES INTERNATIONALES EN 2021-2022

LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES – DU 1^{ER} MAI 2020 - 30 AVRIL 2021

Nom	Département ou Faculté	Notes	Date visée pour la mise en oeuvre*	Date d'approbation du Sénat
Certificat en intervention pastorale	Département de théologie	Changement de nom du programme	Mai 2020	Décembre 2019
Certificat d'études supérieures en thérapie par le jeu	Département des thérapies par les arts	New graduate certificate	Mai 2020	Décembre 2019
Mineure en journalisme scientifique	Département de journalisme	Nouveau programme	Mai 2020	Janvier 2020
Baccalauréat en informatique	Département d'informatique et de génie logiciel	Changement de nom du programme	Mai 2020	Avril 2020

MERCI!

La généreuse communauté de Concordia nous aide à nous démarquer à titre d'université nouvelle génération du Canada. Grâce aux cercles de reconnaissance, nous pouvons souligner l'appui de ces dévoués bienfaiteurs et bienfaitrices de l'Université.

« Les donatrices et donateurs de Concordia contribuent énormément au succès de l'Université. Nos différents cercles reconnaissent la générosité des quelque personnes qui nous appuient. Un grand merci! Nous vous sommes immensément reconnaissants. »

— GRAHAM CARR, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Apprenez-en plus à concordia.ca/reconnaissance



CERCLE DES BÂTISSEURS ET
DES AMIS DU CHANCELIER

- Dons cumulés de 100 000 \$ ou plus au cours d'une vie



Cercle du
soutien loyal
DE CONCORDIA

- Dons versés cinq années consécutives ou plus
- Dons versés 25 années ou plus



CERCLES DE
BIENFAITEURS EXEMPLAIRES

- **Le cercle du doyen :**
Dons annuels se situant entre 500 \$ et 1 999 \$
- **Le cercle du recteur :**
Dons annuels se situant entre 2 000 \$ et 24 999 \$



SOCIÉTÉ DU
PATRIMOINE

- Dons planifiés ou legs

CONCORDIA

CONCORDIA.CA



T22-74764

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

2020-2021

Octobre 2021

TABLE DES MATIÈRES

Indicteurs de réussite et de diplomation	4
Mesures prises pour l'encadrement des étudiants	6
Programmes d'activités de recherche	28
Rapport sur la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur	38
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.13	46
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.16	48
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.19	56
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.25.1	65
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.25.3	75
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.28	97
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.31.3	101
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.33	105
Grille des indicateurs (Annexe 4)	108

Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Plein

Nouveaux inscrits à l'automne 2014 et statut à l'automne 2021

		Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (années) - moins de 100 crédits	Durée moyenne des études (années) - 100 cr et +
Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2014	Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2021	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2021	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)		
Baccalauréat										
3 Sciences pures	411	294	110	7	71.5%	26.8%	1.7%	73.2%	4.0	5.1
4 Sciences appliquées	586	458	104	24	78.2%	17.7%	4.1%	82.3%	4.7	4.8
5 Sciences sociales	1,267	865	378	24	68.3%	29.8%	1.9%	70.2%	4.1	4.6
6 Sciences de l'éducation	125	95	29	1	76.0%	23.2%	0.8%	76.8%	4.4	4.4
7 Administration	1,052	920	119	13	87.5%	11.3%	1.2%	88.7%	4.2	4.8
8 Beaux-Arts	506	359	136	11	70.9%	26.9%	2.2%	73.1%	4.0	4.6
9 Lettres	249	167	77	5	67.1%	30.9%	2.0%	69.1%	4.1	4.8
Sous-Total 1er c	4,196	3,158	953	85	75.3%	22.7%	2.0%	77.3%		
Maîtrise										
3 Sciences pures	39	30	8	1	76.9%	20.5%	2.6%	79.5%	3.2	
4 Sciences appliquées	520	449	70	1	86.3%	13.5%	0.2%	86.5%	2.6	
5 Sciences sociales	148	120	23	5	81.1%	15.5%	3.4%	84.5%	3.1	
6 Sciences de l'éducation	56	47	8	1	83.9%	14.3%	1.8%	85.7%	3.1	
7 Administration	124	109	12	3	87.9%	9.7%	2.4%	90.3%	2.8	
8 Beaux-Arts	104	96	6	2	92.3%	5.8%	1.9%	94.2%	3.1	
9 Lettres	59	51	8	-	86.4%	13.6%	-	86.4%	2.6	
Sous-Total 2e c	1,050	902	135	13	85.9%	12.9%	1.2%	87.1%		
Doctorat										
3 Sciences pures	16	9	3	4	56.3%	18.8%	25.0%	81.3%	5.7	
4 Sciences appliquées	73	42	11	20	57.5%	15.1%	27.4%	84.9%	5.4	
5 Sciences sociales	54	16	9	29	29.6%	16.7%	53.7%	83.3%	6.0	
6 Sciences de l'éducation	7	4	-	3	57.1%	-	42.9%	100.0%	6.1	
7 Administration	10	4	3	3	40.0%	30.0%	30.0%	70.0%	5.8	
8 Beaux-Arts	16	7	1	8	43.8%	6.3%	50.0%	93.8%	5.9	
9 Lettres	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0	
Sous-Total 3e c	176	82	27	67	46.6%	15.3%	38.1%	84.7%		
Total, 1er, 2e, 3e c.										
	5,422	4,142	1,115	165	76.4%	20.6%	3.0%	79.4%		

Source: Université Concordia, Système d'information sur les étudiants

Notes: Diplômés: ont reçu un diplôme (pas nécessairement dans le programme d'origine)

Poursuivant leurs études: n'ont pas reçu de diplôme, mais inscrits au moins une fois durant les 2 années académiques précédentes

Abandons: Pas inscrits durant les 2 années académiques précédentes

Durée moyenne: pour les étudiants qui ont reçu un diplôme dans leur cycle d'études d'origine

Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Partiel

Nouveaux inscrits à l'automne 2014 et statut à l'automne 2021

		Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (nombre d'années) - moins de 100 crédits	Durée moyenne des études (nombre d'années) - 100 cr et +
Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2014	Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2021	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2021	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)		
Baccalauréat										
3 Sciences pures	36	27	55	14	28.1%	57.3%	14.6%	42.7%	5.2	5.0
4 Sciences appliquées	175	64	72	39	36.6%	41.1%	22.3%	58.3%	5.5	5.3
5 Sciences sociales	603	213	320	76	35.0%	52.5%	12.5%	47.5%	5.2	5.5
6 Sciences de l'éducation	48	20	21	7	41.7%	43.8%	14.6%	56.3%	5.1	5.3
7 Administration	303	183	76	44	60.4%	25.1%	14.5%	74.3%	5.4	5.7
8 Beaux-Arts	246	98	123	25	39.8%	50.0%	10.2%	50.0%	4.8	4.9
9 Lettres	140	32	33	15	22.9%	66.4%	10.7%	33.6%	5.3	5.3
Sous-Total 1er c	1,617	637	760	220	39.4%	47.0%	13.6%	53.0%		
Maîtrise										
3 Sciences pures	3	1	2	-	33.3%	66.7%	-	33.3%	4.0	
4 Sciences appliquées	39	24	12	3	61.5%	30.8%	7.7%	69.2%	3.8	
5 Sciences sociales	3	6	2	1	66.7%	22.2%	11.1%	77.8%	3.8	
6 Sciences de l'éducation	16	10	3	3	62.5%	18.8%	18.8%	81.3%	3.4	
7 Administration	30	27	3	-	90.0%	10.0%	-	90.0%	3.8	
8 Beaux-Arts	3	3	-	-	100.0%	-	-	100.0%	5.3	
9 Lettres	8	8	-	-	100.0%	-	-	100.0%	3.1	
Sous-Total 2e c	108	79	22	7	73.1%	20.4%	6.5%	79.6%		
Doctorat										
3 Sciences pures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4 Sciences appliquées	1	-	1	-	-	-	-	-	-	
5 Sciences sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
6 Sciences de l'éducation	2	-	-	2	-	-	-	-	-	
7 Administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
8 Beaux-Arts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
9 Lettres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-Total 3e c	3	-	1	2	-	33.3%	66.7%	66.7%		
Total, 1er, 2e, 3e c.										
	1,728	716	783	229	41.4%	45.3%	13.3%	54.7%		

DIRECTIVES SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS À LA MAÎTRISE
Dernière mise à jour le 16 janvier 2017

Ces directives remplacent le document Directives pour les
superviseurs et les étudiants des cycles supérieurs.

Elles ont été approuvées par le conseil de l'École des
études supérieures le 6 mai 1996.

A. Préambule	1
B. Contexte	1
C. Directives.....	2
1. Définition de l'encadrement	2
1.1. Qui peut encadrer les étudiants?.....	2
1.2. Établissement d'un comité d'encadrement	3
2. Résumé des procédures et des responsabilités.....	4
2.1. École des études supérieures.....	4
2.2. Facultés	4
2.3. Directeurs de département et du programme d'études supérieures	4
2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs	5
2.5. Étudiants	7
D. Rapports d'étape.....	8
E. Résolution des conflits	9
F. Annexe.....	9

A. PRÉAMBULE

Les présentes directives ont été préparées pour rehausser la contribution de la formation aux cycles supérieurs au développement intellectuel et à la réussite scolaire des étudiants de l'Université Concordia (« l'Université »). Les rôles et responsabilités de tous les partenaires de formation aux cycles supérieurs sont conformes à l'ensemble des politiques de l'Université en matière de conduite responsable et d'intégrité dans la recherche et le savoir.

Il est important de souligner que les étudiants sont des partenaires de l'entreprise universitaire et de reconnaître le statut de leur pouvoir différentiel, surtout en ce qui concerne leur superviseur. Certains étudiants pourraient avoir l'impression de s'exposer à des risques s'ils se plaignent de leur superviseur ou expriment leur désaccord avec lui. Parallèlement, les professeurs qui occupent un nouveau rôle de conseiller ont besoin de soutien et d'encadrement par leurs pairs à l'échelle du département. Par conséquent, il incombe au département, aux superviseurs et aux étudiants de promouvoir un milieu où les attentes et les préoccupations font l'objet de discussions franches.

De plus, les directives sont conçues pour encourager les unités à examiner leurs programmes d'études supérieures et à définir leurs propres politiques et procédures, tout en assurant le maintien de l'excellence universitaire. Chaque unité d'enseignement doit disposer de politiques et de procédures explicites sur les conseils et l'encadrement offerts aux étudiants, de moyens établis pour informer les étudiants des procédures et des échéances (p. ex. séances d'orientation et manuels) et de mécanismes de résolution des plaintes conformes à ses pratiques et à ses disciplines. Par ailleurs, il incombe aux étudiants de prendre connaissance de ces politiques et procédures.

Enfin, les présentes directives doivent être lues conjointement avec les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

B. CONTEXTE

En raison de l'éventail de diplômes en recherche et de domaines de recherche, il existe un écart considérable dans les types d'encadrement dont les étudiants ont besoin. De façon générale, les modèles varient entre les activités d'apprentissage dans le cadre desquelles les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit et constant de la part de leur superviseur, et les situations de nature plus autonome où les étudiants, qui sont essentiellement des chercheurs indépendants, bénéficient des conseils réguliers de leur superviseur, mais qui assument sinon la plupart des responsabilités destinées à faire avancer un programme de recherche. Dans tous les cas, les étudiants doivent devenir de plus en plus autonomes au cours de leur programme d'études. Il est essentiel d'organiser régulièrement des consultations et des évaluations formelles et informelles entre les étudiants et les superviseurs afin de maximiser les retombées de leur collaboration et de réduire au minimum les malentendus.

Même s'il est important de reconnaître le rôle de leadership des superviseurs, on s'attend à ce que les étudiants partagent leur responsabilité pour maintenir ouverts les modes de communication et définir et atteindre leurs propres objectifs comme étudiants et chercheurs.

C. DIRECTIVES

L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs aide les étudiants à :

- favoriser l'intégrité universitaire ainsi que l'éthique et les normes professionnelles;
- cheminer dans leur programme en comprenant bien les exigences, les règles et les procédures appropriées et en assurant la résolution rapide d'éventuels problèmes;
- apprendre les méthodes essentielles, les concepts et la culture de leur discipline et mener des recherches de qualité supérieure et de grande importance;
- s'engager dans le contexte élargi de la discipline et auprès des communautés pertinentes de chercheurs et préparer leur parcours professionnel à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire;
- réaliser leur plein potentiel de chercheur en offrant un cadre de soutien stimulant sur le plan intellectuel.

1. Définition de l'encadrement

L'encadrement représente la relation professionnelle établie entre un ou plusieurs professeurs et un étudiant en vue de l'aider à améliorer ses aptitudes intellectuelles pour lui permettre d'obtenir son diplôme universitaire. Fondamentalement, l'encadrement vise le transfert des connaissances et de l'expérience d'un professeur spécialisé dans un certain domaine à un étudiant dans une période prédéfinie pour le préparer à l'exercice d'une profession dans ce domaine. Il est important que l'étudiant et le superviseur maintiennent une relation sans lien de dépendance pendant la période d'encadrement.

Dans certains programmes, les superviseurs sont désignés lors du processus d'admission et chaque étudiant est jumelé à un superviseur après son inscription. Pour les programmes dans lesquels un superviseur n'est pas désigné lors du processus d'admission, le département est responsable de fournir de l'encadrement dans un domaine où il dispose de superviseurs compétents et pour lequel l'étudiant a manifesté son intérêt. Par conséquent, les départements doivent admettre uniquement les étudiants avec lesquels il sera raisonnablement possible de jumeler un professeur à titre de superviseur, au besoin. Cela dit, il n'est pas garanti qu'un étudiant sera jumelé à un superviseur en particulier. Les superviseurs doivent être nommés au cours des 12 premiers mois du programme de l'étudiant. Néanmoins, il doit être reconnu que dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de trouver un superviseur pour un étudiant. Il est cependant attendu que des efforts raisonnables seront déployés pour permettre à l'étudiant et au département de conclure une entente en matière d'encadrement qui conviendra aux deux parties.

1.1. Qui peut encadrer les étudiants?

Habituellement, les professeurs à temps plein et permanents titulaires d'un diplôme terminal de l'Université Concordia et qui ont un poste de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur peuvent offrir de l'encadrement aux étudiants. Les autres professeurs qui répondent aux critères établis par le département auquel ils sont associés, qui comportent habituellement des réalisations importantes et pertinentes en matière de recherche, peuvent être nommés par le directeur du programme d'études supérieures de l'École des études supérieures aux fins d'approbation.

La candidature d'un cosuperviseur provenant d'une autre université ou d'un secteur non universitaire (comme l'industrie) peut être prise en compte à condition qu'une demande (incluant le curriculum vitae du cosuperviseur proposé) soit présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui pourra approuver la nomination à titre de cas particulier. Dans cette demande, on doit indiquer les moyens par lesquels on maintiendra une réelle interaction. Les cosuperviseurs externes doivent respecter ces directives en matière d'encadrement. Les professeurs émérites de Concordia, les professeurs nommés pour une durée limitée et les professeurs nommés pour une durée prolongée et les professeurs affiliés peuvent également cosuperviser les demandes d'approbation en cours des départements. Les cosuperviseurs doivent également respecter les critères énoncés ci-dessus. Habituellement, on ne doit compter qu'un seul cosuperviseur.

Dans les cas de cosupervision qui concernent l'entente de [cotutelle](#) et l'entente établie avec le [consortium ALGANT](#), veuillez consulter les directives concernées.

1.2. Établissement d'un comité d'encadrement*

En plus de disposer d'un superviseur, tous les étudiants doivent également disposer d'un comité d'encadrement qui pourra les aider tout au long de leur programme. Ce comité doit être mis en place dès le début du programme de l'étudiant en collaboration avec le superviseur et le directeur du programme d'études supérieures. Tous les efforts doivent être déployés pour assurer le maintien du comité tout au long de la progression de l'étudiant dans le cadre du programme. Certaines situations pourraient cependant exiger des changements.

Même s'ils sont partis à la retraite, les membres du comité peuvent continuer à siéger à titre de membres à condition d'en avoir reçu l'approbation de la part de leur programme disciplinaire (ou d'un équivalent fonctionnel) et de continuer à respecter les critères établis par leur programme d'études supérieures en matière d'encadrement des étudiants.

Les membres du comité doivent être en mesure de fournir une expertise qui complète et élargit celle du superviseur. Ils servent de précieux groupe de rétroaction dans les discussions relatives aux nouvelles idées issues de la recherche. En cas de problèmes avec le superviseur, les membres du comité peuvent donner des conseils, faire du mentorat et au besoin, fournir des services de médiation afin de trouver une solution. Par conséquent, les comités de supervision de thèse sont plus utiles s'ils sont formés le plus tôt possible lors du programme de l'étudiant, à condition que ses membres soient sélectionnés judicieusement et que l'étudiant et ceux-ci soient désireux et en mesure d'interagir plus fréquemment que dans le cadre de la réunion annuelle obligatoire.

La relation entre les membres du comité et les étudiants doit être de nature universitaire. Toute relation personnelle pouvant compromettre ou influencer cette relation pédagogique peut constituer un conflit d'intérêts (p. ex. relation familiale ou intime, relation d'affaires). Les membres du comité doivent également s'efforcer de reconnaître et de gérer les conflits d'intérêts qui pourraient exister entre eux. Le directeur ou le président du programme d'études supérieures doit être informé de ces conflits d'intérêts potentiels. En cas de conflit d'intérêts, les membres examinateurs doivent se retirer du comité. Pour en savoir plus sur le rôle de l'École des études supérieures, des présidents des comités d'examen de thèses et des comités d'examen de thèses, consultez les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

* La section 1.2 s'applique uniquement aux programmes de maîtrise qui font actuellement appel aux comités de supervision.

2. Résumé des procédures et des responsabilités

En ce qui concerne les directives sur l'encadrement, voici le rôle de l'École des études supérieures, des facultés, des départements, des directeurs de programme d'études supérieures, des mentors et superviseurs et des étudiants :

2.1. École des études supérieures

On s'attend à ce que l'École des études supérieures respecte les exigences suivantes :

- élaborer, réviser et mettre en œuvre les directives, les politiques et les règlements concernant les activités d'encadrement et les examens liés aux thèses, conformément aux règles établies par le conseil de l'École des études supérieures;
- offrir des services de médiation et d'arbitrage des conflits découlant de l'interprétation des règlements, des directives et des politiques de l'École des études supérieures;
- fournir des conseils relatifs à tous les aspects du programme et aux éventuelles situations conflictuelles;
- suivre les progrès des étudiants et rester au fait de leurs activités de recherche (rapport d'étape annuel);
- surveiller le processus d'examen de thèse (l'École des études supérieures peut assister aux procédures).

2.2. Facultés

On recommande ce qui suit aux facultés :

- évaluer et améliorer la qualité des activités d'encadrement et soutenir les nouveaux superviseurs, notamment par l'intermédiaire d'ateliers ou de modèles de mentorat; élaborer des procédures de surveillance de la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et de formulation de commentaires constructifs aux superviseurs;
- reconnaître que l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs fait partie intégrante de la responsabilité universitaire de l'unité d'enseignement et en tenir compte dans la répartition de la charge de travail et l'enseignement des cours de cycles supérieurs;
- définir des critères d'excellence liés à l'encadrement et à l'enseignement supérieur adaptés à leur discipline et récompenser convenablement les professeurs qui respectent ces critères, notamment dans les décisions concernant la permanence et l'avancement ou les primes au mérite.

2.3. Directeurs de département et du programme d'études supérieures

Le département, par l'intermédiaire du directeur du programme d'études supérieures, joue un rôle essentiel dans le jumelage initial du superviseur et de l'étudiant. Le directeur du département et le directeur du programme d'études supérieures s'engagent à travailler avec les étudiants pour les aider à réussir leur programme et à atteindre leurs objectifs universitaires et peuvent les guider dans l'établissement et le maintien d'une relation productive avec leur superviseur. Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'établir ou de maintenir une telle relation avec un superviseur approprié peuvent être retirés du programme.

Chaque département et chaque faculté doivent disposer de directives écrites sur le rôle et les responsabilités du superviseur et du comité d'encadrement, ainsi que sur la composition du comité. Pour ce qui est des programmes sans comité d'encadrement, les responsabilités doivent être incluses dans celles du superviseur.

Les directeurs de département et de programme d'études supérieures sont tenus de respecter ce qui suit :

- s'assurer que les règlements du département concernant la sélection des superviseurs sont conformes aux exigences de l'Université et communiquer ces règlements aux superviseurs et étudiants potentiels;
- suivre la relation entre le superviseur et l'étudiant pour contribuer à sa stabilité et orienter l'étudiant vers le directeur du programme d'études supérieures en cas de problème;
- établir des procédures pour assurer la continuité de l'encadrement lorsqu'un étudiant est séparé d'un superviseur. Par exemple, lorsque ce dernier prend un congé sabbatique, part à la retraite ou change d'université ou lorsque l'étudiant s'absente pour effectuer du travail sur le terrain ou accepte un emploi avant de présenter sa thèse. Aucun étudiant ne doit être laissé sans encadrement pendant plus de deux mois;
- répondre rapidement aux demandes de remplacement des superviseurs ou d'un membre du comité de supervision de thèse. Le département doit examiner chaque cas afin de mettre en œuvre une solution de rechange en matière d'encadrement, le cas échéant;
- informer toutes les parties que dans les cas où la recherche est effectuée dans le cadre d'une recherche contractuelle, l'accès du public peut être limité.

2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs

On s'attend à ce que les mentors et les superviseurs respectent les exigences suivantes :

- être compétents dans le domaine de recherche proposé par l'étudiant;
- évaluer les progrès réalisés par l'étudiant au cours du programme d'études supérieures;
- superviser les travaux de recherche des étudiants en leur offrant de l'encadrement et des consignes liées aux études sur la recherche d'une manière généralement énoncée dans les pratiques et les traditions de leur discipline et de leur département universitaire;
- discuter avec les étudiants de la nature générale de leur relation de travail tôt dans les étapes de développement de leur collaboration pour que les attentes des deux partis soient compatibles concernant notamment la fréquence des rencontres et le délai entre la présentation et l'évaluation des travaux écrits;
- mettre sur pied un comité de supervision de thèse approprié. Si l'étudiant n'est pas à l'aise avec l'un ou l'autre des membres, il doit le signaler au superviseur et lui en expliquer les motifs. Le superviseur peut ensuite suggérer un membre remplaçant;
- établir un calendrier réaliste pour la réalisation des différentes étapes du programme;
- formuler des commentaires en temps opportun sur les documents écrits soumis par les étudiants, notamment sur la pertinence de présenter des thèses pour examen;
- être ouverts, honnêtes et justes avec l'étudiant lorsque ses résultats scolaires ne répondent pas aux attentes. Bien qu'il puisse être difficile de faire face à un rendement scolaire inadéquat, il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger un programme d'études lorsque les chances de réussite de l'étudiant sont faibles;
- chercher activement à assurer la disponibilité des ressources de base nécessaires pour la recherche et à discuter des problèmes liés au soutien ou au financement avec l'étudiant;

- contribuer au perfectionnement professionnel général de l'étudiant par les moyens suivants : participation à des séminaires et à des colloques et présentation de travaux lors de conférences à l'échelle locale, nationale ou internationale; publication de travaux au moment approprié; profiter des nombreuses offres proposées par l'Université en matière de perfectionnement professionnel, notamment le programme GradProSkills; aider l'étudiant à faire la transition entre son programme et le marché du travail (par exemple, en lui donnant des conseils sur les perspectives de carrière, dont celles à l'extérieur du milieu universitaire, l'état du marché du travail, la façon de préparer un curriculum vitae et les stratégies de lancement liées à une carrière universitaire ou à une autre carrière professionnelle); en lui présentant des collègues de la profession; faciliter l'établissement d'un réseau professionnel et être disposé à rédiger des lettres de recommandation et à les transmettre aux personnes-ressources pertinentes;
- s'assurer que le milieu de recherche est sécuritaire, équitable et exempt de harcèlement et de discrimination;
- prendre les dispositions appropriées avec les étudiants lorsqu'ils prennent un congé sabbatique ou sont en congé prolongé;
- en cas de conflit dans la relation superviseur-étudiant, il est nécessaire de discuter rapidement du problème avec l'étudiant et le directeur du programme d'études supérieures (consulter la Section E relative à la résolution des conflits pour obtenir des précisions);
- agir conformément aux principes de base de la justice naturelle, de l'intégrité universitaire et du professionnalisme et gérer de façon semblable les situations conflictuelles pouvant découler de la relation avec l'étudiant;
- discuter des problèmes liés à la publication (y compris la paternité des œuvres) avec l'étudiant au début de son programme. Il est recommandé d'établir une entente écrite afin de protéger les intérêts de chaque partie;
- remettre un document écrit à l'étudiant et au directeur des études supérieures en cas de retrait de l'encadrement d'un étudiant;
- reconnaître les défis uniques auxquels les étudiants étrangers peuvent faire face à leur arrivée à Concordia. Les étudiants étrangers peuvent profiter d'aide supplémentaire, surtout au début de leur programme, alors qu'ils s'adaptent à un nouveau milieu universitaire et culturel et dans certains cas, à une université anglophone. Des discussions claires et constructives pourraient être engagées dans les premières semaines et les premiers mois sur des questions telles que les attentes et la communication superviseur-étudiant, les différents styles de rétroaction, les protocoles de laboratoire et l'intégrité universitaire;
- encourager les étudiants étrangers à poser des questions pour éviter que des malentendus dégénèrent en enjeux ou conflits plus importants. Veiller en particulier à ce que les facteurs situationnels et interculturels aient été pris en compte dans l'évaluation des compétences et des progrès. Les superviseurs doivent encourager les étudiants à déterminer les domaines pouvant constituer un obstacle à la réussite scolaire et à les traiter (par exemple, les enjeux liés à l'anglais comme langue supplémentaire, la rédaction universitaire, les connaissances fondamentales essentielles nécessaires pour le programme de recherche). Assurer l'encadrement efficace des étudiants étrangers, en particulier ceux de cultures différentes, qui ont besoin d'un mentor attentif et pragmatique : par exemple, aider l'étudiant dans l'établissement de son réseau social, favoriser un milieu inclusif dans le laboratoire ou programme, et concilier les divergences culturelles dans la communication et les interactions entre le superviseur et l'étudiant.

Les étudiants étrangers doivent être encouragés à communiquer avec le [Bureau des étudiants internationaux](#);

- être attentifs aux besoins spécifiques des étudiants qui ont des responsabilités en matière de prestation de soins, et à leurs difficultés. Faire preuve de souplesse et de compréhension quant à leur disponibilité pourrait leur permettre de gérer efficacement leurs nombreuses responsabilités;
- inciter les étudiants à communiquer avec le [Bureau des droits et des obligations](#), le service de [Consultation et orientation](#) et le [Service de santé](#) si un problème de santé mentale est préoccupant;
- collaborer avec l'étudiant pour veiller à ce que les travaux de recherche soient menés conformément à la [Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#).

2.5. Étudiants

On s'attend à ce que les étudiants respectent les exigences suivantes :

- s'informer sur les règlements et les normes prévus dans l'annuaire des cycles supérieurs et les documents pertinents produits par le programme qui offre le diplôme et l'École des études supérieures;
- présenter les travaux en cours et respecter les obligations contractuelles en temps opportun et communiquer régulièrement avec leur superviseur;
- préparer un plan de recherche et un calendrier de mise en œuvre du programme d'études. Une bonne approche consiste à collaborer avec les superviseurs ou les conseillers afin de produire un calendrier pour l'ensemble du programme, à noter les étapes et les échéances importantes, comme l'établissement du sujet de thèse; la réalisation d'une synthèse de la documentation; l'atteinte d'objectifs intermédiaires de recherche; assister à des conférences; effectuer du travail saisonnier sur le terrain; publier des articles; mener des recherches; analyser des données; terminer la rédaction de la thèse. Les étudiants peuvent revoir ce plan lors des rencontres annuelles du comité, ou plus fréquemment, et le réviser, s'il y a lieu;
- informer leur superviseur – en fournissant un motif valable – s'ils ne sont pas à l'aise avec le choix d'un membre du comité de supervision de thèse;
- informer leur superviseur sur la façon de communiquer avec eux lorsqu'ils devront s'absenter (p. ex. pour cause de maladie ou de responsabilités familiales), et lui fournir tout renseignement important pouvant nuire à leurs progrès scolaires ou à ceux des autres étudiants;
- présenter à leur superviseur l'ébauche des documents de publication basés sur la recherche collaborative avant de les soumettre pour publication;
- maintenir une communication ouverte avec leur superviseur ou conseiller et le directeur du programme d'études supérieures concernant tout problème; en cas de conflit dans les relations superviseur-étudiant ou conseiller-étudiant, assurer un suivi avec le superviseur ou le directeur du programme d'études supérieures en temps opportun;
- solliciter des conseils auprès de leur superviseur sur les possibilités liées aux bourses, aux ateliers et aux autres occasions de perfectionnement professionnel;
- informer le superviseur au préalable des collaborations pour des projets de recherche, de l'assistantat d'enseignement et de l'assistantat de recherche.

Dans les situations où la relation d'encadrement ne peut être poursuivie, les étudiants peuvent demander d'être jumelés à un superviseur remplaçant ou un superviseur administratif pour des fins de défense. Ladite demande doit être présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui transmettra une recommandation au doyen de l'École des études supérieures. Nonobstant les éventuels retards liés au traitement de la demande, les responsables du programme et le superviseur

devront tout faire pour que l'étudiant ne soit pas pénalisé si un changement de superviseur s'avère nécessaire. Veuillez consulter les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) pour connaître toutes les procédures.

Les étudiants qui ne sont jumelés à aucun superviseur alors que leur programme l'exige seront retirés de celui-ci. Les étudiants peuvent alors demander l'autorisation de rester inscrits au programme pendant un maximum de quatre mois afin de trouver un nouveau superviseur.

D. RAPPORTS D'ÉTAPE

Tous les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir et soumettre des rapports d'étape annuels par l'intermédiaire du système de gestion pédagogique. Les rapports d'étape annuels sont les fondements institutionnels de l'évaluation des progrès de l'étudiant et par conséquent indispensables au programme et à l'École des études supérieures lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant le statut d'un étudiant. Les étudiants qui ne soumettent pas leur rapport d'étape annuel ne seront pas en mesure de s'inscrire aux cours du trimestre suivant. Les directeurs du programme d'études supérieures doivent surveiller l'ensemble des rapports et assurer le suivi relatif aux problèmes ou préoccupations qui en découlent, et communiquer avec le vice-doyen des Affaires universitaires de l'École des études supérieures lorsque des problèmes plus graves surviennent. Enfin, on recommande aux facultés de s'assurer que les superviseurs présentent leurs rapports en temps opportun.

En plus de remplir le rapport d'étape annuel, on recommande à chaque étudiant de suivre les étapes suivantes :

1. Rencontrer son superviseur une fois par an dans le cadre du rapport d'étape annuel. À la première rencontre, il est recommandé de consigner les objectifs et les attentes.
2. Environ un an plus tard, et chaque année par la suite, l'étudiant et son superviseur doivent se rencontrer de nouveau pour examiner les progrès réalisés par l'étudiant pour atteindre les objectifs fixés. Avant la rencontre, l'étudiant doit consigner ses réussites et les progrès qu'il a réalisés pendant l'année. Toutes les parties doivent signer le document comportant les objectifs et les attentes. Les directeurs du programme d'études supérieures peuvent décider de participer à la rencontre annuelle s'ils estiment qu'un troisième point de vue serait nécessaire ou utile. Lors de cette même rencontre, il faut consigner les objectifs de l'année suivante.
3. Si les progrès consignés en matière de recherche sont insatisfaisants, de nouveaux objectifs doivent être élaborés pour l'étudiant, puis consignés lors de la rencontre. Ces objectifs nouveaux ou provisoires s'appliquent uniquement au trimestre suivant. Une évaluation des progrès doit être effectuée à la fin du trimestre.
4. Si l'étudiant est en désaccord avec les attentes, les objectifs ou l'évaluation présentés lors de la rencontre, il lui incombe de documenter la nature de son désaccord et de le transmettre au directeur du programme d'études supérieures afin d'approfondir la question.
5. Les rapports d'étape annuels sont archivés dans le système de gestion pédagogique. Tous les documents concernant les rencontres annuelles tenues avec le superviseur doivent être conservés dans le dossier départemental de l'étudiant, puis téléversés dans le système de gestion pédagogique.

E. RÉSOLUTION DES CONFLITS

Le bien-être des étudiants et l'harmonie des relations qu'ils entretiennent avec leur superviseur et le comité de supervision de thèse sont importants pour l'Université. Cependant, il arrive que des conflits surviennent entre un étudiant et son superviseur ou le comité de supervision de thèse. Des problèmes peuvent survenir de bien des façons, mais la plupart sont de nature pédagogique, personnelle ou financière. Dans ces situations, la première étape consiste à tenter de résoudre le conflit ou le malentendu de manière informelle. Les chances de réussite seront plus élevées si le problème est pris en main le plus rapidement possible. Le superviseur, le directeur du programme d'études supérieures et l'étudiant doivent discuter du problème. Le superviseur doit documenter les discussions et tenir un registre des ententes conclues. Tout conflit doit être signalé le plus tôt possible au directeur du programme d'études supérieures. Si le superviseur occupe également la fonction de directeur du programme d'études, le conflit doit être signalé au président du département.

Il incombe au directeur du programme d'études supérieures d'organiser un processus de consultation et de médiation. Le directeur du programme d'études supérieures ou les parties concernées peuvent demander des conseils et des services d'aide à la médiation au vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté et aux autres services appropriés, comme l'École des études supérieures et le Bureau de l'ombudsman. L'étudiant et son superviseur ne sont pas tenus de participer à la résolution du conflit contre leur gré, surtout si le comportement de l'une des parties à l'égard de l'autre justifie une plainte en vertu du [Code des droits et des obligations](#).

Si le processus de résolution informel est rejeté ou inapproprié et que le directeur du programme d'études supérieures détermine que la relation superviseur-étudiant est irréparable, il doit présenter une recommandation au doyen des études supérieures en vue de mettre fin à la relation. Le directeur des programmes ou le directeur du programme d'études supérieures doit ensuite tenter en toute bonne foi de collaborer avec l'étudiant pour trouver un superviseur remplaçant au sein du département et en informera le vice-doyen à la recherche de la faculté et l'École des études supérieures de ces efforts.

Dans le cas où le superviseur apporte un appui financier à l'étudiant, le financement doit être maintenu pendant une période de 30 jours (ou jusqu'à la fin du contrat s'il expire dans les 30 jours) à partir de la date à laquelle le directeur du programme d'études supérieures a informé l'École des études supérieures que la relation superviseur-étudiant était irréparable. Pendant cette période de 30 jours, les étudiants doivent éviter de recevoir l'appui financier d'un autre superviseur.

F. ANNEXE

Références fournies dans le document Directives sur l'encadrement :

[Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs](#)

[Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#)

[Thesis Regulations](#)

[Code des droits et des obligations](#)

[Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#)

[École des études supérieures](#)

[Bureau de l'ombudsman](#)

[Bureau des étudiants internationaux](#)

[Consultation et orientation](#)

[Service de santé](#)

Dernière mise à jour le 16 janvier 2017

Ces directives remplacent le document Directives pour les superviseurs et les étudiants des cycles supérieurs.

Elles ont été approuvées par le conseil de l'École des études supérieures le 6 mai 1996.

A. Préambule	1
B. Contexte	1
C. Directives.....	2
1. Définition de l'encadrement	2
1.1. Qui peut encadrer les étudiants?	2
1.2. Établissement d'un comité d'encadrement	3
2. Résumé des procédures et des responsabilités.....	4
2.1. École des études supérieures.....	4
2.2. Facultés	4
2.3. Directeurs de département et de programme d'études supérieures	4
2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs	5
2.5. Étudiants	7
D. Rapports d'étape.....	8
E. Résolution des conflits	9
F. Annexe.....	9

A. PRÉAMBULE

Les présentes directives ont été préparées pour rehausser la contribution de la formation aux cycles supérieurs au développement intellectuel et à la réussite scolaire des étudiants de l'Université Concordia (« l'Université »). Les rôles et responsabilités de tous les partenaires de formation aux cycles supérieurs sont conformes à l'ensemble des politiques de l'Université en matière de conduite responsable et d'intégrité dans la recherche et le savoir.

Il est important de souligner que les étudiants sont des partenaires de l'entreprise universitaire et de reconnaître le statut de leur pouvoir différentiel, surtout en ce qui concerne leur superviseur. Certains étudiants pourraient avoir l'impression de s'exposer à des risques s'ils se plaignent de leur superviseur ou expriment leur désaccord avec lui. Parallèlement, les professeurs qui occupent un nouveau rôle de conseiller ont besoin de soutien et d'encadrement par leurs pairs à l'échelle du département. Par conséquent, il incombe au département, aux superviseurs et aux étudiants de promouvoir un milieu où les attentes et les préoccupations font l'objet de discussions franches.

De plus, les directives sont conçues pour encourager les unités à examiner leurs programmes d'études supérieures et à définir leurs propres politiques et procédures, tout en assurant le maintien de l'excellence universitaire. Chaque unité d'enseignement doit disposer de politiques et de procédures explicites sur les conseils et l'encadrement offerts aux étudiants, de moyens établis pour informer les étudiants des procédures et des échéances (p. ex. séances d'orientation et manuels) et de mécanismes de résolution des plaintes conformes à ses pratiques et ses disciplines. Par ailleurs, il incombe aux étudiants de prendre connaissance de ces politiques et procédures.

Enfin, les présentes directives doivent être lues conjointement avec le [Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs](#), les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

B. CONTEXTE

En raison de l'éventail de diplômes en recherche et de domaines de recherche, il existe un écart considérable dans les types d'encadrement dont les étudiants ont besoin. De façon générale, les modèles varient entre les activités d'apprentissage dans le cadre desquelles les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit et constant de la part de leur superviseur, et les situations de nature plus autonome où les étudiants, qui sont essentiellement des chercheurs indépendants, bénéficient des conseils réguliers de leur superviseur, mais qui assument sinon la plupart des responsabilités destinées à faire avancer un programme de recherche. Dans tous les cas, les étudiants doivent devenir de plus en plus autonomes au cours de leur programme d'études. Il est essentiel d'organiser régulièrement des consultations et des évaluations formelles et informelles entre les étudiants et les superviseurs afin de maximiser les retombées de leur collaboration et de réduire au minimum les malentendus.

Même s'il est important de reconnaître le rôle de leadership des superviseurs, on s'attend à ce que les étudiants partagent leur responsabilité pour maintenir ouverts les modes de communication et définir et atteindre leurs propres objectifs comme étudiants et chercheurs.

C. DIRECTIVES

L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs aide les étudiants à :

- favoriser l'intégrité universitaire ainsi que l'éthique et les normes professionnelles;
- cheminer dans leur programme en comprenant bien les exigences, les règles et les procédures appropriées et en assurant la résolution rapide d'éventuels problèmes;
- apprendre les méthodes essentielles, les concepts et la culture de leur discipline et mener des recherches de qualité supérieure et de grande importance;
- s'engager dans le contexte élargi de la discipline et auprès des communautés pertinentes de chercheurs et préparer leur parcours professionnel à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire;
- réaliser leur plein potentiel de chercheur en offrant un cadre de soutien stimulant sur le plan intellectuel.

1. Définition de l'encadrement

L'encadrement représente la relation professionnelle établie entre un ou plusieurs professeurs et un étudiant en vue de l'aider à améliorer ses aptitudes intellectuelles pour lui permettre d'obtenir son diplôme universitaire. Fondamentalement, l'encadrement vise le transfert des connaissances et de l'expérience d'un professeur spécialisé dans un certain domaine à un étudiant dans une période prédéfinie pour le préparer à l'exercice d'une profession dans ce domaine. Il est important que l'étudiant et le superviseur maintiennent une relation sans lien de dépendance pendant la période d'encadrement.

Dans certains programmes, les superviseurs sont désignés lors du processus d'admission et chaque étudiant est jumelé à un superviseur après son inscription. Pour les programmes dans lesquels un superviseur n'est pas désigné lors du processus d'admission, le département est responsable de fournir de l'encadrement dans un domaine où il dispose de superviseurs compétents et pour lequel l'étudiant a manifesté son intérêt. Par conséquent, les départements doivent admettre uniquement les étudiants avec lesquels il sera raisonnablement possible de jumeler un professeur à titre de superviseur, au besoin. Cela dit, il n'est pas garanti qu'un étudiant sera jumelé à un superviseur en particulier. Les superviseurs doivent être nommés au cours des 12 premiers mois du programme de l'étudiant. Néanmoins, il doit être reconnu que dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de trouver un superviseur pour un étudiant. Il est cependant attendu que des efforts raisonnables seront déployés pour permettre à l'étudiant et au département de conclure une entente en matière d'encadrement qui conviendra aux deux parties.

1.1. Qui peut encadrer les étudiants?

Habituellement, les professeurs à temps plein et permanents titulaires d'un diplôme terminal de l'Université Concordia et qui ont un poste de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur peuvent offrir de l'encadrement aux étudiants. Les autres professeurs qui répondent aux critères établis par le département auquel ils sont associés, qui comportent habituellement des réalisations importantes et pertinentes en matière de recherche, peuvent être nommés par le directeur du programme d'études supérieures de l'École des études supérieures aux fins d'approbation.

La candidature d'un cosuperviseur provenant d'une autre université ou d'un secteur non universitaire (comme l'industrie) peut être prise en compte à condition qu'une demande (incluant le curriculum vitae du cosuperviseur proposé) soit présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui pourra approuver la nomination à titre de cas particulier. Dans cette demande, on doit indiquer les moyens par lesquels on maintiendra une réelle interaction. Les cosuperviseurs externes doivent respecter ces directives en matière d'encadrement. Les professeurs émérites de Concordia, les professeurs nommés pour une durée limitée et les professeurs nommés pour une durée prolongée et les professeurs affiliés peuvent également cosuperviser les demandes d'approbation en cours des départements. Les cosuperviseurs doivent également respecter les critères énoncés ci-dessus. Habituellement, on ne doit compter qu'un seul cosuperviseur.

Dans les cas de cosupervision qui concernent l'entente de [cotutelle](#) et l'entente établie avec le [consortium ALGANT](#), veuillez consulter les directives concernées.

1.2. Établissement d'un comité d'encadrement

En plus de disposer d'un superviseur, tous les étudiants doivent également disposer d'un comité d'encadrement qui pourra les aider tout au long de leur programme. Ce comité doit être mis en place dès le début du programme de l'étudiant en collaboration avec le superviseur et le directeur du programme d'études supérieures. Tous les efforts doivent être déployés pour assurer le maintien du comité tout au long de la progression de l'étudiant dans le cadre du programme. Certaines situations pourraient cependant exiger des changements.

Même s'ils sont partis à la retraite, les membres du comité peuvent continuer à siéger à titre de membres à condition d'en avoir reçu l'approbation de la part de leur programme disciplinaire (ou d'un équivalent fonctionnel) et de continuer à respecter les critères établis par leur programme d'études supérieures en matière d'encadrement des étudiants.

Les membres du comité doivent être en mesure de fournir une expertise qui complète et élargit celle du superviseur. Ils servent de précieux groupe de rétroaction dans les discussions relatives aux nouvelles idées issues de la recherche. En cas de problèmes avec le superviseur, les membres du comité peuvent donner des conseils, faire du mentorat et au besoin, fournir des services de médiation afin de trouver une solution. Par conséquent, les comités de supervision de thèse sont plus utiles s'ils sont formés le plus tôt possible lors du programme de l'étudiant, à condition que ses membres soient sélectionnés judicieusement et que l'étudiant et ceux-ci soient désireux et en mesure d'interagir plus fréquemment que dans le cadre de la réunion annuelle obligatoire.

La relation entre les membres du comité et les étudiants doit être de nature universitaire. Toute relation personnelle pouvant compromettre ou influencer cette relation pédagogique peut constituer un conflit d'intérêts (p. ex. relation familiale ou intime, relation d'affaires). Les membres du comité doivent également s'efforcer de reconnaître et de gérer les conflits d'intérêts qui pourraient exister entre eux. Le directeur ou le président du programme d'études supérieures doit être informé de ces conflits d'intérêts potentiels. En cas de conflit d'intérêts, les membres examinateurs doivent se retirer du comité. Pour en savoir plus sur le rôle de l'École des études supérieures, des présidents des comités d'examen de thèses et des comités d'examen de thèses, consultez les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

2. Résumé des procédures et des responsabilités

En ce qui concerne les directives sur l'encadrement, voici le rôle de l'École des études supérieures, des facultés, des départements, des directeurs du programme d'études supérieures, des mentors et superviseurs et des étudiants :

2.1. École des études supérieures

On s'attend à ce que l'École des études supérieures respecte les exigences suivantes :

- élaborer, réviser et mettre en œuvre les directives, les politiques et les règlements concernant les activités d'encadrement et les examens liés aux thèses, conformément aux règles établies par le conseil de l'École des études supérieures;
- offrir des services de médiation et d'arbitrage des conflits découlant de l'interprétation des règlements, des directives et des politiques de l'École des études supérieures;
- fournir des conseils relatifs à tous les aspects du programme et aux éventuelles situations conflictuelles;
- suivre les progrès des étudiants et rester au fait de leurs activités de recherche (rapport d'étape annuel);
- surveiller le processus d'examen de thèse (l'École des études supérieures peut assister aux procédures).

2.2. Facultés

On recommande ce qui suit aux facultés :

- évaluer et améliorer la qualité des activités d'encadrement et soutenir les nouveaux superviseurs, notamment par l'intermédiaire d'ateliers ou de modèles de mentorat; élaborer des procédures de surveillance de la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et de formulation de commentaires constructifs aux superviseurs;
- reconnaître que l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs fait partie intégrante de la responsabilité universitaire de l'unité d'enseignement et en tenir compte dans la répartition de la charge de travail et l'enseignement des cours de cycles supérieurs;
- définir des critères d'excellence liés à l'encadrement et à l'enseignement supérieur adaptés à leur discipline et récompenser convenablement les professeurs qui respectent ces critères, notamment dans les décisions concernant la permanence et l'avancement ou les primes au mérite.

2.3. Directeurs de département et de programme d'études supérieures

Le département, par l'intermédiaire du directeur du programme d'études supérieures, joue un rôle essentiel dans le jumelage initial du superviseur et de l'étudiant. Le directeur du département ou des programmes et le directeur du programme d'études supérieures s'engagent à travailler avec les étudiants pour les aider à réussir leur programme et à atteindre leurs objectifs universitaires et peuvent les guider dans l'établissement et le maintien d'une relation productive avec leur superviseur. Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'établir ou de maintenir une telle relation avec un superviseur approprié peuvent être retirés du programme.

Chaque département et chaque faculté doivent disposer de directives écrites sur le rôle et les responsabilités du superviseur et du comité d'encadrement, ainsi que sur la composition du comité. Pour ce qui est des programmes sans comité d'encadrement, les responsabilités doivent être incluses dans celles du superviseur.

Les directeurs de département et de programme d'études supérieures sont tenus de respecter ce qui suit :

- s'assurer que les règlements du département concernant la sélection des superviseurs sont conformes aux exigences de l'Université et communiquer ces règlements aux superviseurs et étudiants potentiels;
- suivre la relation entre le superviseur et l'étudiant pour contribuer à sa stabilité et orienter l'étudiant vers le directeur du programme d'études supérieures en cas de problème;
- établir des procédures pour assurer la continuité de l'encadrement lorsqu'un étudiant est séparé d'un superviseur. Par exemple, lorsque ce dernier prend un congé sabbatique, part à la retraite ou change d'université ou lorsque l'étudiant s'absente pour effectuer du travail sur le terrain ou accepte un emploi avant de présenter sa thèse. Aucun étudiant ne doit être laissé sans encadrement pendant plus de deux mois;
- répondre rapidement aux demandes de remplacement des superviseurs ou d'un membre du comité de supervision de thèse. Le département doit examiner chaque cas afin de mettre en œuvre une solution de rechange en matière d'encadrement, le cas échéant;
- informer toutes les parties que dans les cas où la recherche est effectuée dans le cadre d'une recherche contractuelle, l'accès du public peut être limité.

2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs

On s'attend à ce que les mentors et les superviseurs respectent les exigences suivantes :

- être hautement qualifiés dans le domaine de recherche proposé par l'étudiant;
- évaluer les progrès réalisés par l'étudiant au cours du programme d'études supérieures;
- superviser les travaux de recherche des étudiants en leur offrant de l'encadrement et des consignes liées aux études sur la recherche d'une manière généralement énoncée dans les pratiques et les traditions de leur discipline et de leur département universitaire;
- discuter avec les étudiants de la nature générale de leur relation de travail tôt dans les étapes de développement de leur collaboration pour que les attentes des deux partis soient compatibles concernant notamment la fréquence des rencontres et le délai entre la présentation et l'évaluation des travaux écrits;
- mettre sur pied un comité de supervision de thèse approprié. Si l'étudiant n'est pas à l'aise avec l'un ou l'autre des membres, il doit le signaler au superviseur et lui en expliquer les motifs. Le superviseur peut ensuite suggérer un membre remplaçant;
- établir un calendrier réaliste pour la réalisation des différentes étapes du programme;
- formuler des commentaires en temps opportun sur les documents écrits soumis par les étudiants, notamment sur la pertinence de présenter des thèses pour examen;
- être ouverts, honnêtes et justes avec l'étudiant lorsque ses résultats scolaires ne répondent pas aux attentes. Bien qu'il puisse être difficile de faire face à un rendement scolaire inadéquat, il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger un programme d'études lorsque les chances de réussite de l'étudiant sont faibles;
- chercher activement à assurer la disponibilité des ressources de base nécessaires pour la recherche et à discuter des problèmes liés au soutien ou au financement avec l'étudiant;

- contribuer au perfectionnement professionnel général de l'étudiant par les moyens suivants : participation à des séminaires et à des colloques et présentation de travaux lors de conférences à l'échelle locale, nationale ou internationale; publication de travaux au moment approprié; profiter des nombreuses offres proposées par l'Université en matière de perfectionnement professionnel, notamment le programme GradProSkills; aider l'étudiant à faire la transition entre son programme et le marché du travail (par exemple, en lui donnant des conseils sur les perspectives de carrière, dont celles à l'extérieur du milieu universitaire, l'état du marché du travail, la façon de préparer un curriculum vitae et les stratégies de lancement liées à une carrière universitaire ou à une autre carrière professionnelle); en lui présentant des collègues de la profession; faciliter l'établissement d'un réseau professionnel et être disposé à rédiger des lettres de recommandation et à les transmettre aux personnes-ressources pertinentes;
- s'assurer que le milieu de recherche est sécuritaire, équitable et exempt de harcèlement et de discrimination;
- prendre les dispositions appropriées avec les étudiants lorsqu'ils prennent un congé sabbatique ou sont en congé prolongé;
- en cas de conflit dans la relation superviseur-étudiant, il est nécessaire de discuter rapidement du problème avec l'étudiant et le directeur du programme d'études supérieures (consulter la Section E relative à la résolution des conflits pour obtenir des précisions);
- agir conformément aux principes de base de la justice naturelle, de l'intégrité universitaire et du professionnalisme et gérer de façon semblable les situations conflictuelles pouvant découler de la relation avec l'étudiant;
- discuter des problèmes liés à la publication (y compris la paternité des œuvres) avec l'étudiant au début de son programme. Il est recommandé d'établir une entente écrite afin de protéger les intérêts de chaque partie;
- remettre un document écrit à l'étudiant et au directeur des études supérieures en cas de retrait de l'encadrement d'un étudiant;
- reconnaître les défis uniques auxquels les étudiants étrangers peuvent faire face à leur arrivée à Concordia. Les étudiants étrangers peuvent profiter d'aide supplémentaire, surtout au début de leur programme, alors qu'ils s'adaptent à un nouveau milieu universitaire et culturel et dans certains cas, à une université anglophone. Des discussions claires et constructives pourraient être engagées dans les premières semaines et les premiers mois sur des questions telles que les attentes et la communication superviseur-étudiant, les différents styles de rétroaction, les protocoles de laboratoire et l'intégrité universitaire;
- encourager les étudiants étrangers à poser des questions pour éviter que des malentendus dégénèrent en enjeux ou conflits plus importants. Veiller en particulier à ce que les facteurs situationnels et interculturels aient été pris en compte dans l'évaluation des compétences et des progrès. Les superviseurs doivent encourager les étudiants à déterminer les domaines pouvant constituer un obstacle à la réussite scolaire et à les traiter (par exemple, les enjeux liés à l'anglais comme langue supplémentaire, la rédaction universitaire, les connaissances fondamentales essentielles nécessaires pour le programme de recherche). Assurer l'encadrement efficace des étudiants étrangers, en particulier ceux de cultures différentes, qui ont besoin d'un mentor attentif et pragmatique : par exemple, aider l'étudiant dans l'établissement de son réseau social, favoriser un milieu inclusif dans le laboratoire ou programme, et concilier les divergences culturelles dans la communication et les interactions entre le superviseur et l'étudiant.

Les étudiants étrangers doivent être encouragés à communiquer avec le [Bureau des étudiants internationaux](#);

- être attentifs aux besoins spécifiques des étudiants qui ont des responsabilités en matière de prestation de soins, et à leurs difficultés. Faire preuve de souplesse et de compréhension quant à leur disponibilité pourrait leur permettre de gérer efficacement leurs nombreuses responsabilités;
- inciter les étudiants à communiquer avec le [Bureau des droits et des obligations](#), le service de [Consultation et orientation](#), et le [Service de santé](#) si un problème de santé mentale est préoccupant;
- collaborer avec l'étudiant pour veiller à ce que les travaux de recherche soient menés conformément à la [Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#).

2.5. Étudiants

On s'attend à ce que les étudiants respectent les exigences suivantes :

- s'informer sur les règlements et les normes prévus dans l'annuaire des cycles supérieurs et les documents pertinents produits par le programme qui offre le diplôme et l'École des études supérieures;
- présenter les travaux en cours et respecter les obligations contractuelles en temps opportun et communiquer régulièrement avec leur superviseur;
- préparer un plan de recherche et un calendrier de mise en œuvre du programme d'études. Une bonne approche consiste à collaborer avec les superviseurs ou les conseillers afin de produire un calendrier pour l'ensemble du programme, à noter les étapes et les échéances importantes, comme l'établissement du sujet de thèse; la réalisation d'une synthèse de la documentation; l'atteinte d'objectifs intermédiaires de recherche; assister à des conférences; effectuer du travail saisonnier sur le terrain; publier des articles; mener des recherches; analyser des données; terminer la rédaction de la thèse. Les étudiants peuvent revoir ce plan lors des rencontres annuelles du comité, ou plus fréquemment, et le réviser, s'il y a lieu;
- informer leur superviseur – en fournissant un motif valable – s'ils ne sont pas à l'aise avec le choix d'un membre du comité de supervision de thèse;
- informer leur superviseur sur la façon de communiquer avec eux lorsqu'ils devront s'absenter (p. ex. pour cause de maladie ou de responsabilités familiales), et lui fournir tout renseignement important pouvant nuire à leurs progrès scolaires ou à ceux des autres étudiants;
- présenter à leur superviseur l'ébauche des documents de publication basés sur la recherche collaborative avant de les soumettre pour publication;
- maintenir une communication ouverte avec leur superviseur ou conseiller et le directeur du programme d'études supérieures concernant tout problème; en cas de conflit dans les relations superviseur-étudiant ou conseiller-étudiant, assurer un suivi avec le superviseur ou le directeur du programme d'études supérieures en temps opportun;
- solliciter des conseils auprès de leur superviseur sur les possibilités liées aux bourses, aux ateliers et aux autres occasions de perfectionnement professionnel;
- informer le superviseur au préalable des collaborations pour des projets de recherche, de l'assistantat d'enseignement et de l'assistantat de recherche.

Dans les situations où la relation d'encadrement ne peut être poursuivie, les étudiants peuvent demander d'être jumelés à un superviseur remplaçant ou un superviseur administratif pour des fins de défense. Ladite demande doit être présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui transmettra une recommandation au doyen de l'École des études supérieures. Nonobstant les éventuels retards liés au traitement de la demande, les responsables du programme et le superviseur

devront tout faire pour que l'étudiant ne soit pas pénalisé si un changement de superviseur s'avère nécessaire. Veuillez consulter les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) pour connaître toutes les procédures.

Les étudiants qui ne sont jumelés à aucun superviseur alors que leur programme l'exige seront retirés de celui-ci. Les étudiants peuvent alors demander l'autorisation de rester inscrits au programme pendant un maximum de quatre mois afin de trouver un nouveau superviseur.

D. RAPPORTS D'ÉTAPE

Tous les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir et soumettre des rapports d'étape annuels par l'intermédiaire du système de gestion pédagogique. Les rapports d'étape annuels sont les fondements institutionnels de l'évaluation des progrès de l'étudiant et par conséquent indispensables au programme et à l'École des études supérieures lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant le statut d'un étudiant. Les étudiants qui ne soumettent pas leur rapport d'étape annuel ne seront pas en mesure de s'inscrire aux cours du trimestre suivant. Les directeurs de programme d'études supérieures doivent surveiller l'ensemble des rapports et assurer le suivi relatif aux problèmes ou préoccupations qui en découlent, et communiquer avec le vice-doyen des Affaires universitaires de l'École des études supérieures lorsque des problèmes plus graves surviennent. Enfin, on recommande aux facultés de s'assurer que les superviseurs présentent leurs rapports en temps opportun.

En plus de remplir le rapport d'étape annuel, on recommande à chaque étudiant de suivre les étapes suivantes :

1. Rencontrer son superviseur une fois par an dans le cadre du rapport d'étape annuel. À la première rencontre, il est recommandé de consigner les objectifs et les attentes.
2. Environ un an plus tard, et chaque année par la suite, l'étudiant et son superviseur doivent se rencontrer de nouveau pour examiner les progrès réalisés par l'étudiant pour atteindre les objectifs fixés. Avant la rencontre, l'étudiant doit consigner ses réussites et les progrès qu'il a réalisés pendant l'année. Toutes les parties doivent signer le document comportant les objectifs et les attentes. Les directeurs de programme d'études supérieures peuvent décider de participer à la rencontre annuelle s'ils estiment qu'un troisième point de vue serait nécessaire ou utile. Lors de cette même rencontre, il faut consigner les objectifs de l'année suivante.
3. Si les progrès consignés en matière de recherche sont insatisfaisants, de nouveaux objectifs doivent être élaborés pour l'étudiant, puis consignés lors de la rencontre. Ces objectifs nouveaux ou provisoires s'appliquent uniquement au trimestre suivant. Une évaluation des progrès doit être effectuée à la fin du trimestre.
4. Si l'étudiant est en désaccord avec les attentes, les objectifs ou l'évaluation présentés lors de la rencontre, il lui incombe de documenter la nature de son désaccord et de le transmettre au directeur du programme d'études supérieures afin d'approfondir la question.
5. Les rapports d'étape annuels sont archivés dans le système de gestion pédagogique. Tous les documents concernant les rencontres annuelles tenues avec le superviseur doivent être conservés dans le dossier départemental de l'étudiant, puis téléversés dans le système de gestion pédagogique.

E. RÉOLUTION DES CONFLITS

Le bien-être des étudiants et l'harmonie des relations qu'ils entretiennent avec leur superviseur et le comité de supervision de thèse sont importants pour l'Université. Cependant, il arrive que des conflits surviennent entre un étudiant et son superviseur ou le comité de supervision de thèse. Des problèmes peuvent survenir de bien des façons, mais la plupart sont de nature pédagogique, personnelle ou financière. Dans ces situations, la première étape consiste à tenter de résoudre le conflit ou le malentendu de manière informelle. Les chances de réussite seront plus élevées si le problème est pris en main le plus rapidement possible. Le superviseur, le comité de supervision de thèse et l'étudiant doivent en discuter. Le superviseur doit documenter les discussions et tenir un registre des ententes conclues. Tout conflit doit être signalé le plus tôt possible au directeur du programme d'études supérieures. Si le superviseur occupe également la fonction de directeur du programme d'études, le conflit doit être signalé au président du département.

Il incombe au directeur du programme d'études supérieures d'organiser un processus de consultation et de médiation. Le directeur du programme d'études supérieures ou les parties concernées peuvent demander des conseils et des services d'aide à la médiation au vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté et aux autres services appropriés, comme l'École des études supérieures et le Bureau de l'ombudsman. L'étudiant et son superviseur ne sont pas tenus de participer à la résolution du conflit contre leur gré, surtout si le comportement de l'une des parties à l'égard de l'autre justifie une plainte en vertu du [Code des droits et des obligations](#).

Si le processus de résolution informel est rejeté ou inapproprié et que le directeur du programme d'études supérieures détermine que la relation superviseur-étudiant est irréparable, il doit présenter une recommandation au doyen des études supérieures en vue de mettre fin à la relation. Le directeur des programmes ou le directeur du programme d'études supérieures doit ensuite tenter en toute bonne foi de collaborer avec l'étudiant pour trouver un superviseur remplaçant au sein du département et en informera le vice-doyen à la recherche de la faculté et l'École des études supérieures de ces efforts.

Dans le cas où le superviseur apporte un appui financier à l'étudiant, le financement doit être maintenu pendant une période de 30 jours (ou jusqu'à la fin du contrat s'il expire dans les 30 jours) à partir de la date à laquelle le directeur du programme d'études supérieures a informé l'École des études supérieures que la relation superviseur-étudiant était irréparable. Pendant cette période de 30 jours, les étudiants doivent éviter de recevoir l'appui financier d'un autre superviseur.

F. ANNEXE

Références fournies dans le document Directives sur l'encadrement :

[Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs](#)

[Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#)

[Thesis Regulations](#)

[Code des droits et des obligations](#)

[Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#)

[École des études supérieures](#)

[Bureau de l'ombudsman](#)

[Bureau des étudiants internationaux](#)

[Consultation et orientation](#)

[Service de santé](#)

Rapport sur les programmes des activités de recherche 2020-2021¹

Malgré la pandémie de COVID-19, la recherche à Concordia se porte bien. L'Université a reçu des millions de dollars de financement et fait des acquisitions majeures pour favoriser la recherche nouvelle génération. Ses professeurs et ses étudiants aux cycles supérieurs ont aussi remporté de nombreux prix. Malgré le contexte sanitaire international, notre université maintient le cap sur son objectif ambitieux de doubler notre recherche sur une période de 10 ans.

Points saillants du financement fédéral et provincial

Dans le cadre du concours de subventions Projet du printemps 2021 des IRSC, **Jennifer McGrath** (psychologie) a obtenu 1 445 851 \$ sur six ans pour son projet *Sleep and Circadian Misalignment and their Relation to Cardiometabolic Health during Adolescence* (« dérèglement du sommeil et du rythme circadien et leur relation avec la santé cardiométabolique à l'adolescence ») et **Mihaela Iordanova** (psychologie) recevra 772 650 \$ sur cinq ans pour son projet *A Behavioural and Neural Analysis of Secondary Fear Triggers* (« une analyse comportementale et neuronale des déclencheurs de peur secondaire »).

Zachary Patterson (Institut d'ingénierie des systèmes d'information de Concordia) collabore avec l'École polytechnique de Montréal à un projet Mitacs intitulé *Micro Transit Demand Management (microTDM) with Big Data and Artificial Intelligence* (« gestion de la demande de microtransit [microTDM] avec des données massives et l'intelligence artificielle »). Soutenu par BusPas inc., une filiale de ISR Transit, le projet permettra d'offrir 153 unités de stage. L'objectif est de comprendre comment encourager, chez les usagers du transport en commun, les changements de comportement susceptibles de réduire les coûts d'exploitation inutiles sans pour autant diminuer la qualité de l'expérience des usagers. Concordia bénéficie d'un montant de 1 973 333,35 \$ sur un total de 2 040 000 \$ pour le soutien aux étudiants et aux boursiers postdoctoraux.

Vincent Martin (biologie et Centre de biologie synthétique appliquée) a reçu 3 169 568 \$ du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Ce financement du CNRC, en plus d'une contribution de 1 056 523 \$ de Concordia, visait le développement et l'exploitation d'une plateforme automatisée à haut débit pour l'ingénierie du génome

¹ De Octobre 2020 à septembre 2021.

des cellules de mammifères (« la Fonderie de génomes »). La Fonderie de génomes viendra accroître les capacités actuelles de Concordia et les occasions d'accueillir des collaborations nationales et internationales. Elle continuera aussi à consolider le rôle du Centre de biologie synthétique appliquée en tant que lieu privilégié pour les cycles itératifs en matière de génie génomique dans des cellules destinées à être modifiées. Vincent Martin, en collaboration avec l'Université de Toronto et Agropur, une coopérative de premier plan comptant plus de 3 000 producteurs laitiers parmi ses membres, est également le chercheur principal d'un projet financé par Génome Canada et Génome Québec, intitulé *Bioprocess Development for Lactose Valorization* (« développement de bioprocédés pour la valorisation du lactose »). Ce projet utilise la génomique pour mettre au point une technologie convertissant les surplus d'un sous-produit laitier intermédiaire de faible valeur en un produit de grande valeur utilisé dans l'industrie alimentaire et des applications industrielles, réduisant ainsi les répercussions environnementales de l'élimination du lactose. Agropur est par ailleurs une entreprise bien placée pour exploiter la technologie mise au point. Ce projet est évalué à 1,9 million de dollars.

Vivek Venkatesh (éducation artistique et cotitulaire de la Chaire de recherche de l'UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents) a été sélectionné dans le cadre du Programme de financement des objectifs de développement durable d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Le projet *Innovative Social Pedagogy to Empower Indigenous Communities & Reduce Gender, Racial Biases* (« une pédagogie sociale innovante pour autonomiser les communautés autochtones et réduire les préjugés sexistes et raciaux ») contribuera à documenter et à développer la résilience des communautés contre la discrimination en organisant des ateliers interactifs, en assurant la promotion d'une culture numérique critique, en créant du matériel et des documentaires multimédias, et en publiant des notes d'orientation basées sur l'analyse des discussions en ligne relatives aux effets de la discrimination systémique sur les populations autochtones et marginalisées. La contribution de trois ans de l'EDSC est de 780 000 dollars.

Brigitte Jaumard (informatique et génie logiciel) est à la tête d'une bourse de recherche Mitacs pour un bloc de 45 unités de stages financées par le CIENA, pour le projet *Adaptive Slicing for Intelligent Network Automation* (« découpage adaptatif pour l'automatisation des réseaux intelligents »). Les étudiants et les postdoctorants de Concordia acquerront une expérience industrielle pratique tout en donnant un nouveau souffle au découpage du réseau en permettant l'orchestration des services entre les domaines et les couches. La bourse s'élève à 600 000 \$.

Mamoun Medraj (génie mécanique, industriel et aérospatial) dirige un projet de recherche concertée de quatre ans financé par Safran Landing Systems Canada et le

CRSNG intitulé *Development of a non-destructive technique for the detection of hydrogen embrittlement in landing gears* (« mise au point d'une technique non destructive pour la détection de la fragilisation par l'hydrogène des trains d'atterrissage »). En collaboration avec l'École de technologie supérieure, le projet vise à mettre au point une technique non destructive pour la détection de la fragilisation par l'hydrogène, ce qui permettra de réduire le risque de défaillances coûteuses des systèmes de trains d'atterrissage. Le projet est évalué à 575 588 \$.

Chedly Belkhodja (École des affaires publiques et communautaires et Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise [QUESCREN]) a obtenu deux contributions du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (SRQEA) pour soutenir le QUESCREN et ses partenaires communautaires. Ce financement permettra de renforcer la mission du QUESCREN, qui est de promouvoir la compréhension des communautés minoritaires anglophones du Québec et de renforcer leur vitalité par des activités de recherche, de formation, de mobilisation du savoir, de réseautage et de sensibilisation. La contribution du SRQEA est de 1 million de dollars sur deux ans.

Emad Shihab (informatique et génie logiciel) a reçu une subvention FONCER du CRSNG de 1,65 million de dollars sur six ans pour son projet *Training Program on the Development, Deployment and Servicing of Artificial Intelligence-based Software Systems* (« programme de formation sur l'élaboration, le déploiement et l'entretien des systèmes logiciels basés sur l'intelligence artificielle »). Ce programme permettra de rapprocher deux domaines étroitement liés et de plus en plus importants, soit le génie logiciel et l'intelligence artificielle (IA).

Kim Sawchuk (communication) a reçu une subvention de partenariat du CRSH d'une valeur de 2,5 millions de dollars sur sept ans pour son projet *Aging in Data* (« le vieillissement en données »). Ce projet réunit un réseau interdisciplinaire d'universitaires, de militants et d'organismes communautaires pour mener des recherches sur les recoupements entre les études sur l'âge, les études sur les communications et les médias, et les études sur les données sensibles.

Erica Lehrer (histoire) a également reçu une subvention de partenariat du CRSH d'une valeur de 2,489 millions de dollars sur sept ans pour son projet *Thinking Through the Museum : A Partnership Approach to Curating Difficult Knowledge in Public* (« réflexions muséales : une approche concertée pour la sélection et l'organisation de connaissances difficiles en public »). Le projet réunit des universitaires, des spécialistes de la pratique muséale et des représentants de la communauté dans une étude sur le manque de diversité dans le personnel et la structure de gouvernance des musées, l'absence de représentation ou la mauvaise représentation de groupes tenus à l'écart du pouvoir

dans les expositions, ainsi que les relations tendues entre les musées et les publics qu'ils servent, afin de répondre avec créativité à ces questions.

Simon Bacon (santé, kinésiologie et physiologie appliquée), en compagnie d'Éric Granger, professeur en génie à l'ÉTS, s'est vu attribuer l'une des deux doubles chaires de recherche sur l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé qui s'accompagne d'une subvention de 1,5 million de dollars sur trois ans. Selon le FRQS, la co-supervision d'étudiants et de boursiers postdoctoraux permettra de développer la prochaine génération d'expertise transversale en sciences de la vie et en intelligence artificielle. Les deux chercheurs conjugueront leurs efforts et compétences respectives pour discerner et mesurer l'ambivalence en matière de santé au moyen de la reconnaissance automatique des expressions assistées par intelligence artificielle.

Susan Liscouet-Hanke (génie mécanique, industriel et aérospatial) participe au Consortium multinational *AGILE 4.0 : Towards cyber-physical collaborative aircraft development* (« vers une conception collaborative cyberphysique des aéronefs ») dans le cadre de l'appel à propositions Horizon 2020. La participation de Concordia est soutenue par les contributions de Bombardier, du CRIAQ et du CRSNG au projet *MDAO-NextGen : Developing Next Generation Multi-Disciplinary Design, Analysis, and Optimization Capabilities for Next Generation Aircraft* (« mettre au point des capacités de conception, d'analyse et d'optimisation multidisciplinaires de pointe pour la prochaine génération d'aéronefs »). Ce projet permettra d'étudier de nouvelles méthodologies d'architecture de systèmes afin d'accroître l'électrification, en particulier l'intégration entre les architectures de systèmes de propulsion d'aéronefs et les architectures de systèmes d'alimentation non propulsifs. La contribution du CRIAQ, de Bombardier et du CRSNG à Concordia est de 242 626 \$. La valeur totale du programme est de 6 246 845 €.

Catherine Mulligan (génie du bâtiment, civil et environnemental) a reçu 100 000 \$ dans le cadre du programme IMPULSION des FRQ – Appui à la relance économique, appels Agroalimentaire et Énergie verte pour son projet *Application de l'énergie verte dans l'industrie minière*. **Shannon Hebblethwaite** (sciences humaines appliquées) a en outre reçu 99 949 \$ dans le cadre du programme IMPULSION du FRQ – Appui à la relance économique, appel Vieillesse pour son projet *Les organismes sans but lucratif et la COVID-19 : Comprendre, cartographier et améliorer les soins communautaires pour les personnes âgées à Montréal*.

Projets internationaux

Océane Jasor (sociologie et anthropologie) a obtenu une bourse de la reine Elizabeth d'une valeur de 117 290 \$ pour le projet *Égalité des sexes et décolonisation des connaissances : Collaboration transnationale entre l'Afrique de l'Ouest et le Canada*. Cette bourse du Centre de recherches pour le développement international, de la Fondation Rideau Hall et d'Universités Canada, réunira des chercheurs du Ghana, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire pour analyser les discours et les pratiques mondiales en matière de genre. Parmi les partenaires africains de Concordia figurent le Centre for Gender Studies and Advocacy et l'Institute of African Studies de l'Université du Ghana.

Luiz Lopes (génie électrique et informatique) a obtenu le prix 2021 du Programme de mobilité enseignante pour la création de partenariats (PMECP) d'Affaires mondiales Canada pour son projet de recherche intitulé *Smart Renewable DC and AC Micro-Grids* (« microréseaux intelligents et renouvelables en courant continu et alternatif »), qui vise à explorer le stockage et la distribution d'énergie dans des régions éloignées, notamment en Amazonie.

Le programme CAÉD (communauté, autonomisation, éducation, développement) de Concordia a obtenu le prix Coopération Québec-Colombie pour le projet *La solidarité au féminin : entrepreneuriat entre Colombie et Québec*. Dirigé par Hawa Keita, directrice générale du CAÉD, ce projet vise à effectuer une analyse comparative de la situation des entrepreneures appartenant à des groupes minoritaires au Québec et en Colombie, et de leur expérience face à la discrimination.

Galia Dafni (mathématiques et statistiques) a obtenu la Bourse de recherche Globalink FRQNT-Mitacs dans le cadre d'une collaboration avec l'Université fédérale de Sao Carlos (UFSCar) au Brésil pour le projet *Molecular Decomposition of Localizable Hardy Spaces and Applications* (« décomposition moléculaire des espaces de Hardy localisables et applications »). Dans le cadre de ces activités, un jeune chercheur de l'UFSCar visitera Concordia pour mener des recherches dans le domaine de l'analyse harmonique traitant des espaces de fonctions, en particulier les espaces de Hardy et les espaces de fonctions d'oscillation moyenne bornée.

Sandeep Bhagwati (musique) et des chercheurs de l'Université De Montfort (Royaume-Uni), de l'Université Monash (Australie), du Central Conservatory of Music (Chine) et de l'Université de Californie (États-Unis) collaboreront à un projet de recherche international intitulé *Digital Scores – Investigating the Technological Transformation of the Music Score* (« partitions numériques – enquête sur la transformation technologique de la partition musicale »), financé par l'Agence exécutive du Conseil européen de la

recherche (ERCEA). La contribution versée par l'ERCEA à Concordia est de 118 798,75 € et la valeur totale du projet est de 1 999 985 €.

Initiatives et activités stratégiques

Galerie Leonard & Bina Ellen

Lorenza : Requiem for the Norm, organisée par Paul B. Preciado, a été présentée à la galerie Ellen du 29 avril au 19 juin. Cette première exposition monographique sur cette artiste chilienne et allemande, handicapée et transgenre a donné lieu à une conférence en ligne et à une séance de questions-réponses avec Paul B. Preciado le 22 mai. Le 14 mai, Alexandre Baril, professeur à l'Université d'Ottawa, a donné une conférence sur Lorenza et la transidentité, le handicap et la résistance au cisgenrisme et à la discrimination fondée sur les capacités.

Collaboration entre le Centre PERFORM et le Centre d'imagerie cérébrale McConnell

Le Centre PERFORM de l'Université Concordia et le Centre d'imagerie cérébrale McConnell ont réuni des chercheurs québécois lors d'une journée de réflexion afin d'améliorer les connaissances sur les recherches passionnantes et novatrices qui ont lieu au Québec. Les présentations des chercheurs ont donné lieu à des discussions stimulantes et à la création de cinq nouveaux programmes de recherche qui auront d'énormes répercussions sur les neurosciences et la neuroinformatique.

Institut des villes nouvelle génération

Inauguré en novembre 2020, l'Institut des villes nouvelle génération tire parti des forces combinées de notre capacité de recherche sur les villes pour améliorer la collaboration, la communication, l'éducation et l'interaction au sein de notre communauté. L'institut réunit des chercheurs de disciplines variées, comme le génie, l'économie, les sciences naturelles, les arts et les sciences humaines, pour mettre au point une approche inclusive et universelle de développement urbain durable.

Il abrite la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur les collectivités et les villes intelligentes, durables et résilientes et rassemble les connaissances et les ressources transdisciplinaires de plus de 200 chercheurs et 14 centres de recherche. Il sert de modèle pour la recherche et l'apprentissage internationaux et engagés et s'attaque à certains des plus grands défis sociaux : transformation de la durabilité; villes et bâtiments carboneutres; collectivités résilientes; numérisation; cybersécurité et intelligence artificielle; changements climatiques et préservation des écosystèmes

naturels; éducation et renforcement de la conscience environnementale à l'aide de l'art et du design; transport et mobilité.

École de la santé

Approuvée par le conseil d'administration en juin 2021, la nouvelle École de la santé de Concordia réunira des professeurs de diverses disciplines, qui collaboreront à différentes approches en matière de santé. Elle mobilisera des citoyens, des groupes communautaires, des décideurs et d'autres intervenants afin de faire avancer la recherche en santé et renforcer les capacités de formation. Elle sera constituée de trois pôles d'excellence : santé communautaire; recherche clinique et prévention; recherche en sciences et génie biomédicaux.

Ces capacités de recherche complètes et intégrées, allant de l'ingénierie aux sciences sociales, en passant par les arts et les sciences humaines, favorisent la recherche de réponses transdisciplinaires aux défis en matière de santé dans six thèmes interdisciplinaires : fondamentaux biomédicaux; santé préventive; santé et technologie; politiques de santé et gouvernance; santé et bien-être; interventions en santé.

Consortium national en cybersécurité

Le Consortium national en cybersécurité (CNC) est une société à but non lucratif de droit fédéral créée en 2020 par cinq universités canadiennes (Université Concordia, Université Ryerson, Université de Calgary, Université du Nouveau-Brunswick et Université de Waterloo). S'appuyant sur l'expertise et les réseaux des centres de cybersécurité des partenaires fondateurs, le CNC a pour mandat de réunir à l'échelle nationale les capacités en matière de formation, d'innovation et de commercialisation dans le domaine de la cybersécurité et de la protection de la vie privée. Il vise à exploiter la force du réseau pour faire considérablement progresser l'innovation et le développement des talents en plus de stimuler l'activité économique dans le secteur de la cybersécurité au pays.

En mai, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a lancé un appel de demandes pour établir le Réseau d'innovation pour la cybersécurité. La CNC a soumis une demande d'environ 80 millions de dollars (sur 4 ans), soutenue par plus de 108 organisations, dont 35 établissements d'enseignement postsecondaire (29 universités et 6 collèges), 21 organismes sans but lucratif et 44 entreprises (17 grandes entreprises et 27 PME). Nous attendons les résultats de ce concours plus tard cette année.

Institut d'IA appliquée

L'Institut d'IA appliquée de Concordia fait de l'Université l'un des principaux centres de recherche en matière d'intelligence artificielle au pays. Il réunit des chercheurs de renommée mondiale et les centres de recherche prestigieux des quatre facultés de Concordia au sein d'une même organisation axée sur la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité.

Exploitant pleinement les ressources, réseaux et installations de pointe de l'Université, l'institut se concentre sur les priorités suivantes : définir et mettre en œuvre des projets qui, par leurs retombées importantes, répondront aux besoins sociétaux et économiques; soutenir la mise en œuvre des idées de recherche naissantes; développer des technologies novatrices pour tous les secteurs de recherche en IA de l'Université; élaborer des cadres de travail éthiques et sécurisés pour les idées et technologies en développement; et former la prochaine génération de talents afin qu'elle réussisse dans le domaine de l'IA malgré son évolution rapide.

Distinctions et prix externes (étudiants aux cycles supérieurs et membres du corps professoral)

Jason Edward Lewis (design et arts numériques) a été nommé membre de la Société royale du Canada, tandis que **Kathleen Vaughan** (éducation artistique) et **Thanh Dang-Vu** (santé, kinésiologie et physiologie appliquée) ont été invités à devenir membres du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science.

Gilles Peslherbe (chimie et biochimie) a été nommé Fellow de l'Institut de chimie du Canada.

SME, une association américaine à but non lucratif qui promeut et soutient l'industrie manufacturière, a décerné son prix Geoff Boothroyd – Outstanding Young Manufacturing Engineer 2021 (« jeune ingénieur d'exception dans le domaine de manufacturier ») à **Tsz-Ho Kwok** (génie mécanique, industriel et aérospatial).

Pedro Peres-Neto (biologie) a été nommé Fellow de l'Ecological Society of America.

L'International Association for Pattern Recognition a décerné à **Ching Yee Suen** (informatique et génie logiciel) son prix King-Sun Fu 2020.

L'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) a nommé **Akshay Kumar Rathore** (génie électrique et informatique) Fellow de l'IEEE.

Steven High (histoire) est lauréat du Prix d'histoire du Gouverneur général pour les médias populaires : Le prix Pierre – Berton.

Eric Reiter (histoire) est lauréat du Prix d'histoire du Gouverneur général pour la recherche scientifique.

Theodore Stathopoulos (génie du bâtiment, civil et environnemental) s'est vu décerner le prix Honoris Genius pour la recherche ou l'enseignement de l'*Ordre des Ingénieurs du Québec*.

Christopher Salter (design et arts numériques) et Marcelo Wanderley (Université McGill) sont colauréats de l'un des nouveaux prix PRISME du FRQSC. Leur projet *Metamorphosis : Nouveaux modes d'interaction expressifs en théâtre basés sur la réalité augmentée* explorera de nouveaux modes d'interaction expressifs en théâtre fondés sur la réalité augmentée.

Audrey Gagnon (doctorante, sciences politiques), a reçu le prix Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie d'octobre du FRQ pour son article « Far-right Framing Processes on Social Media: The Case of the Canadian and Quebec Chapters of Soldiers of Odin », publié dans le numéro d'août de la *Revue canadienne de sociologie*. Le prix s'accompagne d'une bourse de 1 000 \$.

Mohamed Amine Arfaoui (doctorant en génie de l'information et des systèmes) a reçu le prix Relève étoile Louis-Berlinguet de février du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) pour son article « Physical Layer Security for Visible Light Communication Systems: A Survey », publié dans la revue *Communications Surveys and Tutorials* de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers.

Margaret Brehony (École des études irlandaises) et **Stéphanie Bertrand** (Institut Milieux de recherche en arts, culture et technologie) ont reçu des bourses individuelles Marie Skłodowska-Curie de la Commission européenne. Le projet de Margaret Brehony explore les processus interreliés de la migration irlandaise dans le monde outre-Atlantique et les stratégies de colonisation par les Blancs dans la société esclavagiste en expansion de Cuba du XIX^e siècle. Les travaux de recherche de Stéphanie Bertrand, menées en collaboration avec l'Institut Milieux de recherche en arts, culture et technologie et l'Institute of Computer Science de la Foundation for Research in Technology – Hellas (ICS-FORTH) de Crète, portent sur la compréhension des fonctions sociales des musées virtuels et des modes d'interaction avec le public qu'ils impliquent, ainsi que sur la manière dont les nouvelles applications culturelles numériques peuvent favoriser une plus grande démocratie et une meilleure justice sociale dans l'ère actuelle de la post-vérité.

Parnian Afshar (doctorante à l'Institut d'ingénierie des systèmes d'information de Concordia) a reçu le prix Relève étoile Louis-Berlinguet de mars. Ses travaux lui ont également valu une bourse Borealis AI Global Fellowship qui lui permettra de poursuivre ses recherches pendant les trimestres d'hiver et d'été 2021. Elle figure parmi les dix étudiants des cycles supérieurs sélectionnés pour cette bourse de 10 000 dollars.

Patrick Brodie, depuis peu titulaire d'un doctorat en études du cinéma et de l'image animée de l'École de cinéma Mel-Hoppenheim, a reçu le prix Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie d'octobre du FRQS pour son article intitulé « Climate Extraction and Supply Chains of Data », publié dans la revue scientifique à comité de lecture *Media, Culture and Society*. Son texte a également été récompensé par un prix d'excellence en recherche aux cycles supérieurs de Concordia pour l'automne 2020.

Jamilah Dei-Sharpe (doctorante en analyse sociale et culturelle) a reçu un prix de mérite pour les étudiantes des cycles supérieurs de la Senior Women Academic Administrators of Canada pour 2021. Ce prix a été créé pour souligner le travail des femmes qui ont fait preuve d'un leadership exceptionnel dans leur université et dans la communauté tout en maintenant un dossier académique exemplaire.

Melanie Brouillard (étudiante aux cycles supérieurs en psychologie) a reçu une bourse d'études supérieures Vanier du CRSH pour ses travaux sur l'éducation bilingue et les facteurs familiaux influant sur l'apprentissage du langage dans la petite enfance.

Eloïse Fairbank (doctorante en psychologie et titulaire d'une bourse doctorale du CRSH) a reçu l'une des dix mentions honorifiques Nelson Mandela du CRSH. La Bourse d'études supérieures du Canada en l'honneur de Nelson Mandela vise à appuyer les étudiants des cycles supérieurs qui mènent des recherches dans un ou plusieurs des cinq domaines que le leader sud-africain a défendus de son vivant : unité nationale, démocratie, liberté et droits de la personne, leadership, participation des enfants à la société et santé des enfants.

Lilian Sales (biologie) est la plus récente lauréate à Concordia de la bourse postdoctorale Banting du CRSNG. En collaboration avec les professeurs Pedro Peres-Neto, Jean-Philippe Lessard et Damon Matthews, elle étudiera les moyens de prévoir et d'atténuer les changements dans la biodiversité mondiale.

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur

Reddition de comptes

Cette reddition de comptes est exigée en vertu de l'article 12 de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (ci-après « la Loi »).

Ce formulaire de reddition de comptes couvre la période s'étalant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Au même titre que les établissements d'enseignement, le Ministère est assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et doit veiller à la confidentialité des renseignements qui lui sont transmis, dans les limites permises par la Loi. Les renseignements reçus dans le cadre de cette reddition de comptes seront traités conformément à la Loi.

Veuillez sélectionner votre établissement :

Université Concordia

Bloc 1 : Comité permanent

Quels sont les groupes représentés au sein du comité permanent de votre établissement?

Membres	Nombre en date du 31 août 2021
Communauté étudiante	4
Personnel dirigeant	3
Personnel enseignant	2
Ressources spécialisées	6
Autres groupes représentant les membres du personnel	4
Sièges réservés pour les personnes victimes	0
Sièges réservés pour les groupes les plus vulnérables	0
Membres	

Nombre total en date du 31 août 2021 : 19

Le cas échéant, expliquez les défis rencontrés ou les raisons pour lesquelles vous n'avez pas été en mesure de vous conformer à la Loi :

N/A

Entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021, à combien de reprises s'est réuni le comité permanent de votre établissement? 4 fois

Bloc 2 : Révision de la politique

Est-ce que la politique de votre établissement a été mise à jour entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021? Non

Veuillez indiquer la date de l'adoption de cette nouvelle version :

Nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi, la politique de votre établissement doit être transmise au ministère, par l'entremise de l'adresse contrelaviolence@mes.gouv.qc.ca, dès qu'une modification lui est apportée ou qu'une version révisée est adoptée après consultation.

Bloc 3 : Visibilité et accessibilité de la politique

L'article 10 de la Loi stipule que chaque établissement d'enseignement visé doit s'assurer que sa politique est facilement accessible et portée à la connaissance de chaque étudiante et chaque étudiant au moment de son admission et au début de chaque session.

En date du 31 août 2021, quels sont les moyens mis en place pour assurer la visibilité et l'accessibilité de la politique dans votre établissement?

Diffusion sur le site web, Diffusion sur les réseaux sociaux, Diffusion sur l'intranet, les portails, Diffusion dans les plans de cours, Diffusion par courriel, Mention durant des activités organisées par l'établissement d'enseignement ou un de ses membres, Mention durant les activités de sensibilisation et les formations obligatoires, Affiches, dépliants ou autres outils de communication

Préciser :

Quels ont été les moyens mis en place pour assurer la visibilité et l'accessibilité des services (guichet unique) dans votre établissement?

Par la politique institutionnelle, Diffusion sur le site web, Diffusion sur les réseaux sociaux, Diffusion sur l'intranet, les portails, Diffusion dans les plans de cours, Diffusion par courriel, Mention durant des activités organisées par l'établissement d'enseignement ou un de ses membres, Affiches, dépliants ou autres outils de communication

Préciser :

Le cas échéant, expliquez les défis rencontrés ou les raisons pour lesquelles vous n'avez pas été en mesure de vous conformer à la Loi :

S/O

Bloc 4 : Personne responsable de l'application de la politique institutionnelle

Identifier la personne responsable de l'application de la politique institutionnelle de votre établissement :

Nom :	Lisa Ostiguy
Fonction :	Conseillère spéciale à la vie étudiante auprès du vice-recteur exécutif aux affaires académique
Numéro de téléphone :	514-848-2424
Poste :	5438
Adresse courriel :	lisa.ostiguy@concordia.ca

Bloc 5 : Mesures de prévention et de sensibilisation et formations mises en oeuvre

Avez-vous mis en place des mesures de prévention et de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021?

Oui

Avez-vous mis en place des activités de formation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021?

Oui

Parmi l'ensemble de la population étudiante visée par une activité de formation obligatoire entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021, à combien estimez-vous la proportion d'entre elle à l'avoir complétée?

75 à 100%

Parmi l'ensemble des dirigeants, des membres du personnel, des représentants de leurs associations et syndicats respectifs et des représentants des associations étudiantes, à combien estimez-vous la proportion d'entre eux à avoir complété une activité de formation obligatoire entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021?

75 à 100%

Mesures de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de formation
Format	Formation en ligne
Précisez :	
Durée :	30-40 minutes
Principales populations visées	Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Précisez :	
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Oui

Type	Activité de formation
Format	Autre
Précisez :	formation individuelle
Durée :	1 heure
Principales populations visées	Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Précisez :	
Personnes rejointes	100 à 500 personnes
Évaluation	Oui

Type	Activité de sensibilisation
Format	Dépliants ou autre matériel de sensibilisation
Précisez :	
Durée :	
Principales populations visées	Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Précisez :	
Personnes rejointes	Plus de 1000 personnes
Évaluation	Non

Nombre de mesures saisies :

3

Le cas échéant, expliquez les défis rencontrés ou les raisons pour lesquelles vous n'avez pas été en mesure de vous conformer à la Loi :

S/O

Bloc 6 : Mesures de sécurité mises en place

Avez-vous des mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement? Oui

Est-ce que certaines de ces mesures de sécurité dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement ont été mises en place entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021? Oui

Quelles sont les mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021, y compris les ajustements aux infrastructures pour rendre les lieux sécuritaires?	Mise en place d'un protocole spécifique et d'une formation pour les agents(es) de sécurité, Rondes de surveillance accrues dans l'établissement
Préciser	
Le cas échéant, expliquez les défis rencontrés ou les raisons pour lesquelles vous n'avez pas été en mesure de vous conformer à la Loi :	
S/O	

Bloc 7 : Plaintes et signalements reçus

Nombre de plaintes et de signalements déposées par des membres du personnel ou de la communauté étudiante entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021 et leur délai de traitement ainsi que les interventions effectuées et la nature des sanctions appliquées.

a) Signalements

Signalement : Un signalement consiste en une divulgation d'informations qui ne constitue pas une plainte administrative, mais qui vise à signaler ou à dénoncer à l'établissement d'enseignement une situation susceptible de mener à des actions de sa part.

À noter qu'aux fins de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, le terme « signalement » doit être compris comme synonyme du terme « dévoilement », plus communément employé dans la pratique et l'intervention.

Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel reçus :	67	
Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel en cours de traitement :	0	
Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel traités :	67	
Délai moyen pour le suivi donné aux personnes ayant effectué un signalement, avec ou sans plainte (jours) :	1.0	
Délai minimal (jours) :	1.0	
Délai maximal (jours) :	7.0	
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de suivi a excédé 7 jours :	0	
Nombre de signalements ayant mené à des actions ou des interventions :	67	
Veuillez cocher la nature des actions ou des interventions appliquées à la suite des signalements reçus.	Mesures d'accommodement, Rencontre avec les autorités, Intervention de soutien ou d'accompagnement auprès de la personne plaignante, Rencontre avec la personne mise en cause, Intervention dans le milieu ou le groupe, Autres	

Autres, veuillez préciser :

Nous pouvons interpellier "l'Equipe d'intervention en cas d'agression sexuelle".

Veuillez préciser les mesures d'accommodement :

Report d'une évaluation ou
remise sans pénalité, Abandon
d'un cours sans pénalité,
Absence sans pénalité,
Changement de groupe pour un
cours, Possibilité de mettre fin
au bail de résidence sans
pénalité

Autres mesures d'accommodement, veuillez préciser :

b) Plaintes

Plainte : Une plainte est une démarche formelle de la victime visant à dénoncer officiellement une situation de violence à caractère sexuel à un établissement d'enseignement. Une plainte administrative vise à faire reconnaître l'existence d'une situation d'inconduite ou de harcèlement sexuel et à sanctionner la personne mise en cause.

Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel reçues :	25
Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel en cours de traitement :	2
Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel traitées :	23
Délai de traitement moyen d'une plainte (jours) :	2.0
Délai minimal (jours) :	1.0
Délai maximal (jours) :	5.0
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de traitement a excédé 90 jours :	0
Nombre de plaintes non recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	0
Nombre de plaintes recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	25
Nombre de plaintes jugées non fondées :	1
Nombre de plaintes jugées fondées :	24
Nombre de plaintes ayant mené à une sanction :	22

Veuillez cocher la nature des sanctions qui ont été appliquées à la suite des plaintes. Veuillez compléter la liste en précisant les autres actions absentes.

Note au dossier, Suspension (ex. : un ou plusieurs trimestres), Modification du cheminement scolaire, Restriction au campus (ex. : interdiction dans l'accès au campus ou accès limité), Interdiction d'entrer en contact avec un ou plusieurs personnes, Renvoi en cours d'études, Autre

Précisez :	2 cas sont en processus d'investigation. Des mesures intermédiaires sont appliquées.
-------------------	--

C) Code de conduite

Code de conduite : Rappel que la politique doit inclure un code de conduite prévoyant les règles qu'une personne, ayant une relation pédagogique ou d'autorité avec un étudiant, doit respecter si elle entretient des liens intimes tels qu'amoureux ou sexuels avec celui-ci.

Ce code de conduite doit comprendre un encadrement ayant pour objectif d'éviter toute situation où pourraient coexister ces liens et relations lorsqu'une telle situation risque de nuire à l'objectivité et à l'impartialité requises dans la relation ou de favoriser l'abus de pouvoir ou la violence à caractère sexuel.

Nombre de situations traitées en vertu du code de conduite de votre établissement :	0
--	---

Quelle est la nature des mesures prises pour assurer l'objectivité ou l'impartialité des relations concernées?

Le cas échéant, expliquez les défis rencontrés ou les raisons pour lesquelles vous n'avez pas été en mesure de vous conformer à la Loi :

S/O

Quelle est la nature des mesures prises pour assurer l'objectivité ou l'impartialité de la relation ?

Les Directives concernant les relations romantiques ou sexuelles consensuelles de l'Université établissent clairement que de telles relations entre enseignants et étudiants sont vivement déconseillées. Si une relation de cette nature se développe toutefois, elle représente un conflit d'intérêts et doit être divulguée conformément au Code d'éthique et politique de divulgation protégée applicables aux employés de l'Université Concordia. Bref, la relation doit être portée à la connaissance de l'autorité pertinente afin que soit entamée la procédure établie et que soient prises les mesures nécessaires pour gérer le conflit d'intérêts. Ces mesures peuvent comprendre la nomination d'un autre enseignant qualifié au poste en autorité ou le transfert de l'étudiant dans un cours donné par un autre enseignant, ainsi que diverses mesures semblables. La violation des directives et du code d'éthique peut constituer une infraction disciplinaire.

Bloc 8 : Mise en oeuvre de la politique (facultatif)

Est-ce que votre établissement a fait face à des difficultés particulières dans la mise en œuvre de sa politique pendant la dernière année?	Oui
--	-----

Ces difficultés étaient de quel ordre?

Notre seule difficulté cette année a été les sessions d'information normalement en présentielles mais offertes en virtuelles due aux restrictions pandémiques. Nous avons reçu moins de signalements dus en partie aux activités étant hors campus. Par contre nous avons multiplié nos efforts pour offrir des sessions d'informations virtuelles à travers tous les groupes universitaires.

Bloc 9 : Renseignements supplémentaires (facultatif)

Renseignements supplémentaires :

La période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 a été une année chargée, axée à la fois sur le renouvellement de notre formation obligatoire. Nous avons instauré un processus d'évaluation régulièrement pour notre politique. Concordia a accordé une attention particulière à l'élaboration non seulement de notre politique, mais aussi de notre application de notre politique, de nos accommodements ainsi que des services de soutien ; encore plus centré sur le survivant et mieux défini et communiqué. Un exemple serait l'ajout d'offres de liaison.

***Quelques précisions sur les données soumises :**

Signalement : Concordia entend par « signalement » toute consultation et toute divulgation ou dénonciation aux autorités responsables recueillant les signalements, que la personne concernée soit ou non visée par la situation et que la démarche entreprise mène ou non à une action ou à une intervention officielle, et ce, peu importe l'endroit où le moment où l'acte de violence à caractère sexuel a eu lieu (sur le campus, à la garderie, etc.). De plus, Concordia compte parmi le nombre de signalement présente dans ce formulaire, des incidents passés ou récents : agression sexuelle, harcèlement sexuel, abus sexuel dans l'enfance, violence entre partenaires intimes, harcèlement criminel.

Suivi : Concordia entend par « suivi » toute intervention, aide, orientation ou autre mesure prise à la suite du signalement d'une situation de violence à caractère sexuel.

Jours : jours ouvrables

Plaintes : Le nombre de plaintes comprend à la fois formelles et informelles. Les plaintes informelles sont souvent résolues à la satisfaction des deux parties, tandis que les plaintes formelles peuvent entraîner des mesures disciplinaires. Par conséquent, étant donné qu'un grand nombre de plaintes sont résolues de manière informelle et qu'un nombre tout aussi important de plaintes sont en attente pour des raisons comme les demandeurs ne sont plus à l'université, il est impossible de confirmer le nombre de plaintes jugées non fondées ou fondées.

Délai de traitement : temps écoulé jusqu'à la clôture du dossier. Il importe de souligner que des processus différents s'appliquent aux étudiants et aux employés et peuvent se répercuter sur les délais.

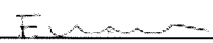
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)

Family Name, Given Name and Initial(s) of Grantee Paraschivolu, Marius/Ostguy, Lisa	Council/Personnel Identification No. (C/CENP)	Date 9/31/2021	PERIOD OF JUNE 1, 2020 TO MAY 30, 2021
Institution Concordia University	University Account No. H00495	Grant Name RB 2.1.13 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	

FUNDS AVAILABLE FOR CURRENT YEAR	
Balance of grant at close of previous year:	\$ 351,087.12
Current year (Actual Funds Received) Donations	\$ 259,400.00
Other Grants	\$ -
Internal transfers	\$ -
Total funds available for current year	A \$ 620,487.12

EXPENDITURES INCURRED FOR CURRENT YEAR			
	Canadian and Permanent Residents	Foreign	
1) Salaries to students (including benefits)			
a) Bachelor's	\$ -	\$ -	\$ -
b) Master's	\$ -	\$ -	\$ -
c) Doctorate	\$ -	\$ -	\$ -
2) Salaries to non-students (including benefits)			
a) Coordinator Sexual Assault Resource Centre	\$ 92,610.89	\$ -	\$ 92,610.89
b) Department Administrator	\$ 91,406.80	\$ -	\$ 91,406.80
c) Trainee	\$ -	\$ -	\$ -
d) Office Salary	\$ 26,166.97	\$ -	\$ 26,166.97
3) Salary and benefits of incumbent			\$ -
4) Professional and technical services/contracts			\$ 2,765.00
5) Equipment (including powered vehicles)			\$ -
6) Materials, supplies and other expenditures			\$ 418.76
7) Administrative costs related to the Canada Research Chair (proposal writing, technology transfer costs, libraries, relocation, etc.)			\$ -
8) Travel including Visiting lecturer's costs			\$ -
9) Research time stipends (SSHRC grantee and NCE Program Leaders only)			\$ -
10) Additional expenditures			\$ -
a) Travel in Canada			\$ -
b) International travel			\$ -
c) Research awards			\$ -
d) Research infrastructure (ASU only)			\$ -
e) Other (e.g., conferences, workshops, seminars)			-\$ 171.97
11) Other expenditures (e.g., NCE administration costs)			\$ -
Total expenditures incurred for current year			B \$ 213,196.45
Balance (A - B)			\$ 407,290.67

UNSPENT BALANCE	
Outstanding commitments at close of year:	\$ 108,134.63

SIGNATURES	
I hereby certify that the above statement is correct, that the expenditures conform to the general conditions and regulations governing grants as outlined in the Federal Agency guide, and were for the purpose for which the grant was made.  _____ Grantee September 21, 2021 _____ Date	I hereby certify that the expenditures summarized above were incurred and paid wholly on behalf of the grantee, and that the vouchers are available for monitoring purposes.  _____ Financial Officer 21/10/2021 _____ Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.13. Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur – H00495

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Les fonds ont servi à développer des modules de formation en ligne sur la prévention et la lutte contre les actes de violence sexuelle, à embaucher du personnel supplémentaire au Centre d'aide aux survivantes et survivants d'agression sexuelle et à soutenir les activités de développement professionnel. Les fonds sont consacrés à l'élaboration d'un module de formation chaque année, en collaboration avec Knowledge One, le partenaire de Concordia pour l'apprentissage en ligne. La majorité du personnel du Centre d'aide aux survivantes et survivants d'agression sexuelle est rémunérée grâce à ces fonds, de même que leurs activités de développement professionnel, comme la participation à des conférences nationales sur la prévention et la lutte contre la violence sexuelle dans l'enseignement supérieur.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Ce financement destiné aux efforts de prévention et de lutte contre la violence sexuelle à Concordia a été utilisé à ces fins. Voir ci-dessus pour obtenir des précisions.

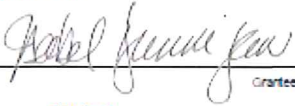
4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Ces fonds permettent au Centre d'aide aux survivantes et survivants d'agression sexuelle de financer la dotation en personnel, le développement professionnel et la prestation de formations en matière de prévention et d'intervention à l'échelle de la communauté. Les personnes survivantes de la communauté de Concordia bénéficient de services de consultation individuelle et de soutien concret qui les aident à se remettre d'un traumatisme, à poursuivre leurs études et à retrouver leur niveau de fonctionnement et de santé antérieur. La formation obligatoire à l'échelle de la communauté a des effets positifs sur tous les membres de la communauté de Concordia en renforçant les connaissances en matière de violence sexuelle, en enseignant les compétences d'intervention des témoins et en fournissant des conseils sur le soutien pour les personnes survivantes, de même que les ressources disponibles. Le financement continu du Centre d'aide aux survivantes et survivants d'agression sexuelle et des programmes de formation en matière de prévention et d'intervention est essentiel pour la santé, la sécurité et la réussite de l'ensemble de la communauté.

5. S'il reste des fonds inutilisés, quels sont les plans pour leur usage futur?

Les fonds résiduels seront consacrés à la poursuite de la dotation en personnel et du soutien au Centre d'aide aux survivantes et survivants d'agression sexuelle et à ses activités, ainsi qu'à la création de modules supplémentaires de formation obligatoire.

Reconnaissance des acquis et des comportements à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.16)

Family Name, Given Name and Initial(s) of Grantee Dunnigan, Isabel		Council/Personal Identification No. (CID/PIN)	Date 10/22/2020	PERIOD OF JUNE 1, 2020 TO MAY 31, 2021
Institution Concordia University		University Account No. H00496	Grant Name Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire	
FUNDS AVAILABLE FOR CURRENT YEAR				
Balance of grant at close of previous year				\$ 89,387.07
Current year (Actual Funds Received) Donations				\$ 156,200.00
Other Grants				\$ -
Internal transfers				\$ -
Total funds available for current year				A \$ 245,587.07
EXPENDITURES INCURRED FOR CURRENT YEAR				
		Canadian and Permanent Residents	Foreign	
1) Salaries to students (including benefits)				
a) Bachelor's		\$ -	\$ -	\$ -
b) Master's		\$ -	\$ -	\$ -
c) Doctorate		\$ -	\$ -	\$ -
2) Salaries to non-students (including benefits)				
a) Office Salary		\$ -	\$ -	\$ -
b) Research Associate & Research Assistant		\$ -	\$ -	\$ -
3) Salary and benefits of Incumbent				\$ 190,569.00
4) Professional and technical services/contracts				\$ -
5) Equipment (including powered vehicles)				\$ -
6) Materials, supplies and other expenditures				\$ -
7) Administrative costs related to the Canada Research Chair (proposal writing, technology transfer costs, libraries, relocation, etc.)				\$ -
8) Travel including Visiting lecturer's costs				\$ -
9) Research time stipends (\$8HRC grantees and NCE Program Leaders only)				\$ -
10) Additional expenditures				\$ -
a) Travel in Canada				\$ -
b) International travel				\$ -
c) Research awards				\$ -
d) Research infrastructure (ABU only)				\$ -
e) Other (e.g., conferences, workshops, seminars)				\$ -
11) Other expenditures (e.g. NCE administration costs)				\$ -
Total expenditures incurred for current year				B \$ 190,569.00
Balance (A - B)				\$ 55,018.07
UNSPENT BALANCE				
Outstanding commitments at close of year				\$ 79,696.18
SIGNATURES				
I hereby certify that the above statement is correct; that the expenditures conform to the general conditions and regulations governing grants as outlined in the Federal Agency guide, and were for the purpose for which the grant was made.		I hereby certify that the expenditures summarized above were incurred and paid wholly on behalf of the grantee, and that the vouchers are available for monitoring purposes.		
 Grantee		 Financial Officer		
2021-09-13 Date		21/10/2021 Date		

Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

Règle budgétaire 2.1.16 - Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Contexte

Les Directions stratégiques de l'Université Concordia¹ ont pour objectif de positionner Concordia parmi les institutions transformatives appuyant les étudiants dans leur aventure d'exploration et le développement de compétences transférables au monde du travail.

Quatre de ces directions stratégiques s'alignent avec le projet de reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire :

- Former les érudits de demain, c'est à dire offrir « aux générations futures une formation transformatrice, ouverte vers l'extérieur et en accord avec le monde actuel ».
- Réagencer les modèles existants et se concentrer sur des actions innovatrices qui proposent des « structures souples qui favorisent la mixité intellectuelle et la collaboration interne ».
- S'ouvrir à la métropole, s'ouvrir au monde « en identifiant des domaines spécifiques d'intervention et en développant des partenariats appropriés [...] de sorte que nous devenions un agent de changement par rapport aux défis de notre époque temps ».
- Aller plus loin, est le désir de « refuser le statu quo et oser en faire plus pour les membres de notre communauté ».

Ces directions stratégiques servent d'assise à l'engagement de Concordia à développer des stratégies et des programmes qui soutiennent le développement de notre ville et de notre société. L'effervescence économique de la Métropole, les défis sociodémographiques, ainsi que l'impact de la 4^{ème} révolution industrielle nécessitent des actions concrètes, notre société a besoin de travailleurs qualifiés qui ont les compétences pour faire face aux défis du XXI^{ème} siècle.

Nos étudiants actuels et futurs ont des expériences, des compétences et des parcours académiques riches et variés. En tant qu'institution d'enseignement supérieur nous devons nous donner les outils pour évaluer et reconnaître ces différents parcours afin de pouvoir leur offrir ce qu'il y a de mieux en matière d'enseignement et de les préparer aux défis de demain.

L'impact de la pandémie de COVID-19 a en outre renforcé la nécessité de développer la reconnaissance des compétences pour offrir aux personnes affectées par les destructions d'emploi l'opportunité de faire le point et d'explorer leurs nouveaux futurs possibles.

¹ <https://www.concordia.ca/about/strategic-directions/9-directions.html>

Projet proposé pour la Reconnaissance des acquis

Ce projet est développé en 3 étapes :

1. Compiler les données sur ce qui se fait de mieux dans le dossier de la reconnaissance des compétences et des acquis au Québec et dans le monde.
2. Mettre en place d'un Centre de reconnaissance des acquis et des compétences, responsable de l'élaboration et de l'implantation d'un mécanisme efficient et fiable à petite échelle. Cette entité est sous la responsabilité du Centre de formation continue de l'Université Concordia (CCE). Rappelons que CCE accueille un grand nombre d'étudiants internationaux et de professionnels en démarche de perfectionnement, 2 clientèles visées par la reconnaissance des acquis et des compétences.
3. Le renforcement du Centre de reconnaissance des acquis et des compétences et son déploiement à l'échelle de l'Université suite aux leçons tirées à l'étape 2 du projet.

Première étape : évaluation de l'état actuel de la reconnaissance des acquis : COMPLÉTÉ

La pénurie de main d'œuvre est reconnue par les industries et par les gouvernements. De plus, depuis 2008, le Gouvernement du Québec a indiqué dans son Plan d'action Éducation, Emploi et Productivité que « la formation initiale et continue constitue un élément majeur pour une meilleure productivité et pour assurer la compétitivité économique des entreprises québécoises à l'échelle mondiale »². Enfin, dans son budget 2017-2018, le Gouvernement du Québec énonce ce qui suit : "Afin de répondre aux besoins du marché du travail, les réseaux d'enseignement supérieur jouent un rôle important dans le développement de la main-d'œuvre »³.

Plusieurs initiatives sont prévues à cet effet à l'Université Concordia, soient :

- Mettre en œuvre une stratégie d'attraction et de rétention des étudiants internationaux ;
- Appuyer la formation continue et le développement des compétences des travailleurs ;
- Favoriser l'accès à la reconnaissance des acquis et des compétences.

La reconnaissance des acquis (RAC) est un outil que plusieurs pays développent et d'intègrent dans leurs démarches de préparation des prochaines générations pour le marché du travail. Afin de répondre aux besoins de l'environnement économique québécois, l'Université Concordia s'est engagée dans cette voie par les actions suivantes :

- Impliquer la Vice-rectrice Adjointe, Formation continue, dans les travaux du Comité de reconnaissance des acquis dans le cadre du Bureau de coopération interuniversitaire. Le développement du portail sur la reconnaissance des compétences, Qualification Québec, est un exemple des projets de ce comité.

² https://www.inforoutefpt.org/ministere_docs/adminInfo/ReleverDefiEmploi.pdf

³ http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Education.pdf

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

- Embauche d'une consultante spécialiste de la RAC pour travailler en collaboration avec la Directrice des programmes du Centre de Formation Continue et la Vice-rectrice associée au développement de la Stratégie institutionnelle sur l'Apprentissage Tout au long de la Vie.
- Rencontres avec des spécialistes d'autres institutions d'enseignement supérieur qui ont une expérience en RAC.
- Établir et confirmer le pilier de développement « Validation des compétences » et l'intégrer à la Stratégie institutionnelle de l'Apprentissage Tout au long de la vie de Concordia.
- À l'image du comité de direction CCE qui a défini le volet RAC-VPL dans les chapitres académique, marketing, ressources humaines et ressources financières, Le *Lifelong learning leadership team* reconnaît que "les adultes sont pressés par le temps et ils ont des buts bien précis. Ils ont aussi des parcours d'apprentissages divers qui leur sont propres. Pour eux, Concordia créera des voies flexibles et plusieurs modalités de livraison"⁴. À travers son Programme « *Pathways to learning* » et grâce aux services de conseillers bien formés, chaque étudiant pourra concevoir son propre cheminement d'étude vers l'acquisition de connaissances et de compétences qu'il ou elle vise, et en fonction de ses acquis.
- Continuer de faire constamment des recherches sur la reconnaissance des acquis. Une spécialiste de la veille stratégique, information et intelligence d'affaires de notre université consacre une partie de son temps à la recherche sur l'état de la situation de la RAC dans les provinces canadiennes, en Europe et aux États-Unis. Une recherche sur la littérature académique sur ce thème a été aussi faite, ainsi qu'une évaluation de l'état de la situation vue par le Conseil des Ministres de l'éducation du Canada et OCDE. Ceci a permis de cartographier les pratiques existantes à Concordia, au Canada et dans le monde. Les meilleures pratiques ont été évaluées et cette analyse nous a permis dès l'année 2019-2020 de commencer à développer nos outils d'évaluations ainsi qu'un plan de Service conseil aux candidats à la RAC. Ce service a été déployé en janvier 2021 lorsque le Centre a élaboré les outils d'évaluations des compétences pour un programme en Leadership.

Deuxième étape : la mise en place d'un Centre de Validation des compétences : COMPLÉTÉ

Une nouvelle appellation a été proposée pour refléter la portée du projet : Validation des Compétences. L'équipe assemblée pour porter ce projet croit ainsi que cette appellation englobe une vision plus large de la reconnaissance des acquis qui inclut de nouvelles formes de certifications. Les étudiants pourront se voir accorder des exemptions, des cours, des diplômes, mais également valider d'autres compétences expérientielles pour favoriser leur développement professionnel. Sous l'égide de CCE, le Centre de Validation des compétences développera l'expertise pour reconnaître la valeur des expériences et des connaissances acquises autrement que par un cheminement académique traditionnel. La mise sur pied de ce Centre est en accord avec le développement de la stratégie *Life Long Learning* (Apprentissage tout au long de la vie) de l'Université Concordia et contribuera au positionnement stratégique de cette dernière dans l'environnement académique canadien.

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Le Centre de Validation des Compétences a la tâche d'élaborer des cartes de compétences et connaissances qui sont utiles dans le processus d'évaluation des acquis des étudiants. Pour ce faire, l'embauche d'une ressource professionnelle gestionnaire de projet était nécessaire. Cette ressource a pour mandat de faire le pont entre les résultats de recherches de l'analyste, Information et intelligence d'affaires de CCE, les besoins du marché du travail, Qualification Québec et l'Office des professions du Québec. Le déploiement du Centre a nécessité également le recours à des spécialistes de contenus consultés pour la validation et la certification des compétences.

Enfin, nous continuons de tester et d'optimiser les processus opérationnels à l'échelle de la clientèle de CCE. Cette étape nous permet d'expérimenter l'application des cartes d'évaluation et des processus sur les étudiants de ce département en premier. Un pilote a été conduit durant l'automne 2020 à une petite échelle pour éprouver la solidité des processus, et ses résultats ayant été concluants le service de Validation des Compétences a été officiellement lancé en janvier 2021. Ce lancement s'est accompagné d'un ensemble d'actions de promotion de l'offre de services à travers des campagnes web, la création d'une page dédiée sur le site Internet de Concordia et une série de webinaires destinés aux anciens élèves de l'université. Ces actions ont suscité l'attention de plusieurs candidats dont l'accompagnement est en cours.

Le déploiement du Centre et de ses ressources sera suivi d'une évaluation de processus afin d'apporter des ajustements nécessaires.

Développement dans le temps : 2019 et 2020

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Personnel dégagé Année 2020-2021 2020-06-01 / 2021-05-31	Activités	Valeur monétaire
Isabel Dunnigan AVP LLL Directrice Exécutive CCE	• Développer la stratégie institutionnelle de Validation des Compétences (VoC) et de Certification de l'Employabilité (CoE) • Développer des partenariats stratégiques au sein de l'Université Concordia et avec les acteurs de l'industrie	15,071.59\$
Sherry Blok Directrice programmes	• Superviser le développement du projet et la mise en œuvre de la VoC et de la CoE	30,143.20\$
Catherine Vigeant Directrice marketing	• Développer la stratégie marketing pour la CoE • Outils marketing, site Internet, événements	10,047.73\$
Ariane Cloutier Directrice administration	• Développer des processus opérationnels et des outils pour la mise en œuvre de la CoE	5, 023.86\$
Fabien Cornu Coordonnateur, Validation des Compétences	• Mener un projet pilote de Validation des Compétences (VoC) pour éprouver les outils et processus • Former les employés et consultants impliqués dans le processus de VoC (spécialiste de contenu, assistant administratif, etc.) • Assurer la promotion de l'offre de service à travers une série de webinaires destinés aux anciens élèves de Concordia • Finaliser les outils pour le lancement officiel du service VoC • Informer, recruter et accompagner les candidats • Assurer une veille qualitative pour l'amélioration continue du processus • Cartographier les cadres de référence existants pour les compétences en employabilité à travers le monde • Étudier la faisabilité d'une offre de services en Certification de l'Employabilité (CoE) • Coordonner la conception d'un prototype d'offre de services pour certifier les compétences d'employabilité (assembler une équipe de spécialistes de contenu et un comité consultatif, coordonner les	98,363.05\$

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

	rencontres, recueillir et analyser les résultats)	
Alicia Apostolakos Coordonnatrice académique	• Cartographier les compétences dans les programmes de CCE • Apporter un soutien en matière de conception pédagogique et d'expérience utilisateur sur les projets	2,311.47\$
Ana Maria Isac Coordonnatrice académique	• Cartographier les compétences dans les programmes de CCE • Apporter un soutien en matière de conception pédagogique et d'expérience utilisateur sur les projets	2,646.09\$
Aniklet Zefi Stagiaire	• Apporter un soutien en matière de conception pédagogique et d'expérience utilisateur sur les projets	15,071.59\$
Angela Wilson Wright Adjointe directrice AVP LLL	• Superviser l'intelligence d'affaires et la recherche requises pour la VoC et la CoE	5,023.86\$
Sandra Rozansky Administratrice de programme	• Administrer la VoC au sein des programmes de CCE • Administrer les dossiers des candidats	5,707.11\$
Rejeanne Hamelin Coordonnatrice service aux étudiants	• Développer les processus opérationnels et les outils pour la mise en œuvre de la VoC • Coordonner les requêtes au quotidien, superviser les assistants administratifs	1159.45\$
Vesna Pankovska Experte sujet	• Consultante représentante de l'industrie pour le développement du projet de Certification de l'Employabilité • Spécialiste de contenu de l'industrie pour le projet pilote	(Dépenses engagées pour l'exercice en cours) 79,696.18\$
Total		\$270,265.18

Développement de la première étape du projet : 2018. Terminé.

Développement de la deuxième étape du Projet : 2019-2020 Terminé

Développement de la troisième étape du projet : 2021-2023 en cours

Troisième étape : renforcement du Centre de Validation des Compétences et déploiement à grande échelle

Le développement d'une stratégie d'interaction avec les industries locales pour intégrer leur besoin dans un plan de développement individualisé des compétences de nos étudiants est une pierre angulaire du projet.

Le Centre de Validation des Compétences devra développer une relation étroite avec les grappes de Montréal afin de comprendre et valider les compétences nécessaires aux différents secteurs du marché de l'emploi. Ce rôle de compréhension du marché du travail sera soutenu par une veille stratégique qui suivra les tendances et les besoins émis par le Gouvernement et par les industries.

La création d'outils de soutien sera essentielle à l'optimisation du processus de fonctionnement du Centre de Validation des compétences. Entre autres, le développement d'une taxonomie des concepts utilisés dans la reconnaissance des acquis orientée vers la modélisation et la standardisation. Ceci permettra l'introduction d'une formalisation des concepts et des processus nécessaires à l'intégration du Centre dans les structures académiques. En conséquence, la pérennisation du poste de gestionnaire du Centre de Validation des Compétences sera donc recommandée.

Dans la continuité de ces efforts, un travail exploratoire a été mené pour cartographier les cadres de référence existants de par le monde pour qualifier et évaluer les compétences constituant l'employabilité d'un individu. Les évolutions technologiques et les événements globaux tels que la pandémie de COVID-19 ont mis en évidence l'accélération de la périssabilité des compétences et l'apparition de nouvelles aptitudes recherchées par les employeurs. Le *Lifelong learning leadership team* croit qu'il est impératif pour l'Université Concordia d'offrir aux travailleurs aussi bien qu'aux employeurs un moyen d'attester de ces compétences en évolution. À cet effet, les travaux ont débuté sur la mise en place d'une offre de service en certification des compétences liées à l'employabilité sous la forme d'un prototype qui sera testé lors d'un projet pilote qui débutera à l'été 2021.

L'étape du déploiement de la reconnaissance des acquis dans les facultés de l'Université requerra sans doute l'embauche de plusieurs autres évaluateurs des acquis et compétences.

Développement dans le temps : 2021-2023

Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.19)

Agency **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
 Édifice Marie-Guyart, 19e étage
 1035, rue De la Chevrotière
 Québec Québec
 G1R 5A5

Our Reference T25519

Your Reference 2.1.19. Allocations spécifiques dans le cadre du plan d'action numérique en Education et en enseignement supérieur

Project T25533-T25534-T25541

Researcher(s) ANNE WHITELAW, Provost & Vice-President, Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 981,609,58

Current Period Budget: 1,332,400.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	66,132,22	0,00	66,132,22
Salaries Doctorate Foreign Student	456,35	0,00	456,35
Professional Fees	277,627,25	0,00	277,627,25
Advertising - Positions	475,87	0,00	475,87
Awards and Prize	2,200,00	0,00	2,200,00
Equipment	99,018,16	0,00	99,018,16
Materials, supplies	5,522,41	0,00	5,522,41
	481,432,26	0,00	481,432,26

Total Disbursements 451,432,26

Balance 1,862,577,32



ANNE WHITELAW

26-10-2021

Date



Financial Officer

27/10/2020

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.19. Allocations spécifiques dans le cadre du plan d'action numérique en Éducation et en enseignement supérieur

T25533 VPITL REGLES BUDGETAIRES

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Salaires \$39,102

Utilisé pour embaucher plusieurs membres du personnel qui travaillent à la contribution à l'innovation et à l'amélioration continue de la fonctionnalité et de la convivialité du LMS Moodle, de l'accessibilité et des médias éducatifs qui prennent en charge les besoins médiatiques émergents sur les plateformes numériques.

Récompenses et prix \$2,200

Quatre étudiants étaient récompensés pour leur participation au comité consultatif sur l'accessibilité de l'enseignement et de l'apprentissage, qui a fourni des conseils et des conseils sur la façon de rendre les environnements d'apprentissage et les pratiques d'enseignement de Concordia plus accessibles et inclusifs pour les étudiants présentant une variabilité d'apprentissage, en particulier des handicaps.

Équipement- \$87,165

Les fonds ont été utilisés pour nous aider à établir le laboratoire pour l'innovation en enseignement et en apprentissage (LITL) au sein de l'université Concordia. Les fonds nous ont permis d'acquérir certains équipements et logiciels de base et spécialisés pour nous permettre de bien entamer nos projets et nos expériences. Aussi, ils nous permettent de pouvoir évaluer et valider des hypothèses liées à nos efforts pour promouvoir une culture d'expérimentation libre et poussée qui n'est pas contrainte par les enjeux typiques qui bornent souvent ce genre d'initiative. Des exemples d'équipements spécifiques sont un système d'oculométrie ou de suivi du regard, avec les logiciels et ordinateurs requis pour l'utiliser, qui nous permettront de pouvoir tester et valider l'efficacité de certaines communications ou messageries vidéo ainsi que des vidéos pédagogiques.

Matériaux et fournitures \$5,522.41

Identique à l'équipement ci-dessus (certains équipements ont été codés dans cette catégorie)

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

N'est pas applicable

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Dans tous les cas, les étudiants sont les bénéficiaires des projets car ils améliorent tous le fonctionnement, l'efficacité des systèmes, développent des ressources pour améliorer la qualité de l'enseignement, conçoivent dans un souci d'accessibilité ou introduisent de nouvelles méthodes d'apprentissage. Un projet d'exemple, est une initiative visant à améliorer la formation des étudiants en enseignement et à soutenir leur rétention avec des logiciels interactifs en réalité virtuelle (VR), leur permettant de pratiquer et de répéter des exemples d'interactions avec leurs professeurs avant de soumettre un produit final, pendant leur stage. Ce logiciel permet un environnement sécuritaire sans stress ni gêne, ce qui encourage l'auto-évaluation et la collaboration avec leurs pairs pour leur donner plus de confiance pour faire face à ce genre de situation. Le projet XR, par exemple, explorera et testera si les technologies utilisées et les méthodes appliquées conduiront à un meilleur développement des compétences et développera un système pour leur évaluation.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Embauche d'un stratège du changement en matière d'accessibilité - En s'inspirant des recommandations des divers comités universitaires, ce rôle guidera l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle de l'établissement et planifiera pour matérialiser l'engagement de l'université envers l'accessibilité grâce à une conception universelle. Une partie de la stratégie et du plan portera sur la conformité aux Directives pour l'accessibilité du contenu Web 2.0 AA (WCAG) par tous les membres de la communauté universitaire. La stratégie d'accessibilité et le plan de mise en œuvre traiteront de l'éducation, de la sensibilisation et de la formation en ce qui concerne les problèmes de handicap et la conception universelle, y compris la justification de la manière dont les lignes directrices/normes abordent les obstacles courants rencontrés par les personnes handicapées.

Stratégie d'enseignement et d'apprentissage - Une série de consultations impliquant les professeurs, le personnel et les étudiants comme une opportunité d'exposer leur point de vue sur la façon dont l'enseignement et l'apprentissage devraient répondre à l'environnement modifié de près d'un an d'enseignement à distance. Cela sera important pour construire une vision partagée de l'avenir de l'enseignement et de l'apprentissage, pour parvenir à un consensus sur cette vision et pour relier concrètement l'enseignement et l'apprentissage aux autres engagements stratégiques de l'Université, notamment la diversité, l'innovation et l'apprentissage par l'expérience. Les consultations demanderont spécifiquement à la communauté de Concordia de réfléchir sur l'avenir de l'enseignement numérique et des initiatives d'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.19 Allocations spécifiques dans le cadre du plan d'action numérique en Éducation et en enseignement supérieur

T25534 – Stratégie numérique – Ressources éducatives libres – Manuels numériques

Ce projet répond aux objectifs du Plan d'action numérique en enseignement supérieur, Volet 3 : Acquisition et développement de ressources éducatives numériques.

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Ce projet a comme objectif de développer les connaissances, l'infrastructure, le modèle de financement et le modèle de services pour l'adoption le plus large possible de ressources éducatives libres (REL, *Open Educational Resources* (OER)) à l'Université Concordia. L'objectif, à terme, est que le programme de REL soit opérationnalisé au sein de la Bibliothèque de l'Université Concordia, pour le bénéfice de toute la communauté de Concordia.

Plus spécifiquement, les objectifs du projet sont les suivants :

- Identifier les modèles existants pour la création, l'adoption ou l'adaptation de manuels en REL.
- Choisir et implanter une plateforme pour la diffusion des manuels en REL.
- Accompagner les professeur.e.s dans la création, l'adoption ou l'adaptation de manuels en REL.
- Proposer un modèle de gouvernance pour le développement et le soutien du programme.
- Élaborer une stratégie ainsi que des outils de communication, par exemple des guides, du matériel de communication, des ateliers, etc. pour la promotion et l'adoption du programme par des membres de la communauté.
- Élaborer et mettre en œuvre un modèle de financement pour les ressources nécessaires à l'adoption et à la création de manuel en REL.
- Développer des processus de travail pour l'adoption, l'adaptation et la création de manuels en REL.
- Identifier et participer aux efforts régionaux et nationaux en matière de REL.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Le programme offre des subventions aux professeurs pour leur permettre d'embaucher un.e étudiant.e pour les assister dans la préparation de leur manuel en REL. Le budget de ces subventions ne fait pas partie des « règles budgétaires » mais bien d'un don (Library Services Fund) que les étudiants de Concordia ont fait à la Bibliothèque. (Voir <https://www.concordia.ca/library/guides/oer/oergrants.html>)

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

À la suite de consultations auprès d'étudiant.e.s et de professeur.e.s, la priorité a été donnée au manuel numérique (e-textbook), ce qui correspond au besoin le plus important des étudiant.e.s. Les coûts prohibitifs des manuels pour les étudiant.e. s en est la principale raison.

Le tableau suivant présente la liste des manuels qui sont utilisés dans un cours à Concordia :

Professeur	Cours	Département	Titre du manuel
Brian Vermeire	AERO 455 Computational Fluid Dynamics for Aerospace Applications	Mechanical, Industrial, and Aerospace Engineering	<u>Computational Fluid Dynamics: An Open-Source Approach</u>
Erin Barker	PSYC 333 Fundamentals of Lifespan Development	Psychology	<u>Lifespan Development – A Psychological Perspective</u>
Leslie Barker	EXCI 251 Fundamentals of Health and Physical Activity	Health, Kinesiology, and Applied Physiology	<u>Fundamentals of Health and Physical Activity</u>
Lucy Farisello	PSYC 305 History and Systems	Psychology	<u>History of Psychology (Noba)</u>
Pierre-Yann Dolbec	MARK 452 e-Marketing	Marketing	<u>Digital Marketing Strategy</u>
Stéphane Brutus	MANA 362 Human Resource Management	Management	<u>Human Resources Management - Canadian Edition</u>

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Les manuels suivants sont en phase pilote et devraient être publiés au cours des prochains mois :

Professor	Course	Department	Timeline
Bruno Lee	BLDG 341 Building Engineering Systems	Building, Civil and Environmental Engineering	2021
Charles Basenga Kiyanda	ENGR 251 Thermodynamics I and MECH 351 Thermodynamics II	Mechanical, Industrial and Aerospace Engineering	2021
Lyes Kadem			
David Secko	JOUR 443 The Digital Magazine	Journalism	2021
Cristina Sanza			
Jillian O'Connor	PSYC 325 Fundamentals of Social Psychology	Psychology	2021
Peter Morden	AHSC 380 Quantitative Research Methods for Practitioners	Applied Human Sciences	2021
Pierre-Yann Dolbec	MARK 452 e-Marketing	Marketing	2021
Saul Carliner	EDUC 270 Educational Communication	Education	2021
Susan Liscouet-Hanke	AERO 201 Introduction to Flight and Aerospace Systems	Mechanical, Industrial and Aerospace Engineering	2021

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Walcir Cardoso	TESL	330	Computers in	Education	2021
			Language Learning		

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Malgré ces résultats intéressants, la personne embauchée pour le projet a accepté un autre poste en juillet 2020. En raison de la pandémie, nous avons dû revoir les priorités de la bibliothèque. Depuis le 5 juillet 2021, nous avons à nouveau une personne dans ce poste. C'est la raison pour laquelle seulement 9 599,70\$ ont été utilisés. Les fonds non utilisés le seront au cours de la prochaine année.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.19 Stratégie numérique – T25541 - DIGITAL IITS

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

1. *Contrat de 12 mois pour un développeur intermédiaire Moodle (C1984).*

- Total: 17,906 \$

Avec le passage à l'apprentissage en ligne et l'utilisation accrue de la plate-forme de gestion de l'apprentissage (Moodle) incluant les examens en ligne, une ressource supplémentaire était nécessaire pour répondre aux besoins académiques. Le développeur intermédiaire Moodle travaille en étroite collaboration avec le Centre d'enseignement et de l'apprentissage de l'université pour améliorer la plate-forme afin qu'elle s'aligne sur les besoins des professeurs et des étudiants.

2. *Pilote lié à l'utilisation de la plateforme Microsoft Azure pour des services BI et d'analytiques*

- Total: 38 500 \$

Un pilote a été effectué afin de valider que la plate-forme moderne de BI déployée sur les services informatiques Microsoft Azure répond aux attentes de l'Université en termes de flexibilité, de faible latence pour configurer les pipelines de données à des fins d'analyse, de confidentialité des données, d'intégrité et de facilité d'utilisation pour accéder aux données en mode libre-service.

3. *Services de la firme Deloitte pour le rehaussement de la gouvernance des données*

- Total: 251 000 \$

Dépense de \$251,000 pour classer les données maître de l'université et identifier les mesures de protection à mettre en place – embauche des services professionnels de la firme Deloitte pour nous assister dans ce projet en fonction des bonnes pratiques de l'industrie.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

- Les fonds alloués au système de gestion de l'apprentissage universitaire (Moodle) permettent des améliorations qui répondent aux besoins des étudiants dans une capacité d'apprentissage en ligne ou hybride, y compris les examens en ligne.
- Les fonds alloués au projet pilote Microsoft Azure permettent à l'Université de confirmer l'utilisation d'une plate-forme moderne pour des services liés au BI et à l'analyse dans le cadre de sa transformation vers une institution axée sur les données.
- Les fonds alloués aux initiatives de cybersécurité permettent de continuer à sécuriser les applications, l'infrastructure et les données de l'Université.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Initiatives à venir :

- Allocation de 150 000 \$ pour un contrat de deux ans pour un architecte de solutions (C5598) (50 % du salaire) qui soutiendra les parties prenantes dans la définition des architectures cibles et des feuilles de route liées à l'évolution des systèmes de mission, notamment dans le cadre de la transformation numérique de l'université.
- Allocation de 100 000 \$ pour une initiative stratégique dont le but est d'améliorer l'expérience étudiante. Les services d'une firme externe seront engagés pour aider à définir les parcours types des étudiants de manière à fournir une expérience personnalisée à travers les systèmes utilisés par les étudiants.

Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.25.1)

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 Édifice Marie-Guyart, 18e étage
 1035, rue De la Chevrotière
 Québec Québec
 G1R 5A5

Our Reference T25529

Your Reference Règle budgétaire 2.1.25.1: Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Project ART EDUCATION

Researcher(s) Juan Castro, ART EDUCATION (RSTR)

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 102,519.42

Current Period Budget: 200,000.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	100,149.37		100,149.37
Equipment	20,985.27		20,985.27
Materials, supplies	11,318.63		11,318.63
	132,453.27		132,453.27

Total Disbursements 132,453.27

Balance 170,066.15



Juan Castro
ART EDUCATION (RSTR)

October 1, 2021

Date



Financial Officer

25/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.25.1 Volet 1 : Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation – T25529

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Le Département d'éducation artistique a continué son travail selon ses deux objectifs à long terme visant les fonds consacrés à l'article RB 2.1.25.1 Volet 1 : Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation. À titre de rappel, le premier objectif consiste à renouveler le programme de premier cycle du B. Bx-arts avec spécialisation, en mettant à niveau l'enseignement en studio, la pratique pédagogique et la capacité liée aux compétences numériques. Le deuxième objectif nous amènera à approfondir nos partenariats fructueux avec des écoles de la région de Montréal. Le réseau d'écoles partenaires représente le modèle d'écoles laboratoires adapté au XXI^e siècle; des universités forment un partenariat avec des écoles pour améliorer le milieu scolaire, la recherche et la formation des enseignants.

Salaires : Au cours de l'été 2020, nous avons réorienté nos activités pour créer un guide de pratiques exemplaires sur l'utilisation des technologies numériques à distance, destiné aux enseignants en formation initiale. Les enseignants associés ont souligné les bonnes compétences numériques mises à profit par les stagiaires dans leurs écoles pendant l'année, en personne et virtuellement. À cette fin, nous avons embauché un consultant en technologies numériques afin de concevoir un guide d'enseignement à distance et de présenter des ateliers à nos stagiaires. Nous avons continué de travailler à notre programme de premier cycle. Nous avons aussi embauché un coordonnateur de la révision des programmes d'éducation artistique, qui coordonne les nombreuses modifications dans le cadre de la mise à jour de la section de l'annuaire de l'Université concernant l'éducation artistique. Cet automne, nous avons ainsi soumis une série de changements pour l'annuaire. Nous avons aussi embauché un consultant en droits des personnes ayant des incapacités, qui travaille avec notre coordonnateur de la révision des programmes d'études à des modules sur l'accessibilité destinés aux cours obligatoires pour les stages du B. Bx-arts avec spécialisation.

Toujours cette année, nous avons embauché un coordonnateur du réseau de partenariat en éducation artistique, qui entretient les relations avec nos trois écoles partenaires (le Centre Mackay, l'école primaire Dorval et, depuis cette année, l'école primaire Pierre Elliott Trudeau). Grâce à ces trois écoles, nous pouvons maintenant placer plus de stagiaires et collaborer étroitement avec leurs enseignants associés. Malheureusement, la pandémie a empêché la tenue des ateliers en personne prévus, mais trois nouveaux ateliers sont prêts pour l'automne 2021 si la situation sanitaire le permet.

Équipement : Nous avons acheté des iPads pour former les stagiaires sur leur utilisation efficace. Bien des écoles ont des iPads qu'elles n'utilisent pas pleinement. Nos stagiaires sont en mesure de les utiliser avec les élèves et de montrer aux enseignants associés des méthodes pédagogiques novatrices.

Matériel et fournitures : Beaucoup d'écoles, primaires surtout, n'ont pas tout le matériel d'art visuel de base faisant partie de la formation de nos étudiants. Nous avons acheté du matériel pour créer des

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

trousses spécialisées (p. ex. peinture, gravure, exécution d'autoportrait, etc.) que les stagiaires peuvent apporter en classe. Dans une des écoles partenaires, nous avons fourni du matériel pour que nos stagiaires organisent la création d'une murale communautaire.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

S. O.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Les étudiants du B. Bx-arts avec spécialisation du Département d'éducation artistique ont continué de profiter de ces initiatives. Grâce notamment à nos investissements dans les ressources pédagogiques numériques d'enseignement à distance et à la mise à l'essai de modules destinés aux étudiants ayant des troubles d'apprentissage dans certains cours d'éducation artistique, ils apprennent à adapter leur enseignement aux conditions créées par la pandémie et aux futurs besoins des élèves. Nos étudiants de premier cycle jouent déjà un rôle clé dans nos écoles partenaires, par exemple en participant bénévolement à des programmes d'aide à la lecture ou en menant des projets de murales pour embellir les écoles et y améliorer l'expérience communautaire. Ces liens créent des occasions d'apprentissage positives pour les stagiaires et les écoles.

5. S'il reste des fonds inutilisés, quels sont les plans pour leur usage futur?

Nous utiliserons ces fonds dans notre réseau d'écoles partenaires, qui peuvent de nouveau accueillir des visiteurs. Comme nous n'avons pas pu nous rendre dans les écoles cette année, nous avons réorienté nos objectifs sur l'amélioration de la formation à l'enseignement et offert du perfectionnement professionnel aux enseignants associés, d'où les fonds excédentaires dans notre compte.

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A5

Our Reference T25530

Your Reference Règle budgétaire 2.1.25.1: Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Project TESL

Researcher(s) Teresa Hernandez Gonzalez, EDUCATION (RSTR)

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 200,000.00

Current Period Budget: 200,000.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	71,028.82		71,028.82
Salaries Bachelor	8,665.56		8,665.56
Salaries Masters	38,671.66		38,671.66
Salaries Master Foreign	12,964.92		12,964.92
Salaries Doctorate	20,836.49		20,836.49
Professional Fees	1,522.90		1,522.90
Equipment	546.33		546.33
Materials, supplies	1,140.92		1,140.92
	155,375.60		155,375.60

Total Disbursements 155,375.60

Balance 244,624.40


Teresa Hernandez Gonzalez
EDUCATION (RSTR)

September 16, 2021

Date


Financial Officer

25/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.25.1. Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation - T25530 - TESL

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

L'équipe du centre de ressources pour l'enseignement de l'anglais langue seconde (TESL RC) du département de l'Éducation de Concordia a créé un centre de ressources en ligne. Leur objectif est d'avoir une communauté plus forte dans le programme et de fournir un soutien supplémentaire aux enseignants, aux étudiants actuels et aux élèves gradués.

Le TESL RC est accessible via le site web de Concordia sous l'onglet « Éducation » ([voir ici](#)) et est catégorisé selon ses composantes :

1. À propos de TESL RC
2. Programme de mentorat
3. Podcasts
4. Ressources pédagogiques numérisées pour les étudiants actuels
5. Événements
6. Éditoriaux (à venir)

Une grande partie du contenu a déjà été produite. Nous continuons à produire du contenu pour remplir chaque composant.

Nous sommes également en train de développer un projet de réalité virtuelle en collaboration avec « Knowledge One » et « Innovation in Teaching and Learning » à l'Université de Concordia. Les expériences d'immersion en réalité virtuelle consisteront en des scènes d'interaction liées à la formation pratique des étudiants actuels. En plus de la contribution de deux professionnels qui travaillent avec nous, nous sommes en train d'explorer l'option d'une contribution financière également.

L'objectif de ces expériences immersives est de doter les étudiants de compétences émotionnelles et de communication efficaces.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

1. Rémunérations:

- Salaires des étudiants du programme de premier cycle universitaire pour l'assistance aux coordonnateurs de chaque composant du TESL RC
- Salaires des étudiants du programme de maîtrise ou doctorat (canadiens ou étrangers) pour

développer chaque composant :

2. Frais professionnels pour les services d'édition de podcasts
3. Achat d'articles promotionnels pour promouvoir le CR TESL auprès des étudiants et des diplômés
4. Licences de logiciels (Canva et Powtoon)

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Le but du TESL RC est de devenir un lieu de rassemblement qui aidera à bâtir une communauté plus forte autour du programme TESL de l'Université Concordia. Plus concrètement, nous visons à :

1. Offrir de l'information sur le programme TESL, qui pourrait attirer un grand nombre de candidats à postuler au programme.
2. Offrir aux étudiants les ressources nécessaires pour naviguer le programme avec succès, pour améliorer la qualité de leur éducation.
3. Offrir un ensemble de ressources pédagogiques compréhensif et complet aux élèves gradués, qui les aideront dans divers aspects de l'enseignement.
4. Offrir un soutien de mentorat, qui s'est avéré efficace pour réduire les taux d'attrition des enseignants pendant les premières années difficiles de la profession.

Les activités réalisées et les contenus développés jusqu'à présent ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme par les étudiants actuels et les étudiants diplômés.

Cet automne, nous mettons en œuvre la deuxième année du programme de mentorat et nous recevons un nombre important de candidatures pour participer en tant que mentor et en tant que mentoré.

Le podcast est également diffusé sur Spotify, et Apple Podcasts et il reçoit beaucoup d'attention.

D'autres activités visant à soutenir les étudiants actuels connaissent également un niveau de participation élevé. Nous avons préparé des agendas numériques pour aider les stagiaires pendant leur stage, ainsi que des groupes de soutien qui se rencontrent en ligne deux fois par mois.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

1. Poursuivre le développement du contenu
 - a. Salaire continu pour les coordonnateurs actuels (étudiants du programme de maîtrise ou de doctorat, canadiens ou étrangers)
 - b. Salaire continu pour étudiants du programme de premier cycle universitaire pour l'assistance

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance
aux coordonnateurs de chaque composant du TESL RC

2. Programme de mentorat
 - a. Ressources pour les réunions entre mentors et mentorés
3. Ateliers éducatifs
 - a. Ressources pour les réunions
4. Poursuivre l'achat des articles promotionnels

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A5

Our Reference T25531

Your Reference Règle budgétaire 2.1.25.1: Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Project EARLY CHILDHOOD EDUCATION

Researcher(s) Nathalie Rothschild, EDUCATION (RSTR)

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 191,780.55

Current Period Budget: 200,000.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	22,941.09		22,941.09
Salaries Bachelor	17,852.10		17,852.10
Honorarium	225.00		225.00
Materials, supplies	1,850.63		1,850.63
	42,874.82		42,874.82

Total Disbursements 42,874.82

Balance 348,905.73



Nathalie Rothschild
EDUCATION (RSTR)

2021-09-30

Date



Financial Officer

25/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.25.1. Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation – T25531 - EARLY CHILDHOOD EDUCATION

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité ? Comment les fonds ont-ils été utilisés ?

Le projet en 2e année, conçu par le programme de Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (BÉPEP) de l'université Concordia était la création d'un Centre de ressources et de support (CRS) pour ses étudiants.

Un des objectifs premiers du CRS est de mettre des ressources à la disposition des étudiants pour les aider dans leur planification de plans de cours, dans le cadre de leurs stages et de leurs cours. Ces ressources peuvent être de divers types : manuels scolaires, livres de référence, matériel didactique pour les élèves, technologies en éducation (avec applications qui peuvent être utilisées dans la salle de classe), matériel pour la création de leurs propres outils (p. ex., cartons, feutres, plastifieuse). En plus de ces ressources matérielles, le CRS constitue un lieu physique que les étudiants peuvent utiliser lorsqu'ils planifient leurs leçons. Un coordonnateur/consultant pédagogique et une agente de liaison avec les étudiants sont engagés pour travailler au CRS pour offrir du support aux étudiants et les conseiller sur toutes les étapes ayant trait à la planification de leçons et d'activités qui reflètent les compétences du Programme de formation de l'école québécoise et sur les ressources disponibles au CRS qui pourraient leur être utiles.

Finalement, le CRS offre aux étudiants un support pour les cours suivis dans le cadre du BÉPEP. Le CRS engage des tuteurs spécialisés (généralement des étudiants gradués du programme) et finance un nombre d'heures supplémentaires pour des auxiliaires d'enseignement pour offrir une aide additionnelle aux étudiants pour certains cours qui peuvent s'avérer plus difficiles pour certains (p. ex., cours de didactique des mathématiques). Les fonds pour la période de référence (1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021) ont tous été utilisés pour les ressources humaines du CRS : coordonnateur/consultant pédagogique, une agente de liaison, tuteurs, heures additionnelles pour des auxiliaires d'enseignement (dans le cadre de cours de didactique des mathématiques).

3. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires ?

Notre vision pour le CRS est de venir offrir un complément et un support additionnel à nos étudiants du programme BÉPEP en ce qui a trait aux connaissances qu'ils acquièrent dans le cadre des cours suivis durant leur cursus scolaire et aux expériences qu'ils vivent durant leurs stages en milieu préscolaire et primaire.

En ayant accès à un coordonnateur/consultant pédagogique, une agente de liaison avec les étudiants, à des tuteurs et à plus d'heures disponibles pour rencontrer des auxiliaires d'enseignement, nos étudiants verront augmenter leurs chances de réussite dans leurs cours et leurs stages et auront la possibilité de développer des connaissances et habiletés plus approfondies.

On a offert des ateliers virtuels avec des enseignants comme présentateurs (enseignement suppléant 101, gestion de la classe et comportement et la technologie et utilisation des tableaux intelligents en classe) et des événements sociaux virtuels (forum pour discussion entre les élèves et un accès du personnage dans le domaine de l'éducation pour répondre aux élèves).

Bien que la clientèle visée par le CRS soit les étudiants de premier cycle inscrits au BÉPEP, nous pensons que ce projet aura également des impacts positifs pour tous les étudiants du département d'éducation de l'université. En effet, des étudiants ayant gradué du BÉPEP travaillent en tant que tuteurs ou auxiliaires d'enseignement par l'entremise du CRS. Les ressources disponibles (virtuelles et éventuellement dans les locaux du CRS) pourront aussi bénéficier à tous les étudiants du département d'éducation, autant ceux de premier cycle et d'autres programmes (p. ex., études de l'enfant) que ceux des deuxièmes et troisièmes cycles.

4. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir ?

En raison des restrictions et des obstacles encourus par la pandémie (COVID-19), tous les fonds n'ont pas pu être dépensés au cours de la période de déclaration (du 1er juin 2020 au 31 mai 2021). Comme l'accès au campus (et donc aux locaux du CRS) était interdit, nous n'avons pas pu nous procurer les ressources matérielles que nous avions prévu d'acheter pour le CRS. Nous avons embauché un coordinateur de projet / consultant pédagogique, une liaison avec les étudiants et deux tuteurs (mathématiques et arts du langage) pour offrir un soutien via Zoom.

En fin mai nous avons embauché des consultants en technologie éducative pour nous aider à planifier et à mettre en œuvre le festival d'enseignement virtuel de cinq sessions, 'Tackling Online and Blended Teaching : A virtual festival' et la collaboration a été si fructueuse que nous les avons embauchés pour continuer à travailler avec nous cette année sur la planification stratégique.

Pendant le printemps et l'été nous avons embauché un élève pour la création d'un site de web pour le CRS. En septembre nous avons lancé le CRS en personne (avec achat de consommables, manipulateurs, références, manuels et livres pour les étudiants de BÉPEP à utiliser dans leurs stages), et étendre nos services de tutorat à quatre, (individuel, séances de groupe en mathématiques, et tuteur généraliste).

D'autres plans pour l'avenir ; la création d'un programme communautaire de sensibilisation où les étudiants de BÉPEP feraient du tutorat dans les écoles des milieux défavorisés et un programme de mentorat afin que les étudiants de troisième et de première année du programme BÉPEP puissent s'entraider tout au long de leurs études.

Nous souhaitons également poursuivre notre travail pour atteindre les objectifs fixés pour le CRS dans le contexte actuel en nous tournant, pour le moment, vers une offre d'hybride, en plus de continuer à financer les heures supplémentaires pour les assistants d'enseignement pour les cours les plus exigeants pour nos étudiants.

Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.27.3)

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18^e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A5

Our Reference T25547

Your Reference Règle budgétaire 2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

Project T25535-T25536-T25537-T25538-T25539-T25540-T25549-T25550-T25559

Researcher(s) ANNE WHITELAW, Provost & Vice-President, Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 771,430,80

Current Period Budget: 878,500,00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	6,056,49	0.00	6,056,49
Salaries Masters	14,170,80	0.00	14,170,80
Databases-Licenses	13,000.00	0.00	13,000.00
External Cost Remittance	466,696,99	0.00	466,696,99
Awards and Prize	280,473,23	0.00	280,473,23

780,397,51	0.00	780,397,51
------------	------	------------

Total Disbursements 780,397,51

Balance 869,533,29



ANNE WHITELAW
Provost & Vice-President, Academic

26-10-2021

Date



Financial Officer

25/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25535 MÉES/ Apprentissage expérientiel

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Dans le cadre de l'initiative "Beat the Odds (BTO)" nous avons pu offrir des stages professionnels à 56 étudiants pendant la période visée par le présent rapport. Dû à la pandémie plusieurs étudiants ont vu leur stage être annulé à l'été 2020. Le budget alloué a permis d'offrir des allocations aux étudiants en remplacement des salaires perdus pendant le confinement. De plus, un nombre grandissant d'organismes communautaires ont vu leurs demandes de services augmenter pour répondre aux populations plus vulnérables. Grâce à l'initiative BTO, des étudiants de plusieurs domaines variés, des communications à la finance, en passant par l'ingénierie, se sont vu prêter main forte aux organismes qui en avaient grandement besoin tout en vivant un nouvel apprentissage par expérience concrète.

Concordia a mis en place des ententes de partenariat avec plus d'une trentaine de groupes communautaires montréalais. Des organisations basées en partie dans les zones les plus touchées par la pandémie comme Montréal Nord et Parc-Extension. Ces groupes travaillent avec les populations démunies et racisées, comme les autochtones, les immigrants, les jeunes et les femmes. Pour aider les organisations afin d'adapter leurs méthodes de travail au mentorat des étudiants, en plus de faciliter leur intégration dans un milieu d'emploi en mode virtuel un montant total de 41 000\$ a été versé, soit 1952\$ par entente pour les 21 organisations suivantes: Brique x Brique, Milton Park Citizen's Committee, Amal Center for Women, Black Rose Books, Library Racine, Wapikoni, Chafic, CARE jeunesse, Épicerie le Détour, Head & Hands, Tyndale St-Georges Community Centre, SQIA/Nipivut, Youth Stars, Mikana, Association des locataires de Villeray, Paroles d'excluEs, Shelter movers, Yellow Door, Face to Face, Loyola Center, Black Mental Health Connections. L'initiative BTO a été un succès à la fois en aidant les étudiants dans leur cheminement académique, mais également en soutenant les organismes du milieu en pleine période de crise.

Concordia a soutenu le développement de partenariats pour des activités d'apprentissage expérientiel basées sur les cours par le biais de la plateforme Riipen. Les partenaires proviennent de divers secteurs, notamment des organismes sans but lucratif, des petites, moyennes et grandes entreprises privées et des coopératives, et ils fournissent des projets concrets que les étudiants peuvent analyser et pour lesquels ils peuvent proposer des solutions.

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Les fonds ont été versés sous forme de bourses pour offrir des stages à 56 étudiants sur la période s'étendant de juin 2020 à mai 2021. Ces fonds ont permis à Concordia de créer 36 nouveaux partenariats avec des organismes communautaires et petites entreprises. Les partenaires ont tous contribué au minimum à 50% du coût des projets sous forme de services pour un total de 279 246 \$ en contribution nature.

Au départ un étudiant a reçu une allocation salariale qui s'est avéré ne pas être viable à long terme. C'est pourquoi on retrouve une dépense de 1978,20 \$ en salaire. Cependant par la suite, le processus a été modifié avec les étudiants suivant afin de leur donner une bourse variant de 2000\$ à 6000\$ en fonction du nombre d'heure de stage. La période visée par le présent rapport totalise pratiquement 208 000\$ versé aux 56 étudiants ayant participé au programme "Beat the Odds (BTO)".

Finalement un partenariat de 13 000\$ avec Riipen a permis d'offrir des stages virtuels et d'intégrer des projets d'apprentissage expérientiels dans les cours de baccalauréat pour les sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Parmi les 56 étudiants participant au programme, tous ont vu leur stage reconnu pour des crédits, soit par le programme Coop ou dans le cadre d'un cours universitaire. Les stages étaient entre 120 à plus de 400 heures et certains continuent de s'étalonner sur l'année 2021. Ces placements dans le milieu communautaire ont permis aux étudiants de développer des compétences d'employabilité, d'appliquer leurs connaissances académiques au sein de projet concret et à de bonifier leur réseau professionnel en vue de leur graduation.

De plus le mentorat offert par les organismes partenaires pour former nos étudiants et les familiariser avec la réalité du fonctionnement des organismes sans but lucratifs, sans compter l'intégration des stagiaires au télétravail, donne une valeur inestimable à ce type d'expérience éducative.

Quatorze membres du corps enseignant ont utilisé Riipen pour trouver des partenaires industriels qui ont fourni 60 projets concrets à 801 étudiants. Ces projets sont des micro-projets d'apprentissage intégré au travail permettant aux étudiants d'acquérir une expérience pratique dans le cadre de leurs cours, ce qui élimine les obstacles pour les étudiants appartenant à des groupes en quête d'équité qui n'ont souvent pas le temps ou les ressources financières nécessaires pour accepter un stage. Les partenaires industriels ont bénéficié de l'apport d'idées nouvelles qui ont revigoré leurs organisations, et de la participation à la formation de la prochaine génération de travailleurs.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Les stages se sont poursuivis à l'été 2021 pour 5 étudiants BTO. D'autres placements sont à venir pour l'année académique 2021-22.

Des fonds ont aussi permis la tenue d'une toute nouvelle initiative d'école d'été sur la transition socio-écologique dans nos sociétés. L'objectif de cette formation de 45h est de développer les compétences et savoir-faire essentiels pour favoriser l'atteinte des 17 Objectifs du développement durable (ODD) en contexte municipal. Grâce au partenariat créé avec le CIRODD une cohorte de 27 étudiants et professionnels ont travaillé sur 3 études de cas : un grand site urbain de Montréal pour le concours C40 (4000 Saint-Patrick), des plans d'action pour les ODD pour le pôle touristique de Ville de Baie St-Paul, Québec et un projet dans une communauté agricole rurale. Basée sur un modèle pédagogique inédit, cette première édition de l'École d'été en transformation sociétale constitue une étape charnière du processus menant à la création d'une communauté de pratique.

ANNEXE A : Partenaires en natures (T25535)

Internship	Partner Contribution (In-
Milton Park Citizen's Committee	\$ 6,000.00
Amal Center for Women	\$ 6,000.00
Black Rose Books	\$ 6,000.00
Library Racine	\$ 6,000.00
Wapikoni	\$ 8,000.00
Wapikoni	\$ 8,000.00
CHAFRIC	\$ 6,000.00
CARE Jeunesse	\$ 6,000.00
Épicerie le Détour	\$ 6,000.00
Head & Hands	\$ 6,000.00
Tyndale St-Georges Community	\$ 6,000.00
SQIA/Nipivut	\$ 6,000.00
Youth Stars	\$ 6,000.00
Mikana	\$ 3,000.00
Association des locataires de	\$ 5,372.00
Parole d'Exclu.es	\$ 3,000.00
Shelter Movers	\$ 6,000.00
Yellow Door	\$ 6,293.00
Face to Face	\$ 7,000.00
Loyola Center	\$ 6,000.00
Oxia Initiative	\$ 5,000.00
VR Ventures	\$ 4,000.00
Logic Academic Services	\$ 4,000.00
Black Mental Health Connections	\$ 6,000.00
Grand Council Treaty #3	\$ 7,200.00
Grand Council Treaty #3	\$ 7,200.00
Chowdhury Akatar Associates	\$ 4,000.00
Chowdhury Akatar Associates	\$ 4,000.00
Chowdhury Akatar Associates	\$ 4,000.00
Chowdhury Akatar Associates	\$ 4,000.00
BTO -Literacy Quebec	\$ 6,460.00
Mikana	\$ 6,200.00
CARE Jeunesse	\$ 4,000.00
ACCESSS	\$ 2,000.00
Parole d'Exclu.es	\$ 4,000.00
Amal Women Center	\$ 6,000.00
Black Mental Health Connections	\$ 3,000.00
Logic Academic Services	\$ 6,000.00
Park-Extension anti-eviction	\$ 6,000.00
DJ Sports Club Inc.	\$ 6,000.00
CARE Jeunesse	\$ 2,000.00
DESTA Black Youth Network	\$ 5,480.00

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Kapit Bisig	\$ 2,221.00
Suspicious Fish	\$ 2,000.00
Net Impact Montreal (WeDIP)	\$ 2,300.00
Net Impact Montreal (WeDIP)	\$ 2,300.00
Net Impact Montreal (WeDIP)	\$ 2,300.00
Net Impact Montreal (WeDIP)	\$ 2,300.00
Net Impact Montreal (Santé Cafe)	\$ 2,000.00
Suspicious Fish	\$ 4,000.00
TerraHumana Solutions	\$ 7,120.00
Grand Conseil de la Nation Waban-Ak	\$ 7,500.00
Montreal Chinatown Working Group	\$ 2,000.00
Montreal Chinatown Working Group	\$ 2,000.00
Black Rose Books	\$ 6,000.00
CIRODD	\$ 10,000.00
Total	\$ 279,246.00

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25536 - 2.1.25.3. HUMANITIES+

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Il n'y a eu aucune activité de financement au cours de ce cycle de rapport.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Ne s'applique pas.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Ne s'applique pas.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Des fonds de MEES pour Humanities+ = 5000 \$

On va utiliser les fonds pour engager deux organisations qui ont envie d'embaucher un(e)étudiant(e) de la programme *Humanities+ entre mai - août 2021 :

- Co-Effect
- Montréal New Tech.

Chaque organisation recevra 2500 \$. Cela couvrira 166 heures d'un stage de 200 heures (\$15 par heure). L'organisme sera responsable de compléter ce montant par un supplément de 510 \$pour les 34 heures restantes du stage de 200 heures.

Fonds qui reste à couvrir par l'organisation:

$$1250 \$ - 510 \$ = 740 \$$$

L'organisation fera une contribution 'en-nature' pour couvrir le montant qui reste à égalier,ci-dessus (soit 740 \$).

Voici la réparation des heures 'en-nature' (mai - août 2021), qui sera plus que 740 \$:

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

- Rendez-vous avec la coordinatrice de placement = 2 heures
- Rédaction du poste de stage et conduite du processus de recrutement = 6 heures
- Remplir les formulaires d'évaluation du programme et des étudiants = 2 heures
- Rencontre avec les étudiants et offre de mentorat = 12 heures

Le total = 22 heures x \$70/hr = \$1540

* Humanities+ est un nouveau programme de développement des compétences + expérience d'apprentissage intégré au travail qui offre aux étudiants des programmes en sciences humaines une occasion unique de se préparer à la vie après l'obtention de leur diplôme.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées- T25537 MÉES/CitéStudio

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

L'initiative CitéStudio Montréal 2020-2021 amène étudiant·es universitaires, employé·es municipaux et membres de la société civile à travailler ensemble à co-crée une ville plus résiliente, inclusive, durable et saine. En les amenant à collaborer et à résoudre ensemble des défis urbains, CitéStudio Montréal constitue une opportunité unique de prototyper des solutions innovantes pour la ville et d'apprendre autrement.

Grâce aux fonds accordés, 10 projets ont été jumelés aux cours offerts par l'université Concordia au courant de l'année académique de septembre 2020 à avril 2021. Les étudiants et leur enseignant responsable intègrent déjà les thèmes de défis urbains suivant : *Espace public et milieux de vie, Solidarité, Transition écologique et infrastructure communautaire, Grands projets urbains et communautés, Fracture numérique, Agriculture urbaine et artères commerciales, Transport actifs et données ouvertes.*

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Grâce à une partie des sommes de la règle budgétaire du MÉES (34 000\$), un partenariat s'est établi avec l'organisme Espaces Temps (www.espacestems.ca) pour coordonner l'ensemble des activités du programme CitéStudio Montréal. Cette collaboration permet d'adapter le concept à la réalité montréalaise, à identifier les enjeux prioritaires et les projets à être jumelés aux cours universitaires, en plus de toute logistique liée à la gestion de l'initiative, la communication entre partenaires, l'adaptation virtuelle du programme due au Covid-19, et finalement, la présentation des projets et le rayonnement sur le site web (www.citystudiomtl.com).

Espaces temps a contribué en nature pour l'équivalent de 34 000\$ pour la coordination et réalisation des différentes phases du projet (annexe B de l'entente).

Les fonds restants (16,000\$) serviront à jumeler de nouveaux défis urbains aux cours universitaires de Concordia au courant de l'hiver 2022. Espace-Temps va poursuivre son rôle de coordonnateur de l'initiative et consolider sa participation sous forme de services au bon déroulement des activités de CitéStudio Montréal.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Plus de 200 étudiants ont participé au programme d'apprentissage expérientiel de CitéStudio. Ce faisant, les participants au projet conçoivent et mettent en œuvre des solutions concrètes à des problématiques urbaines actuelles tout en développant leurs compétences en innovation, en design, en participation publique, en mobilisation de partenaires, en gouvernance, en gestion de projets, et bien plus encore.

On y retrouve des étudiants au baccalauréat de sociologie et anthropologie, d'urbanisme et géographie, ingénierie, ainsi que des étudiants au niveau du MBA. Pour chaque étude de cas et projet terrain les cohortes d'étudiants sont jumelés à des employés de la ville de Montréal, ceci leur permet de mieux comprendre la réalité et les défis auxquels font face les grandes métropoles, surtout en temps de pandémie.

De nombreuses collaborations ont vu le jour avec les organismes communautaires et entreprises d'économie sociale oeuvrant auprès de populations vulnérables dans les arrondissements de Montréal-Nord, Anjou, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Tremble, Sud-Ouest et Lachine-Est. Les étudiants développent des initiatives avec des organisations s'attaquant aux enjeux d'itinérance, de sécurité alimentaire, de mobilité, changement climatique et fracture numérique pour élaborer, prototyper et tester leurs idées de projets, les étudiants travaillent en étroite.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

N/A

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25538 - CHNGR

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Dans le cadre du programme RECODE de la Fondation McConnell, Concordia a été le fer de lance du CHNGR, un programme unique et novateur qui offre aux étudiants les compétences et compétences clés associées à l'innovation sociale et à l'entrepreneuriat social et collectif (IS / ESC). En particulier, le CHNGR fait connaître l'économie sociale à Montréal, sa diversité, sa capacité à créer des emplois, sa contribution à la création de richesse et au bien-être, son rôle dans l'économie locale, etc. En plus d'exposer les étudiants à l'économie sociale à Montréal, il présente aussi aux étudiants l'importance et l'impact critiques de la collaboration multipartite pour faciliter l'IS / ESC. De plus, les étudiants sont également exposés au fonctionnement des entreprises qui composent l'économie sociale, ce qui leur a permis de mieux comprendre le paysage changeant des affaires à Montréal qui comprend un nombre croissant de ces entreprises dans tous les secteurs. Ensemble, les entreprises sociales et collectives contribuent aux processus d'innovation sociale, qui conduisent à la transformation de la vie des citoyens et des communautés.

Les fonds n'ont pas été utilisés à cause de la pandémie. Puisque la pandémie ne nous permettra pas de lancer CHNGR cette année, ces fonds vont être utilisés pour un autre projet.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

N/A

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

CHNGR offre une multitude d'opportunités d'apprentissage à la fois pour les entrepreneurs en herbe intéressés à lancer une entreprise innovante pour aborder un problème social (coopérative, sans but lucratif et à but lucratif) et pour les étudiants à la recherche de nouvelles solutions à des défis sociaux complexes. Dans les deux cas, la sensibilisation à l'économie sociale, à ses entreprises constitutives et à l'écosystème qui les soutient à travers le dialogue, les forums, les séminaires, les projets, les visites de sites et la collaboration avec les acteurs, etc. sont fondamentale pour les ambassadeurs du CHNGR. Dans de nombreux cas, les participants bénéficient également de programmes de certificat et de diplôme axés sur l'IS / ESC, de programmes basés sur des projets, de stages et de cours à crédit autonomes qui existent sur certains campus. Ils ont l'occasion d'approfondir leur compréhension sur

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

une question spécifique grâce à une formation directe, un mentorat et une expérience de terrain partagés par des universitaires et des chercheurs socialement engagés, des praticiens communautaires et un vaste réseau d'experts et d'entrepreneurs en économie sociale. En conséquence, les ambassadeurs du CHNGR identifient les entreprises sociales et collectives qui existent sur leur propre campus et créent des opportunités pour que ces expériences soient partagées entre les campus. Dans de nombreux cas, les ambassadeurs sont inspirés pour créer leur propre entreprise.

Ce partage des connaissances et la mise en valeur des meilleures pratiques est une caractéristique unique du programme CHNGR.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Les fonds n'ont pas été utilisés à cause de la pandémie. Puisque la pandémie ne nous permettra pas de lancer CHNGR cette année, ces fonds ont été remis à un fond en soutien aux initiatives à l'apprentissage expérientiel, relié à la règle budgétaire *Stratégie numérique- Soutien aux initiatives* avec les entreprises privées.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées- T25539 Innovation Lab

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Les fonds ont été utilisés dans le contexte de la création du Laboratoire d'innovation de l'Université Concordia. Le Laboratoire d'innovation est un terrain de jeu où les collisions créatives et les possibilités structurées de développement des compétences permettent aux étudiants universitaires de tous les cycles de se préparer pour la citoyenneté responsable et l'avenir du travail. Des équipes interdisciplinaires d'étudiants travaillent sur des idées de projets proposées par l'industrie, la communauté, le corps professoral et les étudiants. À cause de COVID, il a été possible d'inclure dans les équipes des étudiants en ingénierie qui participaient au programme d'enseignement coopératif. L'autre moitié des étudiants participait à temps partiel aux défis du laboratoire.

Nous avons engagé un coordonnateur de projets (étudiant à la maîtrise).

Description	Dépendé
Salaires étudiant maîtrise	14 170.80 \$
Bourse pour 17 étudiants (pour 8 étudiant·e·s en stage coopératif et 9 étudiant·e·s à temps partiel)	49 000.00 \$
Total	63 170.80

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Pour la période de déclaration (juin 2020 – mai 2021), les fonds de partenariat sont utilisés avec le jumelage de fonds des divers partenaires. Dans certains cas, les fonds sont accordés uniquement en nature, et dans d'autres cas un amalgame de fonds en nature et en espèces pour embaucher un étudiant sont accordés.

Partenaire	Contribution du partenaire	Commentaires
IRSST	40 000 \$	défi couvre-visages (contribution en nature)
Maison des jeunes	8 500 \$	défi laboratoires créatifs (contribution en nature)
Dawson	7 400 \$	défi laboratoires créatifs (contribution en nature)

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Momentum labs	15 000 \$	défi laboratoires créatifs (contribution en nature)
Collège Saint-Sacrement	17,000 \$	défi laboratoires créatifs (contribution en nature)
Makumaku	60,000 \$	défi changement d'habitudes (contribution en nature)

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

À l'hiver 2021, 17 étudiants de premier cycle ont participé aux défis d'innovation du Laboratoire d'Innovation. Au total les étudiants ont passé 4225 heures à travailler avec 8 mentors pour développer 400 idées qui ont donné lieu à 4 innovations dans 4 domaines différents : les laboratoires créatifs, le wifi gratuit communautaire, les systèmes de gestion de la relation client pour organismes communautaires, et les couvres visages. Les étudiants ont travaillé avec les partenaires du laboratoire qui ont fédéré leurs ressources et leurs expertises pour accompagner les étudiants avec les mentors. Ces partenaires étaient l'Institut Robert-Sauvé pour la Santé et Sécurité au Travail (IRSST), le Collège Saint-Sacrement, Dawson College, Momentum Labs P4, Maison des Jeunes, et le Bureau de l'engagement communautaire de l'Université Concordia. Les étudiants ont travaillé en équipe interdisciplinaires et ont développé 8 compétences d'innovation, soit la pensée critique, la pensée stratégique, la créativité, la communication, la collaboration, le prototypage, le réseautage, et le *leadership*. La cohorte d'étudiants de l'hiver 2021 a déclaré avoir particulièrement amélioré ses compétences en matière de communication, de collaboration et de leadership.

Pour la période rapportée, le budget a aussi permis de préparer les défis d'innovation de l'été pour 18 étudiants qui devaient participer à la fin du mois de mai 2021, ce qui sera décrit dans le prochain rapport budgétaire.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Pour la somme des fonds inutilisés, le Laboratoire d'innovation prévoit poursuivre le contrat d'embauche de l'étudiant à la maîtrise qui agit en tant que coordonnateur ainsi que d'offrir des bourses pour des étudiants de premier cycle et diplômés pour s'engager dans des défis d'innovation.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB.2.1.25.3 Soutien aux initiatives avec les entreprises privées – T25540 - OCE

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Les fonds ont été utilisés pour des initiatives locales qui ont bénéficié de l'expertise et du soutien d'étudiants, de professeurs et de chercheurs communautaires. Les principaux projets mis en œuvre grâce à ces fonds sont :

a) La création d'un plan d'action pluriannuelle pour la prévention de la violence sexuelle et pour le soutien des survivant.e.s de violences sexuelles dans les communautés moins bien nanties en services et ressources.

b) La création d'une boîte à outils pour le travail avec les communautés Autochtones qui permet un apprentissage autodirigé. Le lecteur aura accès à divers volets allant de thèmes plus introductifs à des concepts plus complexes, tout en fournissant des liens vers des ressources créées par des activistes et des universitaires Autochtones.

c) L'examen des manières d'atténuer les méfaits potentiels inattendus de la présence croissante d'entreprises d'intelligence artificielle et des entreprises d'haute technologie dans un quartier plutôt « cool bleu » (e.g., gentrification, déplacement des résidents de longue date) et de la manière que les résidents actuels pourraient tirer une bénéfice de cette présence.

d) La tenue d'une série de séances de transfert et de valorisation de connaissances autochtones où des étudiantes Autochtones ont appris à travailler la peau de cerf tout en faisant la démonstration de ces techniques aux membres de l'organisme, à leurs partenaires, ainsi qu'aux résidents du quartier.

e) Un trio de projets liés à l'agriculture urbaine et/ou l'inclusion sociale : la continuation d'un projet pilote d'une ruelle bleu-verte avec un chercheur de Concordia, le développement d'une initiative d'intégration sociale par le biais d'agriculture urbaine et transformation alimentaire dans le cadre de la recherche d'une étudiante de 3^{ème} cycle, et une initiative d'employabilité jeunesse et développement économique communautaire dans le cadre de la recherche d'une étudiante de 3^{ème} cycle.

En plus de la participation étudiante au sein des projets décrits ci-dessus, nous avons également pu placer une dizaine d'étudiant.e.s de premier cycle auprès de divers partenaires pour le soutien, le développement et/ou la mise en place de projets pour une durée d'une ou deux sessions (trimestres).

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Les organisations partenaires ont fourni des fonds de contrepartie par le biais de contributions en nature pour la valeur de \$211,695.00. Ces contributions ont principalement pris la forme d'heures de travail du personnel consacrées à la collaboration avec les étudiants et les chercheurs, ainsi que

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

de l'utilisation de leurs locaux pour des activités, lorsque cela était possible compte tenu de la pandémie.

Partenaires	Contribution (en nature)
Principaux projets	
Hoodstock	40,000
Mikana	23,540
MTL Indigenous Community NETWORK	16,650
Réseau de partenaires CBAR	12,505
Press Start	25,000
7 à Nous (Bâtiment 7)	70,000
Placements	
Afrique au Féminin	3,000
Black Mental Health Connections Montreal (BMHC)	1,000
Conseil communautaire NDG	2,000
Face à Face; active listening and intervention center.	2,000
Habitations Communautaires NDG	2,000
Milton Parc Citizens' Committee	3,000
Parole d'excluEs	3,000
The Yellow Door / La Porte Jaune	2,000
Transit Secours Region Montreal/Shelter Movers Montreal Region	3,000
Youth Stars Foundation	3,000

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Les étudiants de Concordia de tous les cycles, ont pu travailler directement avec les communautés sur des projets liés à leur domaine d'étude ou de recherche. Certains des placements d'étudiants de premier cycle ont mené aux étudiants de rester dans l'orbite des organismes communautaires en tant que bénévoles. L'université a pu approfondir ses relations avec ces organismes, ce qui a permis de développer des activités en classe en dehors du cadre du partenariat initial. De plus, nous avons pu développer et affiner une approche de la collaboration grâce aux fonds RB.2.1.25.3 que nous aimerions documenter pour une diffusion future.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Les principaux projets décrits ci-dessus sont toujours en cours et nous continuerons à utiliser les fonds restant à leur fin. Le projet de prévention de la violence sexuelle a terminé une série de « focus group » qui serviront de base à la prochaine phase de son travail de développement de ressources pour l'apprentissage par les pairs et l'intervention en tant que témoins (i.e., « bystander intervention ». Les premiers volets de la boîte à outils pour le travail avec les communautés Autochtones sont presque terminés, et la prochaine phase consistera à approfondir les concepts plus

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

avancés. Finalement, le projet sur l'impact des compagnies de IA continue de bon train avec une implication croissante des étudiants diplômés ainsi que des résidents, ce qui nous enthousiasme.

Nous avons été approchés par d'autres organisations partenaires et avons des collaborations à venir qui mobiliseront également une partie des fonds restants. Ces collaborations comprennent un projet avec un musée local visant à rendre l'art et les artefacts culturels Autochtones accessibles aux communautés d'où ils proviennent, ainsi qu'une série de projets avec des instances de concertation locale dans divers arrondissements pour développer des évaluations des besoins et des plans d'action local autour de divers thèmes, notamment la jeunesse, le développement commercial et le développement social.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25549 - Youth Jeunesse

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

\$108,000- Soutien à l'embauche d'étudiants de Concordia par Fusion Jeunesse pour mener des projets d'apprentissage expérientiel dans les écoles en 2020

\$96,000- Soutien à l'embauche d'étudiants de Concordia par Fusion Jeunesse pour l'année scolaire 2021

- 10 coordinateurs travaillant 10h par semaine ou moins
- 3 animateurs travaillant plus de 10h par semaine

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Non.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Nos étudiants ont pu acquérir une expérience pratique précieuse dans le cadre de leur programme d'études et, plus encore, ils ont pu aider les élèves qui risquaient de décrocher de l'école.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

N/A

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25550 *Programme de résidence Alan Shepard du District 3*

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Le Centre d'innovation de l'Université Concordia - District 3 organise un stage de résidence en innovation qui invite des étudiants de diverses formations pour résoudre les défis mandatés par diverses startups et entités. Les étudiants sont sélectionnés pour leur dévouement, leurs performances de haut niveau et leur esprit de collaboration.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Les fonds seront utilisés pour la résidence d'été 2021 qui se tiendra de mai 2021 à août 2021.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Les fonds seront utilisés pour la résidence d'été 2021 qui se tiendra de mai 2021 à août 2021.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Les fonds seront entièrement utilisés pour la résidence d'été de 2021.

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

2.1.25.3. Soutien aux initiatives avec les entreprises privées - T25559 - CITY PROJECT

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

La plateforme de simulation urbaine gamifiée est un projet phare de l'Institut des villes de nouvelle génération. Cette plateforme vise à combiner deux mondes qui traitent des données urbaines en 3D et à fusionner les points forts de ces deux approches. D'une part, le monde des jeux vidéo, avec ses villes en 3D et ses divers scénarios réactifs, est lié à un scénario très engageant et vise à apprendre, à réussir et à passer au niveau suivant ou à une autre tâche. D'autre part, le monde réel avec l'urbanisme, les plans 2D, les données géospatiales 3D (BIM) et urbaines ou les formes 3D abstraites avec des images sur les façades qui ressemblent à de vrais bâtiments et des données de simulation supplémentaires. La fusion de ces deux mondes à l'aide de la gamification aboutira à un prototype de produit permettant à différents groupes d'utilisateurs de trouver une nouvelle façon de communiquer, d'apprendre ensemble et de faciliter les processus de co-création dans le secteur de la construction et de l'urbanisme.

Différentes parties prenantes, décideurs, urbanistes, développeurs, groupes communautaires et autres auront la chance de créer un nouvel outil de communication qui deviendra un terrain/une plateforme commune pour discuter de diverses réalités et possibilités et tester l'impact des autres. En outre, il sera possible d'élaborer des solutions fondées sur l'adhésion et les situations gagnant-gagnant. Cela stimulera la transformation de la durabilité et peut-être même réinventera-t-il la construction des villes, les processus de développement urbain et l'industrie du bâtiment.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Pour préparer le développement d'un premier prototype, nous avons pu gagner trois stagiaires coop ayant une expérience dans le développement de logiciels et les applications nécessaires pour créer un cadre. Ces stagiaires ont commencé à travailler sur le projet à la mi-mai 2021. En juin et juillet, d'autres étudiants ont rejoint l'équipe pour stimuler le développement et commencer à travailler sur le concept d'un premier prototype. En juillet et août, ils ont pu programmer un premier prototype. Dans le cadre de l'école d'été (collaboration avec le CIRODD), les étudiants ont pu tester et évaluer le prototype et recommander d'autres développements pour une deuxième phase. Il est prévu que la deuxième phase commence en septembre et que toutes les recommandations et expériences soient mises en œuvre dans un prototype étendu. Le travail prévu pour dix étudiants en master et en doctorat comprend les tâches suivantes :

- Développer un certain nombre de scénarios de modernisation qui peuvent être choisis par l'utilisateur du jeu. Analyser les spécifications et les coûts de chaque choix de composant. Intégrer tous les flux de travail développés par les autres membres de l'équipe.
- Évaluation du cycle de vie du carbone et du coût du cycle de vie des scénarios de rénovation et des systèmes énergétiques.

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

- Comparaison de différentes configurations de systèmes énergétiques comprenant une pompe à chaleur, un système photovoltaïque et un stockage thermique.
- Conception d'un système de distribution pour le système énergétique afin de transférer le chauffage, le refroidissement et l'eau chaude au bâtiment.
- Concevoir des systèmes réalistes d'agriculture urbaine et de toits verts pour les toits et les espaces ouverts, fournir tous les paramètres nécessaires à la modélisation.
- Fournir un modèle 3D des bâtiments au prototype de gamification, intégrer le modèle énergétique dynamique du bâtiment dans le flux de travail et travailler sur une modélisation réaliste de l'occupation.
- Concevoir un modèle d'optimisation pour le bâtiment qui inclut les systèmes photovoltaïques, les véhicules électriques et le stockage sur batterie et intégrer le modèle de simulation à la plateforme urbaine qui sera utilisée par le moteur de gamification.
- Analyse technico-économique et retour d'information aux utilisateurs concernant le coût actuel net, le coût de l'énergie, le revenu et le délai de récupération de leur investissement pour le système dimensionné à l'étape précédente, ainsi que l'évaluation environnementale.

Le partenaire Behaviour soutient le développement de la plateforme de simulation urbaine gamifiée avec une contribution en espèces de 40 000 \$ et la B-Corp Gestion Immobilière Quo Vadis soutient le développement avec un accès aux données et une contribution en nature (charge de travail du personnel et des experts externes) d'un total de 70 000 CAD pour réaliser les deux prototypes basés sur deux biens immobiliers différents, appartenant à Quo Vadis.

Comme le travail vient juste de commencer dans cette période de rapport, la plupart des travaux seront effectués entre juin et décembre 2021 et seront documentés dans le prochain rapport annuel.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Il est prévu de former les étudiants aux compétences suivantes :

- Aider à résoudre des problèmes locaux et régionaux complexes qui accélèrent de manière systémique la transition socio-écologique
- Créer des visions et des scénarios d'avenir collectifs
- Construire un consensus basé sur les valeurs et les besoins partagés des parties prenantes pour atteindre les objectifs et les aspirations en matière de durabilité
- Prendre des décisions et mettre en œuvre des interventions et des solutions à l'échelle du système

La participation à ce projet permettra aux étudiants d'acquérir (ou d'approfondir) et d'appliquer les compétences fondamentales nécessaires à un développement durable optimal :

- Compétence de pensée systémique
- Compétence d'anticipation
- Compétence normative
- Compétence stratégique
- Compétence interpersonnelle (collaboration, pensée critique, conscience de soi).

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

Pour l'université, ce projet aura un impact significatif car il stimule la collaboration interdisciplinaire et inter-facultés et prépare les futurs dirigeants/décideurs (urbains) à prendre part à des processus décisionnels complexes.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Il est prévu d'utiliser les fonds disponibles pour le projet comme décrit au point 3 jusqu'en décembre 2021 pour poursuivre le développement du prototype.

Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec (Règle budgétaire 2.1.28)

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A6

Our Reference T25564
Your Reference

Project RB 2.1.28 – RÉUSSITE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RELANCE ÉCONOMIQUE

Researcher(s) ANNE WHITELAW, Provost & Vice-President, Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 3,455,300.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	2,834,113.40	0.00	2,834,113.40
Work Study Allocation	-5,254.69	0.00	-5,254.69
Professional Fees	33,605.03	0.00	33,605.03
Licenses & Support	46,504.65	0.00	46,504.65
Maintenance - Service	535,265.23	0.00	535,265.23
Advertising-Student Recruitment	11,066.38	0.00	11,066.38
	3,455,300.00	0.00	3,455,300.00

Total Disbursements 3,455,300.00

Balance 0.00


Digitally signed by Anne Whitelaw
Date: 2021.10.20 09:41:57 -04'00'
ANNE WHITELAW
Provost & Vice-President, Academic

21-10-2021

Date


Financial Officer

21/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.28 Réussite en enseignement supérieur et relance économique – T25554

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

Le volet 1 vise l'accès aux études universitaires, la persévérance et la réussite des étudiants :

- l'embauche de professeurs supplémentaires et de ressources professionnelles offrant des services pédagogiques aux étudiants;
- l'embauche de ressources spécialisées en technopédagogie, en technologies de l'information, en infonuagique et en sécurité de l'information de manière à répondre aux besoins de transformation de l'enseignement;
- l'organisation et l'offre de services institutionnels en santé mentale.

Le département des Ressources Informationnelles et notre centre de l'enseignement (CTL) ont élaboré un plan des ressources pour soutenir notre environnement d'apprentissage. Ces ressources sont essentielles afin de faire évoluer et configurer la solution, et définir de nouveaux processus de soutien pour les étudiants et professeurs.

- 4 concepteurs pédagogiques
- L'embauche d'étudiants en techno pédagogie pour agir à titre de soutien occasionnel
- Surveillants d'examen en ligne
- Deux postes supplémentaires pour le support de la plateforme Moodle
- Soutien aux Facultés (aide à l'enseignement)

Les investissements effectués pour améliorer l'offre de services institutionnels en santé mentale ont été dirigés vers la mise en place de la plateforme virtuelle OnCall Health, dont vous trouverez ci-dessous une brève description ;

Notre secteur de « Campus Wellness and Support Services » a procédé à l'acquisition de 36 licences de la plateforme OnCall Health. Ces licences sont pour une durée de 12 mois. L'utilisation de la plateforme permet des consultations vidéo sécurisées, le transfert de messages sécurisés et le partage de documents entre les patients et notre équipe médicale, composée de nos infirmières, médecins, psychologues, conseillers et psychiatres. Le tout se déroule confidentiellement sous forme de rencontres virtuelles. Le coût des licences est le suivant ; coût total de 43 488 \$US, soit, un coût mensuel de 2 124 \$US par licence et 1 500 \$US pour les frais d'entreprise ou 3 624 \$US par mois.

Nous avons aussi mis en place le projet Homeroom, pour un investissement de l'ordre de 145 000 \$ pour son année pilote. Essentiellement, ce projet vise à soutenir le mieux-être et la réussite des étudiants dans

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

un contexte de lien virtuel afin de contrer le sentiment d'isolement auxquels nos étudiants font face dans le contexte de la pandémie. Homeroom est un programme de prévention permettant de contrer les problèmes de santé mentale et aussi de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études grâce au mentorat et à une programmation ciblée.

Il y a d'autres coûts plus modestes que nous avons utilisés dans d'autres domaines (comme des heures supplémentaires pour encourager le mentorat ainsi qu'à défendre les intérêts des élèves).

Le volet 2 vise le développement de nouveaux parcours de formation et de nouvelles formules pédagogiques dans les domaines d'études conduisant à l'exercice de professions considérées comme étant en déficit de main-d'œuvre par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Pour tenter d'offrir du support aux québécois.es afin de passer à travers les grands bouleversements causés par la pandémie mondiale due à la propagation de la COVID-19, la Formation continue Concordia a décidé de déployer des efforts pour faire ce qu'elle sait le mieux faire : offrir de la formation. Afin de soutenir les travailleurs en transition ou sans emploi en raison du COVID, le centre de formation continue a décidé d'offrir ce programme à un public plus large pour que les travailleurs puissent se requalifier et obtenir de nouvelles certifications. Tel que demandé, nous utilisons les fonds pour développer des formations courtes, des activités de formation continue et de bonifier nos formations à distance et pour adapter les modes de prestation de la formation en présentiel afin de respecter les contraintes de distanciation sociale associées à la COVID-19 :

- Online Workshop Series 130
- Human skills online: Employability competencies soft skills
- Leadership Certificate all online
- TA support Engineering and Computer Science

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Nous avons suivi les directives générales telles qu'énoncées à la section 2.1.28 Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – Année scolaire 2020-2021.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Les objectifs des programmes ont été déterminés en lien avec les différents écosystèmes, incluant les entreprises aux prises avec un manque de ressources qualifiées ainsi que les grappes industrielles, les organismes de soutien à l'employabilité, les professeurs chercheurs et les praticiens des domaines

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

concernés. Le but premier est de pouvoir assurer le développement des habilités et compétences présentement manquantes dans la main d'œuvre disponible et de maximiser le taux de placement des finissants dans les secteurs faisant face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Tous les fonds ont été dépensés.

**Créneaux d'expertise – Attirer les étudiants internationaux dans les
programmes de 2^e cycle de génie et les retenir
(Règle budgétaire 2.1.31.3)**

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18^e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A5

Our Reference T25556

Your Reference

Project RB 2.1.31 CRENEAUX D'EXPERTISE

Researcher(s) ANNE WHITELAW, Provost & Vice-President, Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 2,083,700.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	1,738,031.00	0.00	1,738,031.00
	1,738,031.00	0.00	1,738,031.00

Total Disbursements 1,738,031.00

Balance 345,669.00

Digitally signed by Anne
Whitelaw
Date: 2021.10.20 09:38:19
-04'00'

ANNE WHITELAW
Provost & Vice-President Academic

20-10-2021

Date



Financial Officer

21/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.31 Créneaux d'expertise – T25556

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

En réalisant et répondant à la demande croissante de l'économie québécoise pour du personnel hautement qualifié en génie et en informatique, le gouvernement du Québec a alloué des fonds à l'Université Concordia pour créer les créneaux d'expertise et d'avenir, particulièrement dans des domaines émergents qui connaissent une forte demande tels que l'intelligence artificielle, l'informatique, et les innovations technologiques dans les domaines de génie traditionnels au Québec comme le génie électrique, mécanique, et civil, qui nécessitent de la main-d'œuvre dans les prochaines années.

Cette initiative de créneaux d'expertise permet principalement à augmenter, à l'Université Concordia, le nombre de diplômés disponibles sur le marché et les former de manière appropriée dans les domaines de génie et d'informatique. En outre, elle vise à créer de nouveaux programmes dans lesdits disciplines qui soient à la fois stratégiques et innovants au Québec et adaptés aux besoins du marché de travail au Québec. Ces programmes permettront d'attirer des étudiants et les former dans ces domaines à la fois de pointe et stratégiques pour le développement et l'essor du Québec. En attirant plus d'étudiants dans des domaines de génie émergents, cela aussi favorise le rapprochement entre l'université et l'industrie afin de contribuer à l'innovation en génie et propulser le développement de l'économie québécoise.

Les montants alloués par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme des créneaux d'expertise permettent à l'Université Concordia de répondre, à court et moyen termes, à l'augmentation continue et rapide de la population estudiantine en génie et en informatique, tout en ayant les ressources académiques nécessaires pour former et accompagner de manière adéquate nos étudiants. L'Université a relevé ce défi et a comblé les besoins nécessaires en embauchant des chargés de cours, du personnel administratif aux services académiques des étudiants et en augmentant le nombre de l'effectif professoral. Ainsi, les fonds de cette année ont été utilisés pour payer les salaires de six chargés de cours recrutés dans le Département d'informatique et de génie logiciel, et le Département de génie électrique et de génie informatique. Les fonds alloués soutiennent également les nouvelles professeures et nouveaux professeurs dans les domaines de génie identifiés par ce programme de créneaux d'expertise, notamment dans le domaine de l'informatique, d'ingénierie des systèmes d'information, génie civil et génie aérospatial. Nous avons

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

comblé plusieurs postes de professeurs adjoints en embauchant des professeures femmes. Elles sont de bons modèles pour attirer des étudiantes en informatique et en génie. Il est important de noter que celles-ci restent largement minoritaires dans les domaines du génie et des technologies d'information et de communication. En outre, trois postes de personnel administratif dans les programmes où il y a un nombre croissant d'étudiants, soit l'informatique et le génie aérospatial, sont également soutenus par ce fonds. Le reste du fonds sert à soutenir le développement du Département de génie chimique et des matériaux récemment créé pour répondre aux besoins de l'industrie Québécoise en recherche énergétique, en électrification des transports et en développement durable. Ce soutien financier comprend les salaires de 5 nouvelles professeures et nouveaux professeurs et deux personnels de soutien administratif et technique au service académique des étudiants de ce département. Il convient de noter que le génie chimique et des matériaux est traditionnellement une discipline d'ingénierie qui attire un nombre important d'étudiantes.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Ces fonds ont été essentiellement utilisés pour embaucher de nouveaux professeurs dans les domaines d'informatique et de génie selon les directives des Règles Budgétaires afin d'accroître le nombre de diplômés dans les domaines émergents du génie et les nouvelles technologies d'information. Il n'y avait donc pas d'autres conditions particulières à l'utilisation de ces fonds.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Au cours de la dernière décennie, la population estudiantine, en en informatique et en génie à l'Université Concordia, a connu une croissance fulgurante. L'augmentation du nombre d'inscrits est plus rapide par rapport au recrutement de professeurs en génie et, par conséquent, le ratio étudiants/professeurs et la taille des classes dans tous les programmes n'ont cessé d'augmenter. Cette situation induit une limitation à l'admission de nouveaux étudiants. L'augmentation du nombre de l'effectif professoral crée donc un impact positif sur l'expérience étudiante, la qualité de la formation et le suivi individuel des étudiants par les professeurs réguliers. L'embauche de professeurs possédant une expertise dans d'importants domaines émergents et innovants tels que l'intelligence artificielle peut favoriser les partenariats avec l'industrie. Ces nouveaux professeurs peuvent ainsi développer de nouveaux programmes académiques selon les besoins de l'industrie québécoise et offrir un meilleur encadrement par les professeurs aux étudiants, et les préparer au marché du travail dans les domaines du génie et de l'informatique au Québec.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Les fonds non-utilisés pendant la période du 1er juin 2020 au 31 mai 2021 (un montant de \$345,669) seront dépensés pour les nouvelles embauches de professeurs cette année 2021-22 dans les domaines émergents de la technologie du génie et de la recherche liée à l'intelligence artificielle. Les offres d'emplois ont déjà été publiées.

**Bourses pour la persévérance des étudiants éprouvant des difficultés
académiques dans le contexte de la crise sanitaire
(Règle budgétaire 2.1.33)**

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A5

Our Reference T25557

Your Reference

Project RB 2.1.33 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Researcher(s) ANNE WHITELAW, Provost & Vice-President, Academic

REPORTING PERIOD: Jun-2020 to May-2021

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 302,400.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
	0.00	0.00	0.00

Total Disbursements 0.00

Balance 302,400.00


Digitally signed by Anne Whitelaw
Date: 2021.10.20 09:41:16 -04'00'

ANNE WHITELAW
Provost & Vice-President, Academic

21-10-2021

Date



Financial Officer

21/10/2021

Date

1. Titre de la Règle Budgétaire pour ce rapport.

RB 2.1.33 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTS – T25557

2. Quelle était l'initiative / le projet / l'activité? Comment les fonds ont-ils été utilisés?

- Cette initiative spéciale du ministère avait le but de soutenir la rétention des étudiants qui risquent d'abandonner leurs études en raison de difficultés académiques ou financières dans le contexte de la pandémie.
- L'université devait identifier les étudiants qui répondaient aux critères établis par le gouvernement du Québec. Cela a nécessité un processus consultatif dans lequel plusieurs départements de l'université ont collaboré pour nommer des étudiants ayant des histoires de persévérance connues.

3. Est-ce qu'il y avait des conditions particulières à l'utilisation de ces fonds ? Si oui, quelles étaient ces conditions et comment ont-elles été remplies ? Veuillez inclure toutes les informations pertinentes

Les étudiants devaient répondre aux critères d'éligibilité énoncés dans la R.B 2.1.33. Aucun fonds de cofinancement n'a été associé à cette initiative.

4. Décrivez l'impact / les avantages pour les étudiants (diplômés, premier cycle) et les activités universitaires?

Les bourses ont permis d'alléger une certaine pression financière et ont représenté un véritable encouragement pour les étudiants à un moment où, en raison de la pandémie, les étudiants étaient confrontés à des situations très difficiles. Les possibilités d'emploi étaient limitées et le stress général des étudiants était plus élevé que d'habitude. Toute mesure qui réduit le stress et permet aux étudiants de se concentrer sur leurs études favorisera la rétention et la réussite des étudiants.

5. S'il y a des fonds inutilisés, quels sont les plans pour utiliser les fonds à l'avenir?

Les notes du trimestre d'hiver n'étant disponibles qu'en juin, les bourses ont été offertes après vérification de toutes les notes des candidats aux bourses. Les bourses ont été offerts aux étudiants en juillet et les paiements ont commencé à être versés aux étudiants en août. De plus, les directives du ministère indiquaient qu'il fallait attendre la date du DISC institutionnel pour la deuxième moitié des paiements qui seraient effectués au cours des trimestres d'été et d'automne. Cette mesure visait à s'assurer que les étudiants n'abandonnent pas complètement tous les cours. On prévoyait que tous les fonds n'auraient pas été dépensés à ce moment-là en raison des règlements du programme et du respect du calendrier académique.

2020-2021 Règles Budgétaires : Rapport de performance

- À ce jour, 247 étudiants ont été offerts des bourses pour un montant total de \$296 400.
- Parmi les bourses offertes, 203 étudiants ont accepté leur bourse et un montant de \$177 000 a été versé à ce jour.
- Un montant supplémentaire de \$66 600 a été prévu pour les paiements aux étudiants en novembre.
- 44 étudiants n'ont pas encore accepté leur bourse, ce qui représente \$52 800 de paiements potentiels. Ces bourses seront réattribuées aux étudiants de la liste des alternants si nécessaire.
- 5 bourses doivent encore être attribuées ou offertes, ce qui représente \$6 000.
- Comme le programme exige que le calendrier universitaire soit respecté, l'admissibilité des étudiants sera examinée après la date limite du DISC de l'automne avant que les derniers paiements soient émis aux étudiants.
- On s'attend à ce que tous les fonds soient attribués avant la fin du trimestre d'automne 2021. Selon les directives du MES, dans le cas improbable où il resterait des fonds, ils seront redistribués pour soutenir les étudiants en difficulté scolaire.

Grille des indicateurs (Annexe 4)

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)												
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Étudiant														
Effectif étudiant équivalent à temps plein (EETP) total	EETP	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										29,911	29,710	31,164
EETP au 1er cycle	EETP											25,264	24,915	26,693
EETP au 2e cycle	EETP											3,713	3,853	3,501
EETP au 3e cycle	EETP											934	942	970
Effectif étudiant total	n											39,093	38,981	39,448
Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n											22,244	21,889	22,398
Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n											9,613	9,527	10,023
Effectif étudiant au 1er cycle	%											81.5%	80.6%	82.2%
Effectif étudiant au 2e cycle	n											5,699	5,915	5,277
Effectif étudiant au 2e cycle	%											14.6%	15.2%	13.4%
Effectif étudiant au 3e cycle	n											1,537	1,640	1,750
Effectif étudiant au 3e cycle	%											3.9%	4.2%	4.4%
Effectif étudiant internationaux	n											7,571	8,308	7,903
Effectif étudiant internationaux	%											19.4%	21.3%	20.0%
Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n											157	100	18
Stagiaires postdoctoraux	n											70	81	54
Résidents en médecine	n											0	0	0
Enseignants-chercheurs														
Nombre de professeurs récemment embauchés	n	En orange : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.										23	29	n.d.
Hommes	n											17	14	n.d.
Femmes	n											6	15	n.d.
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	842	896	897	919	879	883	898	935	919	n.d.	
Hommes	n	n.d.	n.d.	541	575	569	571	553	547	546	557	554	n.d.	
Femmes	n	n.d.	n.d.	301	321	328	348	326	336	352	378	365	n.d.	
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	969	932	768	773	723	930	995	919	n.d.	
Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	499	421	411	393	492	532	487	n.d.	
Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	427	433	347	362	330	438	463	432	n.d.	
Nombre moyen de cours par professeur	n											4.2	4.3	n.d.
Nombre moyen de cours par chargé de cours	n											2.4	2.3	n.d.
Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n											34.1	34.2	n.d.
Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n											7.7	8.2	n.d.
Ratio EETP / professeur	EETP/n											32.0	32.3	n.d.
Cours donnés par les professeurs	%											4,227	4,379	n.d.
Cours donnés par les chargés de cours	%											2,396	2,317	n.d.
Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%											0	0	n.d.
			Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire														
Hommes		n	n.d.	n.d.	541	575	569	571	553	547	546	557	554	n.d.
Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
Sciences pures	n	n.d.	n.d.	72	69	67	63	62	59	62	69	64	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	125	132	132	127	135	143	143	156	161	n.d.	n.d.
Arts	n	n.d.	n.d.	49	53	54	56	55	53	46	46	44	n.d.	n.d.
Lettres	n	n.d.	n.d.	36	38	34	36	33	35	37	35	39	n.d.	n.d.
Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	153	163	163	158	150	151	143	144	147	n.d.	n.d.
Éducation	n	n.d.	n.d.	23	24	23	22	18	15	18	16	15	n.d.	n.d.
Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	n.d.
Administration	n	n.d.	n.d.	82	91	88	98	94	91	87	91	85	n.d.	n.d.
Autres	n	n.d.	n.d.	1	5	8	11	6	0	0	0	0	n.d.	n.d.
Femmes		n	n.d.	n.d.	301	321	328	348	326	336	352	378	365	n.d.
Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
Sciences pures	n	n.d.	n.d.	17	17	18	22	21	21	19	19	22	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	20	23	27	27	30	34	38	43	40	n.d.	n.d.
Arts	n	n.d.	n.d.	55	58	59	56	52	58	55	62	59	n.d.	n.d.
Lettres	n	n.d.	n.d.	36	45	44	45	38	39	38	36	34	n.d.	n.d.
Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	100	105	101	109	102	106	120	131	126	n.d.	n.d.
Éducation	n	n.d.	n.d.	24	25	25	29	29	29	31	31	28	n.d.	n.d.
Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	n.d.
Administration	n	n.d.	n.d.	47	46	45	49	50	49	51	55	55	n.d.	n.d.
Autres	n	n.d.	n.d.	2	2	9	11	4	0	0	1	1	n.d.	n.d.
Total	n	n.d.	n.d.	842	896	897	919	879	883	898	935	919	n.d.	n.d.
Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
Sciences pures	n	n.d.	n.d.	89	86	85	85	83	80	81	88	86	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	145	155	159	154	165	177	186	199	201	n.d.	n.d.
Arts	n	n.d.	n.d.	104	111	113	112	107	111	101	108	103	n.d.	n.d.
Lettres	n	n.d.	n.d.	72	83	78	81	71	74	75	71	72	n.d.	n.d.
Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	253	268	264	267	252	257	268	275	273	n.d.	n.d.
Éducation	n	n.d.	n.d.	47	49	48	51	47	44	49	47	43	n.d.	n.d.
Droit	n	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.	n.d.
Administration	n	n.d.	n.d.	129	137	133	147	144	140	138	146	140	n.d.	n.d.
Autres	n	n.d.	n.d.	3	7	17	22	10	0	0	1	1	n.d.	n.d.

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)													
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire													
Hommes													
Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	499	421	411	393	492	532	487	n.d.
Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	4	4	2	3	2	2	n.d.
Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	60	51	53	50	44	65	67	59	n.d.
Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	58	44	41	45	56	56	49	n.d.
Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	124	112	91	75	80	100	122	100	n.d.
Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	76	68	57	53	54	67	67	57	n.d.
Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	4	2	3	0	1	1	n.d.
Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	8	7	7	7	15	12	11	n.d.
Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	91	85	76	82	76	96	102	106	n.d.
Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	114	105	82	97	82	89	103	101	n.d.
Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	7	3	0	0	1	0	1	n.d.
Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	427	433	347	362	330	438	463	432	n.d.
Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	7	7	7	6	8	5	5	n.d.
Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	32	25	27	25	33	39	31	n.d.
Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	13	10	12	11	14	9	13	n.d.
Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	118	112	94	83	73	107	125	105	n.d.
Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	83	82	68	72	60	72	92	83	n.d.
Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	0	2	0	1	2	1	2	n.d.
Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	31	18	24	26	39	39	36	n.d.
Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	32	31	25	29	32	40	35	36	n.d.
Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	97	108	83	101	90	115	112	116	n.d.
Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	969	932	768	773	723	930	995	919	n.d.
Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	12	8	11	11	8	11	7	7	n.d.
Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	85	83	78	77	69	98	106	90	n.d.
Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	71	71	54	53	56	70	65	62	n.d.
Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	242	224	185	158	153	207	247	205	n.d.
Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	159	150	125	125	114	139	159	140	n.d.
Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	6	2	4	2	2	3	n.d.
Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	39	39	25	31	33	54	51	47	n.d.
Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	123	116	101	111	108	136	137	142	n.d.
Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	211	213	165	198	172	204	215	217	n.d.
Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	24	18	7	6	9	6	6	n.d.

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes													
Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13,665	13,707	14,427
Sciences pures	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences appliquées	n										997	980	1,024
Arts	n										4,413	4,445	4,746
Lettres	n										1,057	1,076	1,048
Sciences humaines	n										452	429	399
Education	n										3,287	3,409	3,618
Droit	n										123	123	126
Administration	n										0	0	0
Autres	n										3,196	3,092	3,307
	n										138	153	159
Femmes													
Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15,151	15,056	15,722
Sciences pures	n										0	0	0
Sciences appliquées	n										1,095	1,124	1,198
Arts	n										1,493	1,563	1,698
Lettres	n										1,828	1,817	1,850
Sciences humaines	n										1,109	1,059	1,059
Education	n										5,330	5,378	5,608
Droit	n										812	813	852
Administration	n										0	0	0
Autres	n										3,210	3,036	3,153
	n										274	286	304
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28,816	28,763	30,149
Sciences de la santé	n										0	0	0
Sciences pures	n										2,092	2,104	2,222
Sciences appliquées	n										5,906	6,008	6,444
Arts	n										2,885	2,893	2,898
Lettres	n										1,561	1,488	1,458
Sciences humaines	n										8,617	8,787	9,226
Education	n										935	936	978
Droit	n										0	0	0
Administration	n										6,408	6,128	6,460
Autres	n										412	419	463

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,626	1,413	1,209
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										90	94	125
Sciences appliquées	n										137	133	118
Arts	n										0	0	0
Lettres	n										8	6	5
Sciences humaines	n										8	6	11
Education	n										6	9	10
Droit	n										0	0	0
Administration	n										194	167	162
Autres	n										1,183	998	778
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,415	1,240	1,063
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										98	112	108
Sciences appliquées	n										32	25	32
Arts	n										0	0	0
Lettres	n										3	6	10
Sciences humaines	n										9	20	20
Education	n										43	42	47
Droit	n										0	0	0
Administration	n										152	135	133
Autres	n										1,078	900	713
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,041	2,653	2,272
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										188	206	233
Sciences appliquées	n										169	158	150
Arts	n										0	0	0
Lettres	n										11	12	15
Sciences humaines	n										17	26	31
Education	n										49	51	57
Droit	n										0	0	0
Administration	n										348	302	295
Autres	n										2,261	1,898	1,491
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,847	2,983	2,543
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										79	101	94
Sciences appliquées	n										1,988	2,135	1,674
Arts	n										89	79	73
Lettres	n										64	61	52
Sciences humaines	n										216	220	223
Education	n										47	44	45
Droit	n										0	0	0
Administration	n										337	316	314
Autres	n										29	27	68
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,098	2,195	2,033
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										72	83	70
Sciences appliquées	n										831	904	725
Arts	n										146	155	169
Lettres	n										136	121	113
Sciences humaines	n										407	435	466
Education	n										211	210	196
Droit	n										0	0	0
Administration	n										240	220	199
Autres	n										55	67	95
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,945	5,178	4,576
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										151	184	164
Sciences appliquées	n										2,817	3,039	2,399
Arts	n										235	234	242
Lettres	n										200	182	165
Sciences humaines	n										623	655	689
Education	n										258	254	241
Droit	n										0	0	0
Administration	n										577	536	513
Autres	n										84	94	163

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Ze cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	372	321	327
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									1	1	0
Sciences pures	n										7	9	3
Sciences appliquées	n										63	66	82
Arts	n										0	0	0
Lettres	n										5	3	4
Sciences humaines	n										40	28	40
Education	n										6	6	8
Droit	n										0	0	0
Administration	n										192	182	176
Autres	n										58	26	14
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	382	417	374
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										11	10	5
Sciences appliquées	n										23	32	31
Arts	n										1	1	2
Lettres	n										5	9	6
Sciences humaines	n										77	79	95
Education	n										20	17	29
Droit	n										0	0	0
Administration	n										207	225	198
Autres	n										38	44	8
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	754	738	701
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									1	1	0
Sciences pures	n										18	19	8
Sciences appliquées	n										86	96	113
Arts	n										1	1	2
Lettres	n										10	12	10
Sciences humaines	n										117	107	135
Education	n										26	23	37
Droit	n										0	0	0
Administration	n										399	407	374
Autres	n										96	70	22
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	847	897	955
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										86	90	95
Sciences appliquées	n										475	508	563
Arts	n										50	52	53
Lettres	n										7	6	9
Sciences humaines	n										138	154	160
Education	n										15	18	18
Droit	n										0	0	0
Administration	n										61	55	47
Autres	n										15	14	10
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	689	748	792
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										60	68	63
Sciences appliquées	n										179	200	222
Arts	n										44	52	61
Lettres	n										8	11	16
Sciences humaines	n										257	261	277
Education	n										64	65	72
Droit	n										0	0	0
Administration	n										41	51	43
Autres	n										36	40	38
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,536	1,645	1,747
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										146	158	158
Sciences appliquées	n										654	708	785
Arts	n										94	104	114
Lettres	n										15	17	25
Sciences humaines	n										395	415	437
Education	n										79	83	90
Droit	n										0	0	0
Administration	n										102	106	90
Autres	n										51	54	48

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
Sciences pures	n												
Sciences appliquées	n												1
Arts	n												
Lettres	n												
Sciences humaines	n												
Education	n												
Droit	n												
Administration	n												
Autres	n												
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											
Sciences pures	n												
Sciences appliquées	n												1
Arts	n												
Lettres	n												
Sciences humaines	n												
Education	n												
Droit	n												
Administration	n												
Autres	n										1		
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.											0
Sciences pures	n												0
Sciences appliquées	n												2
Arts	n												0
Lettres	n												0
Sciences humaines	n												0
Education	n												0
Droit	n												0
Administration	n												0
Autres	n									1			

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17,359	17,587	17,925
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										1,162	1,171	1,213
Sciences appliquées	n										6,074	7,088	6,983
Arts	n										1,196	1,207	1,174
Lettres	n										523	496	460
Sciences humaines	n										3,641	3,783	4,001
Education	n										185	185	189
Droit	n										0	0	0
Administration	n										3,596	3,463	3,668
Autres	n	182	194	237									
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17,938	17,999	18,547
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										1,227	1,275	1,331
Sciences appliquées	n										2,503	2,667	2,645
Arts	n										2,018	2,024	2,080
Lettres	n										1,253	1,191	1,188
Sciences humaines	n										5,994	6,074	6,351
Education	n										1,087	1,088	1,120
Droit	n										0	0	0
Administration	n										3,491	3,307	3,395
Autres	n	365	373	437									
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35,297	35,586	36,472
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										2,389	2,446	2,544
Sciences appliquées	n										9,377	9,755	9,628
Arts	n										3,214	3,231	3,254
Lettres	n										1,776	1,687	1,648
Sciences humaines	n										9,635	9,857	10,352
Education	n										1,272	1,273	1,309
Droit	n										0	0	0
Administration	n										7,087	6,770	7,063
Autres	n	547	567	674									

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,998	1,734	1,536
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									1	1	0
Sciences pures	n										97	103	128
Sciences appliquées	n										200	199	200
Arts	n										0	0	0
Lettres	n										13	9	9
Sciences humaines	n										48	34	51
Education	n										12	15	18
Droit	n										0	0	0
Administration	n										386	349	338
Autres	n	1,241	1,024	792									
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,797	1,657	1,437
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										109	122	113
Sciences appliquées	n										55	57	63
Arts	n										1	1	2
Lettres	n										8	15	16
Sciences humaines	n										86	99	115
Education	n										63	59	76
Droit	n										0	0	0
Administration	n										359	360	331
Autres	n	1,116	944	721									
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,795	3,391	2,973
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									1	1	0
Sciences pures	n										206	225	241
Sciences appliquées	n										255	256	263
Arts	n										1	1	2
Lettres	n										21	24	25
Sciences humaines	n										134	133	166
Education	n										75	74	94
Droit	n										0	0	0
Administration	n										745	709	669
Autres	n	2,357	1,968	1,513									

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19,357	19,321	19,462
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									1	1	0
Sciences pures	n										1,259	1,274	1,341
Sciences appliquées	n										7,074	7,287	7,184
Arts	n										1,196	1,207	1,174
Lettres	n										536	505	469
Sciences humaines	n										3,689	3,817	4,052
Education	n										197	200	207
Droit	n										0	0	0
Administration	n										3,982	3,812	4,006
Autres	n	1,423	1,218	1,029									
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19,735	19,656	19,986
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									0	0	0
Sciences pures	n										1,336	1,397	1,444
Sciences appliquées	n										2,558	2,724	2,709
Arts	n										2,019	2,025	2,082
Lettres	n										1,261	1,206	1,204
Sciences humaines	n										6,080	6,173	6,466
Education	n										1,150	1,147	1,196
Droit	n										0	0	0
Administration	n										3,850	3,667	3,726
Autres	n	1,481	1,317	1,159									
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39,092	38,977	39,448
Sciences de la santé	n	En jaune: Données déjà détenues par le MES.									1	1	0
Sciences pures	n										2,595	2,671	2,785
Sciences appliquées	n										9,632	10,011	9,893
Arts	n										3,215	3,232	3,256
Lettres	n										1,797	1,711	1,673
Sciences humaines	n										9,769	9,990	10,518
Education	n										1,347	1,347	1,403
Droit	n										0	0	0
Administration	n										7,832	7,479	7,732
Autres	n	2,904	2,535	2,188									

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite des études de baccalauréat																	
Persévérance après 1 an	%															89	90
Diplomation après 6 ans	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS																	
Sciences de la santé	%															n.d.	n.d.
Sciences pures	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.														n.d.	n.d.
Sciences appliquées	%															n.d.	n.d.
Arts	%															n.d.	n.d.
Lettres	%															n.d.	n.d.
Sciences humaines	%															n.d.	n.d.
Éducation	%															n.d.	n.d.
Droit	%															n.d.	n.d.
Administration	%															n.d.	n.d.
Autres	%															n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																	
		Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans pour l'ensemble des secteurs pour 2016 (case Q21). Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.															
Sciences de la santé	%															n.d.	n.d.
Sciences pures	%	71.4	72.4	79.2	52.2	64.3	64.9	88.4	71.4	80.8	74.4	65.7	52.6	76.1	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	%	80.2	78.1	81.3	76.9	79.1	77.8	81.4	89.0	82.2	87.1	86.3	84.8	86.9	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	%	66.7	83.3	78.2	85.2	81.6	74.7	83.1	75.0	84.5	83.6	85.0	93.2	80.8	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	%	63.2	68.5	72.1	72.5	77.8	74.0	69.8	75.8	77.3	80.0	84.6	71.9	73.6	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	%	80.4	80.3	75.1	75.8	85.0	77.0	77.5	79.3	76.1	77.3	76.6	77.6	81.5	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	%	90.5	75.6	75.0	80.9	80.6	66.0	72.9	76.7	75.8	76.3	72.2	77.4	89.1	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	%															n.d.	n.d.
Administration	%	88.2	85.3	84.8	87.7	91.0	89.6	85.0	91.5	93.4	90.0	83.6	90.1	85.9	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	%															n.d.	n.d.
cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																	
		Indiquer le taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 6 ans pour 2014 (case Q32) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.															
Sciences de la santé	%															n.d.	n.d.
Sciences pures	%	71.4	82.8	83.3	56.5	71.4	70.3	90.7	74.3	80.8	76.9	68.6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	%	84.9	81.9	84.6	80.9	84.7	80.6	84.6	90.4	83.9	88.7	87.2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	%	79.5	83.3	89.7	88.5	85.5	86.7	87.3	83.3	91.4	89.6	93.3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	%	68.4	79.6	81.4	78.4	81.5	76.0	72.1	78.8	86.4	87.3	84.6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	%	84.8	87.0	81.2	80.7	86.4	83.9	80.9	87.7	82.4	80.2	81.9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	%	95.2	84.4	80.6	85.1	87.1	72.3	77.1	86.0	81.8	81.6	77.8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	%															n.d.	n.d.
Administration	%	88.2	87.2	87.2	91.0	92.1	92.0	85.8	91.5	94.3	90.0	87.7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	%															n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant																	
		Indiquer le taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans pour 2012 (case M43) pour l'ensemble des secteurs. Les données précédentes sont déjà détenues par le MES.															
Sciences de la santé	%															n.d.	n.d.
Sciences pures	%	87.5	80.0	81.8	57.1	84.6	88.9	71.4	62.5	75.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	%	62.1	50.0	76.9	65.2	70.4	71.9	75.0	66.0	69.6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	%	66.7	0.0	100.0	16.7	44.4	50.0	42.9	54.5	45.5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	%															n.d.	n.d.
Sciences humaines	%	68.6	69.4	66.7	68.2	61.7	62.7	55.3	68.0	53.8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	%	77.8	40.0	50.0	66.7	37.5	66.7	63.6	63.6	100.0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	%															n.d.	n.d.
Administration	%	50.0	85.7	76.9	75.0	50.0	50.0	69.2	35.7	57.1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	%															n.d.	n.d.

Durée moyenne des études au baccalauréat		
Sciences de la santé	an	
Sciences pures	an	
Sciences appliquées	an	
Arts	an	
Lettres	an	
Sciences humaines	an	
Education	an	
Droit	an	
Administration	an	
Autres	an	
Ensemble des secteurs	an	
Durée moyenne des études de maîtrise		
Sciences de la santé	an	
Sciences pures	an	
Sciences appliquées	an	
Arts	an	
Lettres	an	
Sciences humaines	an	
Education	an	
Droit	an	
Administration	an	
Autres	an	
Ensemble des secteurs	an	
Durée moyenne des études de doctorat		
Sciences de la santé	an	
Sciences pures	an	
Sciences appliquées	an	
Arts	an	
Lettres	an	
Sciences humaines	an	
Education	an	
Droit	an	
Administration	an	
Autres	an	
Ensemble des secteurs	an	

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)													
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,173	1,206	1,177	1,145	1,199	1,187	1,201	1,239	n.d.
Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	109	97	85	89	89	77	72	84	n.d.
Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	6	8	8	7	6	n.d.
Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	77	83	81	69	65	78	n.d.
Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	547	564	574	556	553	553	563	556	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	6	10	2	5	2	1	0	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10	2	5	2	1	0	n.d.
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.
Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	52	59	62	62	65	62	69	77	n.d.
Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	207	212	211	209	230	237	242	258	n.d.
Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	83	78	78	78	84	82	87	n.d.
Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	36	83	58	30	88	87	91	n.d.
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	89	74	91	89	84	85	86	n.d.
Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	74	91	89	84	85	86	n.d.
Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.
Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1,159	1,195	1,217	1,085	1,269	1,280	1,357	1,433	n.d.
Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	77	67	69	79	98	98	110	126	n.d.
Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	1	1	2	1	2	n.d.
Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	69	78	97	96	109	124	n.d.
Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	315	334	358	346	342	349	374	362	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	6	8	5	6	2	0	0	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	5	6	2	0	0	n.d.
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.
Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	70	77	75	76	81	88	102	129	n.d.
Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	281	289	306	300	341	353	382	418	n.d.
Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	21	21	22	23	24	25	22	n.d.
Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	390	399	378	255	376	363	362	374	n.d.
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	2	2	2	3	2	2	n.d.
Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	2	2	3	2	2	n.d.
Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.
Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2,332	2,401	2,394	2,230	2,468	2,467	2,558	2,672	n.d.
Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	186	164	154	168	187	175	182	210	n.d.
Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	9	10	8	8	n.d.
Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	146	161	178	165	174	202	n.d.
Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	862	898	932	902	895	902	937	918	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	12	18	7	11	4	1	0	n.d.
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18	7	11	4	1	0	n.d.
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.
Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	122	136	137	138	146	150	171	206	n.d.
Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	501	517	509	571	590	624	676	n.d.
Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	105	104	99	100	101	108	107	109	n.d.
Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	480	495	461	313	466	451	449	465	n.d.
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	82	91	76	93	91	87	87	88	n.d.
Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	76	93	91	87	87	88	n.d.
Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)													
Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	969	932	768	773	723	930	935	919	n.d.
Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	542	499	421	411	393	492	532	487	n.d.
Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	427	433	347	362	330	438	463	432	n.d.

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
A. Produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	276,930,044	281,765,727	283,910,872
563 Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	271,576,593	276,622,573	278,321,217
564 Subventions du Ministère (515)	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								140,566	144,015	144,015
565 Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	k\$									5,212,895	5,143,154	5,445,640
566 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	k\$											0
567 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	210,942,860	223,412,073	232,491,603
568 Produits provenant des étudiants	k\$									80,342,757	64,816,355	67,752,014
569 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	k\$									49,901,528	15,220,119	5,150,632
570 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	k\$									13,720,271	14,166,343	15,989,770
571 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	k\$									25,727,647	1,690,045	503,620
572 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfait)	k\$										79,643,159	94,428,932
Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	k\$										3,278,524	3,548,243
Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	k\$										6,463,408	5,237,296
Révenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	k\$											37,815,156
Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	k\$											2,066,142
Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	k\$									11,775,342	11,634,698	
573 Cotisations des étudiants (455)	k\$									25,699,325	26,413,961	
574 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$									3,375,690	295,461	
575 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	38,995,923	33,972,075	12,990,801
576 Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	717,718	2,220,405	4,250,148
577 Intérêts et dividendes (435)	k\$										\$	0
578 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$										\$	0
579 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$										\$	0
580 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$										\$	0
581 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$									2,896,687	1,362,927	905,419
582 Gains sur vente de placement (526)	k\$									2,596,700	1,800,854	2,449,525
583 Recouvrement des coûts indirects (485)	k\$									27,414,360	23,291,391	2,213,607
584 Ventes externes (460)	k\$									5,570,458	5,296,498	3,172,101
585 Autres produits (466, 470)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	526,868,827	539,149,875	529,393,476
586 Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	526,868,827	539,149,875	529,393,476
B. Charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	306,502,724	323,456,857	330,518,167
587 Masse salariale	k\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.								15,371,219	16,611,985	17,553,302
588 Direction	k\$									25,439,417	24,015,305	25,540,848
589 Gérance	k\$									122,452,493	126,807,425	132,457,000
590 Enseignants-chercheurs	k\$									25,294,533	25,382,249	24,653,522
591 Chargés de cours	k\$									3,076,636	3,140,003	2,842,274
592 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$									12,089,050	12,245,584	13,545,118
593 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$									53,559,957	53,843,187	65,750,273
594 Personnel professionnel non enseignant	k\$									10,142,929	10,397,323	9,893,356
595 Personnel de soutien technique	k\$									32,559,033	34,170,067	32,226,688
596 Personnel de soutien de bureau	k\$									6,437,457	6,843,229	6,055,787
597 Personnel de métier et ouvrier	k\$									72,947,479	74,425,516	78,587,406
598 Avantages sociaux (700)	k\$									(11,685)	793,644	7,023,983
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	129,716,398	126,833,441	102,145,207
599 Autres charges	k\$									10,971,500	5,941,000	4,959,100
600 Avantages sociaux futurs (704)	k\$									176,449	148,772	53,049
601 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$									1,977,334	1,699,472	1,551,604
602 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$									3,811,528	3,747,682	978,169
603 Formation et perfectionnement (710)	k\$									6,716,988	5,792,231	581,805
604 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$									20,372,259	20,414,834	20,214,656
605 Bourses (735)	k\$									2,591,977	3,210,565	3,573,930
606 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$									12,460,695	12,203,940	11,801,005
607 Fournitures et matériel (745)	k\$									8,738,502	7,382,693	1,518,848
608 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$									30,431,764	34,068,533	37,026,311
609 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$									555,717	561,807	552,939
610 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$									18,236,518	15,588,348	13,599,614
611 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$									3,650,249	5,258,413	5,267,460
612 Location-exploitation (830)	k\$									714,467	728,512	593,250
613 Pertes sur vente de placements (809)	k\$									\$	\$	0
614 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$										0	(0)
615 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$									1,929,474	2,012,712	0
616 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$									1,507,747	73,523	550,131
617 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$									\$	\$	0
618 Autres charges (860, 870)	k\$									4,833,320	7,999,804	(776,665)
621 Virements interfonds (877)	k\$											
622 Ventes internes (878)	k\$									(3,032,097)	(2,934,984)	(486,811)
Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	k\$											356,540
623 Gains et pertes latentes (879)	k\$											
624 Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	506,122,819	522,574,474	518,144,492
625 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	506,122,819	522,574,474	518,144,492
626 Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	506,122,819	522,574,474	518,144,492
627 Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	26,746,008	16,575,401	11,248,984

■ DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
A. Produits												
Autres frais facturés aux étudiants (459)												
628 Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	37,518,463	40,098,282	50,008,199
629 Subvention du Ministère (515)	k\$									1,580,486	3,186,344	12,532,356
630 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	k\$									6,202,063	6,832,050	6,698,864
631 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	k\$									29,704,078	30,056,049	30,776,978
632 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	k\$									31,836	23,839	0
633 Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	24,782,474	25,849,859	24,382,205
634 Intérêts et de dividendes (435)	k\$									0	3,836,463	4,302,126
635 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$									\$	\$	0
636 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$									\$	\$	0
637 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$									3,642,665	0	(0)
638 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$									19,184,713	20,306,566	18,575,652
639 Gains sur vente de placements (526)	k\$									\$	\$	0
640 Ventes externes (460)	k\$									1,121,613	668,900	640,564
641 Autres produits (466, 470)	k\$									833,483	1,037,930	863,863
642 Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	62,300,937	65,948,141	74,390,404
B. Charges												
643 Masses salariales	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	18,137,240	18,353,138	18,809,552
644 Direction	k\$									3,962	103,187	355,326
645 Gérance	k\$									324,593	446,409	519,785
646 Enseignants-chercheurs	k\$									2,269,461	3,029,649	2,696,571
647 Chargés de cours	k\$									\$	\$	0
648 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$									8,882,941	6,962,264	7,873,468
649 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$									4,634,004	4,792,535	3,859,533
650 Personnel professionnel non enseignant	k\$									978,117	1,492,033	1,972,368
651 Personnel de soutien technique	k\$									456,493	463,437	371,065
652 Personnel de soutien de bureau	k\$									585,797	1,023,371	1,154,799
653 Personnel de métier et ouvrier	k\$									1,872	40,253	6,638
654 Avantages sociaux	k\$									3,971,738	3,501,943	4,299,864
655 Autres charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	42,781,574	42,138,273	50,760,111
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$											0
656 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$									24,386	20,759	0
658 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$									2,306,121	2,201,529	2,886,440
659 Formation et perfectionnement (710)	k\$									2,991,728	2,761,267	393,115
660 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$									2,447,140	2,482,504	415,024
661 Bourses (735)	k\$									16,507,770	18,976,129	24,671,921
662 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$									4,184,887	3,411,580	3,814,832
663 Fournitures et matériel (745)	k\$									3,909,111	3,475,991	3,710,506
664 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$									11,296	2,806	10,439
665 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$									3,117,770	5,180,693	8,437,863
666 Volumes et périodiques (750)	k\$									246,668	316,550	310,507
667 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$									93,509	63,976	607,476
668 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$									19,147	46,255	54,442
669 Location exploitation (830)	k\$									161,119	176,836	30,132
670 Transfert de coûts indirects (865)	k\$									2,596,700	1,800,854	2,455,915
671 Pertes sur vente de placements (896)	k\$									\$	\$	0
672 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$									471,547	0	0
673 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$									\$	428,171	(0)
674 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$									163,019	0	0
675 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$									\$	\$	0
676 Autres charges (860, 870)	k\$									3,529,656	792,373	2,961,498
677 Virements interfonctions (877)	k\$									0	0	0
678 Ventes internes (878)	k\$									(3,002)	(2,975)	0
Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	k\$											129,338
679 Gains et pertes latents (879)	k\$											
680 Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	64,887,550	63,990,379	73,998,866
681 Éléments extraordinaires (880)	k\$											
682 Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	64,887,550	63,990,379	73,998,866
683 Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	(2,586,613)	1,957,762	391,539

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)												
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
684 Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	K\$											
685 Fonds de fonctionnement	K\$		En jaune: Données déjà détenues par le M.E.S.							19 479 407	45 249 228	24 347 170
686 Fonds avec restrictions	K\$									2 574 165	3 145 753	3 539 485
687 Fonds de dotation	K\$									2 046 696	2 381 796	1 894 027
688 Autres fonds, fondations et dons	K\$									232 089	288 205	118 174
689 Autres sources	K\$									68 224 018	40 480 688	73 841 254
690 Total	K\$	0	0	0	0	0	0	0	0	92 555 385	91 555 680	103 740 111
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)												
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
691 Projets en cours	K\$		En jaune: Données déjà détenues par le M.E.S.							27 812 839	16 120 692	
692 Terrains	K\$									14 492 498	6 340 232	1 258
693 Aménagement de terrains	K\$									3 228 047		14 336 500
694 Bâtiments	K\$											
695 Bâtiments - construction prestigieuse	K\$											
696 Améliorations majeures aux bâtiments	K\$											
697 Améliorations locales	K\$									18 075 032	18 759 835	26 253 526
698 Équipements informatiques	K\$									11 681 179		
699 Équipements de communication multimédia	K\$									4 591 349	5 280 289	3 421 545
700 Mobilier et équipement de bureau	K\$									1 612 421	2 723 476	1 899 823
701 Autres équipements	K\$									2 468 021	3 090 011	653 894
702 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	K\$									1 228 537	2 092 601	3 364 492
703 Documents de bibliothèques	K\$									8 368 631	13 626 157	10 105 769
704 Manuels pédagogiques	K\$									5 211 547	5 119 917	5 076 057
705 Matériels roulants	K\$											
706 Réseau de télécommunications	K\$									186 057	148 435	
707 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	K\$											
708 Autres actifs corporels (note A)	K\$											
709 Actifs non amortissables	K\$									652 460	92 254	422 839
710 Logiciels (note B)	K\$									1 548 822	2 381 152	1 812 856
711 Développement informatiques (note B)	K\$									2 181 323	21 997 390	18 370 141
712 Autres actifs incorporels	K\$									157 801	123 460	
713 TOTAL	K\$	0	0	0	0	0	0	0	0	92 555 385	91 555 680	103 740 111

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		Année financière universitaire (1 ^{er} mai au 30 avril)															
Fonds de recherche par source de financement		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
Fonds de recherche (total)	K\$		0	0	0	0	0	0	0	0	0	69,054	70,679	67,940	Les sommes sont réparties selon la date de l'entente de manquement des projets (1 ^{er} juin au 31 mai). Pour les projets inter-institutionnels, Les sommes provenant du FEI sont réparties selon la date de l'entente de financement du projet qui a généré ces montants. Pour les projets inter-institutionnels, seule la composante de Concordia des projets est incluse.		
Subventions d'infrastructure de la FCI	K\$		En jaune: Données déjà détenues par le M.E.S.										2,198	1,483		412	
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	K\$												659	420		41	
Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	K\$												68	92		32	
Chaires de recherche du Canada	K\$												3,630	5,319		5,050	
Organismes subventionnaires canadiens	K\$																Fonds de soutien à la recherche (précédemment Programmes des coûts indirects). Les sommes provenant du Programme de subventions supplémentaires sont incluses.
Gouvernement du Canada	K\$												27,967	28,112	29,503		
Subventions de recherche du Québec	K\$												342	2,138	83		
Fonds de recherche du Québec	K\$												194	32	20		
Gouvernement du Québec	K\$												4,627	4,486	4,510		Ces sommes sont réparties selon la date de l'entente de financement des projets (1 ^{er} juin au 31 mai). Pour les projets inter-institutionnels, seule la composante de Concordia des projets est incluse.
Financement institutionnel	K\$												2,569	2,128	560		Ces sommes sont réparties selon la date de l'entente de financement des projets (1 ^{er} juin au 31 mai). Pour les projets inter-institutionnels, seule la composante de Concordia des projets est incluse.
Autres sources	K\$												9,943	10,085	9,820		
Centrales	K\$												2,512	1,582	2,256		
Contrats	K\$												14,344	14,802	15,651		

Année financière universitaire (1^{er} mai au 30 avril)

Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Fonds de recherche (total)	K\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69,054	70,679	67,940	
Sciences de la santé	K\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										1,656	1,772	
Sciences pures	K\$											15,307	11,217	11,138
Sciences appliquées	K\$											28,038	27,238	26,829
Arts	K\$											4,208	4,505	4,555
Lettres	K\$											740	1,422	1,256
Sciences humaines	K\$											10,385	13,232	13,629
Éducation	K\$											2,356	1,887	1,942
Droit	K\$											1,990	1,809	1,587
Administration	K\$											6,032	7,512	6,280
Autres	K\$													Fonds de soutien à la recherche (précédemment Programmes des coûts indirects). Les sommes provenant du Programme de subventions supplémentaires sont incluses.

Année financière universitaire (1^{er} mai au 30 avril)

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Professeurs-chercheurs financés	%	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										61%	63%	n.d.
Sciences de la santé	%											0%	2%	n.d.
Sciences pures	%											10%	9%	n.d.
Sciences appliquées	%											18%	19%	n.d.
Arts	%											5%	6%	n.d.
Lettres	%											2%	3%	n.d.
Sciences humaines	%											15%	17%	n.d.
Éducation	%											2%	2%	n.d.
Droit	%											0%	0%	n.d.
Administration	%											7%	7%	n.d.
Autres	%											1%	1%	n.d.

Note: To be completed when final SYSPER counts are available from BC/ in late 2021

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	En jaune: Données déjà détenues par le MES.										20,000	22,000
Sciences de la santé	\$											25,000	25,000
Sciences pures	\$											20,000	20,563
Sciences appliquées	\$											20,000	26,000
Arts	\$											20,000	20,000
Lettres	\$											13,880	17,401
Sciences humaines	\$											20,000	20,600
Éducation	\$											21,500	14,628
Droit	\$												
Administration	\$											10,000	10,000
Autres	\$											40,000	34,150

Nom de l'établissement : Université Concordia

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2020-2021
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	12		\$246,373	\$27,378		
Beauregard, Philippe	Chef des communications	12		\$282,993	\$1,333		
Bigras, France	Vice-rectrice associé et Dirigeant principal de l'information	12		\$220,000	\$1,333		
Bhuiyan, Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérientiel	4		\$200,551	\$886		
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier	12		\$424,423	\$1,706		
Cheab, William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	12		\$227,585	\$1,333		
Chesser, Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	12		\$277,739	\$2,282		
Cossette, Denis	Chef de la direction financière	12		\$281,371	\$14,897		
Côté, Roger	Vice-recteur, Services jusqu'au 30 septembre 2020	5		\$302,927	\$52,015		
Croteau, Anne-marie	Doyenne, Ecole de gestion John-Molson	12		\$291,687	\$61,795		
Debbabi, Mourad	Doyen par intérim, École de génie et d'informatique Gina-Cody depuis le 1er mai 2020	12		\$210,166	\$94,117		
Di Grappa, Michele	Vice-recteur, Services et durabilité depuis le 1er octobre 2020	7		\$338,000	\$2,542		
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures	12		\$185,714	\$57,620		
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts jusqu'au 31 juillet 2020	3		\$245,287	\$529		
Dunnigan, Isabel	Vice-rectrice associée et directrice générale, Formation continue	12		\$195,000	\$1,548		
Gabriele, Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	4		\$200,000	\$78		
Gauthier, Marc	Trésorier et agent de placement corporatif	12		\$221,758	\$10,091		
Gerin, Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts depuis le 1er août 2020	9		\$235,000	\$4,642		
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	12		\$201,111	\$79,547		
Jacobs, Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secretariat général	12		\$293,801	\$14,160		
Lavoie, Marie-claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	12		\$240,334	\$2,399		
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation	12		\$190,741	\$28,415		
Paraschivoiu, Marius	Vice-recteur, planification et expérience étudiante	4		\$178,183	\$11,839		
Pardillo, Gracy	Vice-rectrice associée et Contrôleure	12		\$218,844	\$5,256		
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	12		\$202,286	\$39,433		
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences jusqu'au 31 juillet 2020	3		\$304,578	\$9,578		
Sicotte, Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences depuis le 1er août 2020	9		\$280,000	\$1,271		
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	12		\$232,730	\$104,844		
Willsher, Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12		\$239,135	\$2,242		
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures	12		\$245,940	\$65,987		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	121	Le plus élevé	\$240,475	\$131,649
		Moyenne	\$137,888	\$26,998
		Le moins élevé	\$107,066	\$0
Personnel de direction des services	45	Le plus élevé	\$254,608	\$29,731
		Moyenne	\$145,078	\$4,262
		Le moins élevé	\$109,885	\$219
Personnel de gérance des emplois de soutien	250	Le plus élevé	\$241,118	\$35,616
		Moyenne	\$103,972	\$3,786
		Le moins élevé	\$62,791	\$136

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTABLISSEMENT : Univeristé Concordia

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	12	-
Beauregard, Philippe	Chef des communications	12	115
Bigras, France	Vice-rectrice associé et Dirigeant principal de l'information	12	777
Bhuiyan, Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérimentiel	4	12
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier	12	-
Chealb, William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	12	62
Chesser, Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	12	700
Cossette, Denis	Chef de la direction financière	12	636
Côté, Roger	Vice-recteur, Services jusqu'au 30 septembre 2020	5	3,844
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	12	4,693
Debbabi, Mourad	Doyen par intérim, École de génie et d'informatique Gina-Cody depuis le 1er mai 2020	12	-
Di Grappa, Michele	Vice-recteur, Services et durabilité depuis le 1er octobre 2020	7	3,910
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures	12	3,379
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts jusqu'au 31 juillet 2020	3	1,735
Gabriele, Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	4	1,050
Gauthier, Marc	Trésorier et agent de placement corporatif	12	1,821
Gerin, Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts depuis le 1er août 2020	9	445
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	12	-
Jacobs, Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secrétariat général	12	-
Lavoie, Marie-claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	12	11,460
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation	12	15
Paraschivoiu, Marius	Vice-recteur, planification et expérience étudiante	4	12
Pardillo, Gracy	Vice-rectrice associée et Contrôleur	12	1,107
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	12	-
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences jusqu'au 31 juillet 2020	3	357
Sicotte, Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences depuis le 1er août 2020	9	15,642
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	12	122
Willsher, Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12	1,904
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures	12	-

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	77	Le plus élevé	7,820
		Moyenne	1,526
		Le moins élevé	20
Personnel de direction des services	30	Le plus élevé	6,474
		Moyenne	1,425
		Le moins élevé	32
Personnel de gérance des emplois de soutien	106	Le plus élevé	8,700
		Moyenne	1,592
		Le moins élevé	7

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

État du traitement

Section 8.2

Établissement : Université Concordia

Année financière : 2020-2021

Personnel de direction supérieure

Valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2020-2021

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Valeur en \$
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	290,872
Bhuiyan, Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérientiel	13,370
Carr, Graham	Doyen, Recherche et études supérieures jusqu'au jusqu'au 31 juillet 2012	72,763
Carr, Graham	Vice-recteur, Recherche et études supérieures du 1er Août 2012 jusqu'au 25 septembre 2016	197,217
Carr, Graham	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 30 juin 2019	163,307
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier à partir du 12 décembre 2019	155,622
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	95,800
Debbabi, Mourad	Doyen par intérim, École de génie et d'informatique Gina-Cody depuis le 1er mai 2020	53,891
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures depuis le 1er février 2020	54,044
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts jusqu'au 31 juillet 2020	114,787
Gabriele, Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	13,333
Gerin, Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts depuis le 1er août 2020	35,250
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement depuis le 1er juillet 2019	79,383
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation depuis le 3 juin 2019	59,423
Paraschivoiu, Marius	Vice-recteur, planification et expérience étudiante	12,389
Powlowski, Justin	Vice-recteur par intérim, Recherche et études supérieures du 26 septembre 2016 au 31 juillet 2017	35,154
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	247,979
Sicotte, Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences depuis le 1er août 2020	42,000
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement jusqu'au 30 juin 2019	43,135
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim depuis le 1er juillet 2019	101,997
Wood-adams, Paula	Doyenne, Études supérieures jusqu'au 30 janvier 2020	172,393
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures depuis le 1er février 2020	90,607

État du traitement

Section 8.3

Établissement : 980000-Concordia
Année financière : 2020-2021
Page: 1 de 1

Liste des composantes du traitement imposable autres que le salaire de base pour le Recteur et vice-chancelier

Nom	Fonction	Autres éléments de traitement	Coût des composantes
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier	Coûts assumés par l'Université pour ses régimes collectifs d'assurance	\$ 1,706

Nom de l'établissement : Université Concordia

NOTES COMPLÉMENTAIRES

[illegible]



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Université Concordia

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluse dans l'état du traitement 2020-2021 de l'Université Concordia (l'« Université ») pour l'exercice clos le 30 avril 2021 (ci-après, l'« État du traitement »).

À notre avis, l'État du traitement de l'Université Concordia ci-joint pour l'exercice clos le 30 avril 2021 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de l'État du traitement** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Référentiel d'information financière

Nous attirons l'attention sur le fait que l'État du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* qui décrit le référentiel d'information financière applicable et l'usage prévu pour l'État du traitement.

En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du Tableau 3, Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés.

Notre opinion sur l'État du traitement ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit de l'État du traitement, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et l'État du traitement ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Tableau 3, Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés, autres que l'État du traitement et le rapport des auditeurs sur cet État du traitement, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur l'État du traitement, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'État du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

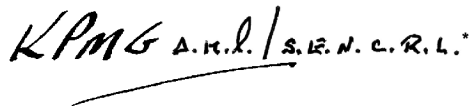
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal, Canada

Le 27 octobre 2021

Nom de l'établissement : Université Concordia

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2020-2021
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	12		\$246,373	\$27,378		
Beauregard, Philippe	Chef des communications	12		\$282,993	\$1,333		
Bigras, France	Vice-rectrice associé et Dirigeant principal de l'information	12		\$220,000	\$1,333		
Bhuiyan, Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérientiel	4		\$200,551	\$886		
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier	12		\$424,423	\$1,706		
Cheab, William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	12		\$227,585	\$1,333		
Chesser, Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	12		\$277,739	\$2,282		
Cossette, Denis	Chef de la direction financière	12		\$281,371	\$14,897		
Côté, Roger	Vice-recteur, Services jusqu'au 30 septembre 2020	5		\$302,927	\$52,015		
Croteau, Anne-marie	Doyenne, Ecole de gestion John-Molson	12		\$291,687	\$61,795		
Debbabi, Mourad	Doyen par intérim, École de génie et d'informatique Gina-Cody depuis le 1er mai 2020	12		\$210,166	\$94,117		
Di Grappa, Michele	Vice-recteur, Services et durabilité depuis le 1er octobre 2020	7		\$338,000	\$2,542		
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures	12		\$185,714	\$57,620		
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts jusqu'au 31 juillet 2020	3		\$245,287	\$529		
Dunnigan, Isabel	Vice-rectrice associée et directrice générale, Formation continue	12		\$195,000	\$1,548		
Gabriele, Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	4		\$200,000	\$78		
Gauthier, Marc	Trésorier et agent de placement corporatif	12		\$221,758	\$10,091		
Gerin, Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts depuis le 1er août 2020	9		\$235,000	\$4,642		
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	12		\$201,111	\$79,547		
Jacobs, Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secretariat général	12		\$293,801	\$14,160		
Lavoie, Marie-claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	12		\$240,334	\$2,399		
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation	12		\$190,741	\$28,415		
Paraschivoiu, Marius	Vice-recteur, planification et expérience étudiante	4		\$178,183	\$11,839		
Pardillo, Gracy	Vice-rectrice associée et Contrôleure	12		\$218,844	\$5,256		
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	12		\$202,286	\$39,433		
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences jusqu'au 31 juillet 2020	3		\$304,578	\$9,578		
Sicotte, Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences depuis le 1er août 2020	9		\$280,000	\$1,271		
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	12		\$232,730	\$104,844		
Willsher, Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12		\$239,135	\$2,242		
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures	12		\$245,940	\$65,987		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	121	Le plus élevé	\$240,475	\$131,649
		Moyenne	\$137,888	\$26,998
		Le moins élevé	\$107,066	\$0
Personnel de direction des services	45	Le plus élevé	\$254,608	\$29,731
		Moyenne	\$145,078	\$4,262
		Le moins élevé	\$109,885	\$219
Personnel de gérance des emplois de soutien	250	Le plus élevé	\$241,118	\$35,616
		Moyenne	\$103,972	\$3,786
		Le moins élevé	\$62,791	\$136

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTABLISSEMENT : Univeristé Concordia

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	12	-
Beauregard, Philippe	Chef des communications	12	115
Bigras, France	Vice-rectrice associé et Dirigeant principal de l'information	12	777
Bhuiyan, Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérientiel	4	12
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier	12	-
Chealb, William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	12	62
Chesser, Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	12	700
Cossette, Denis	Chef de la direction financière	12	636
Côté, Roger	Vice-recteur, Services jusqu'au 30 septembre 2020	5	3,844
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	12	4,693
Debbabi, Mourad	Doyen par intérim, École de génie et d'informatique Gina-Cody depuis le 1er mai 2020	12	-
Di Grappa, Michele	Vice-recteur, Services et durabilité depuis le 1er octobre 2020	7	3,910
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures	12	3,379
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts jusqu'au 31 juillet 2020	3	1,735
Gabriele, Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	4	1,050
Gauthier, Marc	Trésorier et agent de placement corporatif	12	1,821
Gerin, Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts depuis le 1er août 2020	9	445
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement	12	-
Jacobs, Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secrétariat général	12	-
Lavoie, Marie-claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	12	11,460
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation	12	15
Paraschivoiu, Marius	Vice-recteur, planification et expérience étudiante	4	12
Pardillo, Gracy	Vice-rectrice associée et Contrôleur	12	1,107
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	12	-
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences jusqu'au 31 juillet 2020	3	357
Sicotte, Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences depuis le 1er août 2020	9	15,642
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim	12	122
Willsher, Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12	1,904
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures	12	-

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	77	Le plus élevé	7,820
		Moyenne	1,526
		Le moins élevé	20
Personnel de direction des services	30	Le plus élevé	6,474
		Moyenne	1,425
		Le moins élevé	32
Personnel de gérance des emplois de soutien	106	Le plus élevé	8,700
		Moyenne	1,592
		Le moins élevé	7

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

État du traitement

Section 8.2

Établissement : Université Concordia

Année financière : 2020-2021

Personnel de direction supérieure

Valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2020-2021

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Valeur en \$
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	290,872
Bhuiyan, Nadia	Vice-rectrice adjointe, partenariats et apprentissage expérientiel	13,370
Carr, Graham	Doyen, Recherche et études supérieures jusqu'au 31 juillet 2012	72,763
Carr, Graham	Vice-recteur, Recherche et études supérieures du 1er Août 2012 jusqu'au 25 septembre 2016	197,217
Carr, Graham	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 30 juin 2019	163,307
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier à partir du 12 décembre 2019	155,622
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	95,800
Debbabi, Mourad	Doyen par intérim, École de génie et d'informatique Gina-Cody depuis le 1er mai 2020	53,891
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures depuis le 1er février 2020	54,044
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts jusqu'au 31 juillet 2020	114,787
Gabriele, Sandra	Vice-rectrice adjointe, innovation, enseignement et apprentissage	13,333
Gerin, Annie	Doyenne, Faculté des beaux-arts depuis le 1er août 2020	35,250
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement depuis le 1er juillet 2019	79,383
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation depuis le 3 juin 2019	59,423
Paraschivoiu, Marius	Vice-recteur, planification et expérience étudiante	12,389
Powlowski, Justin	Vice-recteur par intérim, Recherche et études supérieures du 26 septembre 2016 au 31 juillet 2017	35,154
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	247,979
Sicotte, Pascale	Doyen, Faculté des arts et des sciences depuis le 1er août 2020	42,000
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement jusqu'au 30 juin 2019	43,135
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim depuis le 1er juillet 2019	101,997
Wood-adams, Paula	Doyenne, Études supérieures jusqu'au 30 janvier 2020	172,393
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures depuis le 1er février 2020	90,607

État du traitement

Section 8.3

Établissement : 980000-Concordia
Année financière : 2020-2021
Page: 1 de 1

Liste des composantes du traitement imposable autres que le salaire de base pour le Recteur et vice-chancelier

Nom	Fonction	Autres éléments de traitement	Coût des composantes
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier	Coûts assumés par l'Université pour ses régimes collectifs d'assurance	\$ 1,706

Nom de l'établissement : Université Concordia

NOTES COMPLÉMENTAIRES

[illegible]

Université Concordia

Système d'information financière des universités 2020-2021

Responsable des ressources financières

Date

Université Concordia
 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 au 30 avril 2021

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	21,490,000	0	0	0	0		21,490,000	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	-0		(0)	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	21,992,000	- - -	- - -	- - -	- - -		21,992,000	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	12,281,747	- - -	- - -	- - -	- - -		12,281,747	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	24,977,623	35,170,559	40,179,997	0	0		100,328,179	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	-0	97,214,583	-0	144,992,352	13,456,816	-255,663,750	\$	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	4,703,839	0	1,206,601	0	0		5,910,440	10
11	Stocks (075)	s/o	516,749	0	- - -	0	0		516,749	11
	Total de l'actif court terme		85,961,957	132,385,142	41,386,598	144,992,352	13,456,816	(255,663,750)	162,519,114	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	64,757,001	0	0		64,757,001	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0	\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	325,473,000	1,257,271	0	0	0		326,730,271	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	- - -	- - -	972,815,000	- - -	- - -		972,815,000	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	- - -	- - -	0	- - -	- - -		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	-0	0		(0)	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		411,434,957 \$	133,642,412 \$	1,078,958,598 \$	144,992,352 \$	13,456,816 \$	(255,663,750) \$	1,526,821,386 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	16,049,000	0	0	0	0		16,049,000	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	137,661,958	0	0	0	0		137,661,958	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	- - -	- - -	- - -	- - -		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	49,889,104	0	- - -	0	0		49,889,104	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	- - -	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	35,105,232	9,853,079	27,271,695	0	23,818		72,253,824	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	33,054,465	0	- - -	- - -	0		33,054,465	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0		\$	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	40,673,000	0	0		40,673,000	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	193,983,837	0	61,679,913	0	0	-255,663,750	\$	33
	Total du passif à court terme		465,743,596	9,853,079	129,624,608	\$	23,818	(255,663,750)	349,581,351	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	131,906,000	0	0	0	0		131,906,000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	654,240,000	0	0		654,240,001	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	123,789,333	136,014,172	- - -	- - -		259,803,504	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	13,432,998		13,432,998	39
40	TOTAL DU PASSIF		597,649,596 \$	133,642,412 \$	919,878,780 \$	0 \$	13,456,816 \$	(255,663,750) \$	1,408,963,854 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	65,942,664	0	81,927,000	0	0		147,869,664	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	144,992,352	0		144,992,352	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	-252,157,302	- - -	- - -	- - -	- - -		(252,157,302)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	- - -	- - -	77,152,818	- - -	- - -		77,152,818	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(186,214,638) \$	- \$	159,079,818 \$	144,992,352 \$	- \$	- \$	117,857,532 \$	47

48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		411,434,957 \$	133,642,412 \$	1,078,958,598 \$	144,992,352 \$	13,456,816 \$	(255,663,750) \$	1,526,821,386 \$	48
----	--	--	----------------	----------------	------------------	----------------	---------------	------------------	------------------	----

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	67,752,014	---	---	---	---		67,752,014	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	5,150,632	---	---	---	---		5,150,632	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	15,989,770	---	---	---	---		15,989,770	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	503,620	---	---	---	---		503,620	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	94,428,932	---	---	---	---		94,428,932	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	3,548,243	---	---	---	---		3,548,243	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	5,237,296	---	---	---	---		5,237,296	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	37,815,156	---	---	---	---		37,815,156	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	2,066,142	0	---	0	0		2,066,142	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		232,491,803	\$	\$	\$	\$	\$	232,491,803	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	278,321,217	12,532,356	33,598,689	---	---		324,452,262	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	144,015	6,698,864	3,401,030	0	0		10,243,910	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	5,445,640	30,776,978	-0	0	0		36,222,618	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	0	0	0	0	0		\$	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	0	---	---		\$	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	0	---	---		\$	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	0	---	---		\$	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		283,910,872	50,008,199	36,999,719	\$	\$	\$	370,918,790	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	4,250,148	4,302,126	20,989,703	0	0		29,541,978	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		0	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	905,419	18,575,652	4,162,559	0	0		23,643,630	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	2,449,525	---	---	---	---		2,449,525	28
29	Ventes externes (460)	s/o	2,213,607	640,564	65,235	---	0		2,919,406	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	3,172,101	863,863	139,229	0	0		4,175,193	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		12,990,801	24,382,205	25,356,726	\$	\$	\$	62,729,732	31
32	TOTAL DES PRODUITS		529,393,476 \$	74,390,404 \$	62,356,445 \$	- \$	- \$	- \$	666,140,325 \$	32

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	17,553,302	355,326	---	---	---		17,908,627	2
3	Gérance	s/o	25,540,848	519,785	---	---	---		26,060,633	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	132,457,000	2,696,571	---	---	---		135,153,571	4
5	Chargés de cours	s/o	24,653,522	0	---	---	---		24,653,522	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2,842,274	7,873,468	---	---	---		10,715,742	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	13,545,118	3,859,533	---	---	0		17,404,651	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	65,750,273	1,972,368	---	---	0		67,722,640	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	9,893,356	371,065	---	---	0		10,264,421	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	32,226,688	1,154,799	---	---	---		33,381,487	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	6,055,787	6,638	---	---	---		6,062,425	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	78,587,406	4,299,864	---	---	0		82,887,270	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	7,023,983	0	---	---	0		7,023,983	13
14	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		416,129,556	23,109,416	\$	\$	\$	\$	439,238,972	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	4,959,100	---	---	---	---		4,959,100	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	53,049	0	---	---	0		53,049	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	1,551,604	2,886,440	---	---	0		4,438,044	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	978,169	393,115	---	---	0		1,371,285	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	581,805	415,024	---	---	0		996,829	19
20	Bourses (735)	s/o	20,214,656	24,671,921	---	---	0		44,886,577	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3,573,930	3,814,832	0	0	0		7,388,762	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	11,801,005	3,710,506	---	---	0		15,511,511	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1,518,848	10,439	---	---	0		1,529,287	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	37,026,311	8,437,863	0	---	0		45,464,173	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	552,939	310,507	---	---	0		863,446	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	13,699,614	607,476	0	---	0		14,307,090	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	5,267,460	54,442	---	---	0		5,321,902	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	593,250	30,132	---	---	0		623,382	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	2,455,915	---	---	---		2,455,915	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	-0	0	0	---	0		0	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	18,031,067	---	---		18,031,067	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	550,131	0	26,646,000	0	0		27,196,131	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	0	---	---		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	50,365,000	---	---		50,365,000	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	0	---	---		\$	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	-776,665	2,961,498	0	0	0		2,184,833	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		102,145,207	50,760,111	95,042,067	\$	\$	\$	247,947,385	39
40	Ventes internes (878)	s/o	-486,811	0	---	---	0		(486,811)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	s/o	356,540	129,338	933	0	0		486,811	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0		\$	42
43	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		102,014,936	50,889,450	95,043,000	\$	\$	\$	247,947,385	43
44	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	44
45	TOTAL DES CHARGES		518,144,492 \$	73,998,866 \$	95,043,000 \$	- \$	- \$	- \$	687,186,357 \$	45
46	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		11,248,984 \$	391,539 \$	(32,686,555) \$	- \$	- \$	- \$	(21,046,032) \$	46

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.